

lefigaro.fr

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



THÉÂTRE
COMÉDIES, SEULS-EN-SCÈNE,
CLASSIQUES... LES TÊTES D'AFFICHE
DE LA RENTRÉE 2023 **PAGES 34 ET 35**



TRIBUNE
XAVIER DRIENCOURT : L'ALGÉRIE
S'EFFONDRE, ENTRAÎNERA-T-ELLE
LA FRANCE DANS SA CHUTE ? **PAGE 22**

LE FIGARO SANTÉ

Des tests sanguins pour le diagnostic d'Alzheimer

PAGE 11

ÉLYSÉE
Macron
et la stratégie
de la colère **PAGE 6**

ÉTATS-UNIS
Ana Belén Montes,
au service secret
de Fidel Castro
PAGE 10

ENTRETIEN
Christophe Soulard :
« La Cour de
cassation joue un
rôle d'apaisement
social » **PAGE 16**

ÉCONOMIE
La disgrâce
du milliardaire
chinois Jack Ma
PAGE 28

CHAMPS LIBRES

- La tribune de Vincent Chabault
- La chronique de Nicolas Baverez
- L'analyse d'Anne de Guigné

PAGES 22 ET 23

**FIGARO OUI
FIGARO NON**

Réponses à la question de samedi :
Les Occidentaux ont-ils raison de fournir des chars légers à l'Ukraine ?

NON 34% OUI 66%

TOTAL DE VOTANTS : 165 932

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
Êtes-vous favorable à un report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans au lieu de 65 ans ?

ILLUSTRATION : FABIEN CLAIREFOND - CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE / COLL. COMÉDIE-FRANÇAISE - CHRO DHARA / THE YOMIURI SHIMBUN VIA AFP

Iran : les mollahs étouffent la contestation

Après des mois de répression, la révolte s'essouffle. Le pouvoir laisse se dégrader la situation économique du pays pour affaiblir la population. **PAGES 2 À 4 ET L'ÉDITORIAL**

Au Danemark, la maîtrise des flux migratoires fait consensus

Une note du think-tank Fondapol détaille la politique migratoire menée par le Danemark depuis vingt ans, sous des gouvernements de droite et de gauche. Faite de restrictions et d'intégration, cette politique a eu pour conséquences la baisse de l'immigration et l'effondrement de l'extrême droite dans les urnes. **PAGES 20 ET 21**



Comment la France se prépare au retour des touristes chinois

Après trois ans d'attente, les acteurs français du tourisme vont enfin pouvoir accueillir des Chinois. Depuis dimanche, Pékin accorde plus facilement des passeports et des visas touristiques à ses ressortissants et ne leur impose plus de quarantaine à leur retour. Pour autant, revenir à la situation d'avant-Covid sera très long. **PAGE 26**

ÉDITORIAL par Philippe Gélie pgelie@lefigaro.fr

Ennemis du peuple

Deux Iraniens ont été pendus samedi, portant à quatre les exécutions liées au soulèvement qui défie le pouvoir depuis septembre. Ils étaient accusés d'avoir tué un milicien « bassidj », bras armé des mollahs, donc d'être des « ennemis de Dieu ». Ceux qui les avaient précédés au gibet avaient eu droit au même label pour de simples dégradations sur la voie publique. « Dans quel pays prend-on la vie de quelqu'un pour avoir incendié une poubelle ? », s'est lamentée la mère du jeune rappeur Saman Yasin. En Iran : « Pour prouver qu'il n'a pas assassiné Mahsa Amini », morte à 22 ans aux mains de la police des mœurs au prétexte d'un voile mal ajusté, « le régime a déjà tué au moins 500 autres personnes », pointe Adrienne Mahsa Varikiani dans *The New Republic*. Ceux qui désignent arbitrairement ces « ennemis de Dieu », au terme de parodies de procès et sur la foi de « confessions » obtenues sous la torture, sont les pires ennemis de leur propre peuple. Ils s'accrochent à leur pouvoir absolu, corrompu, irréformable. Même la sœur du « guide suprême », l'ayatollah Khamenei, a publiquement dénoncé « son califat despotique », le ravalant à un émule de Daech. Non contente d'avoir violemment réprimé l'aspi-

ration populaire à la liberté, la théocratie est en train d'asphyxier la société par des mesures économiques dont elle fait porter le blâme aux manifestants. Dans un pays transformé en vaste prison, on ne peut pas incarcérer tout le monde (près de 20 000 arrestations à ce jour), alors on s'emploie à refermer la chape de plomb sur les citoyens épuisés.

La dérive de l'Iran fait écho à ceux qui l'inscrivaient naguère dans l'« axe du Mal ». Aucun autre pays n'aide autant la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine, sur laquelle déferlent les drones de Téhéran. Il pratique comme Moscou la prise d'otages d'État, détenant notamment sept Français. Déjà soumis aux sanctions occidentales, il est au cœur du commerce alternatif entre régimes parias. Et plus rien ne semble pouvoir l'arrêter dans sa course à la bombe atomique... Prédateur de son propre peuple, l'Iran des mollahs représente aussi une menace pour le monde. En martyrisant sa jeunesse, il invite à le traiter comme tel. ■

« CE PREMIER FILM NOUS EMBARQUE TOTALEMENT »

UN FILM DE DINARA DRAKHNOVA

GRAND MARIN

AU CINÉMA LE 11 JANVIER

ARRESTATIONS ET EXÉCUTIONS

Selon un dernier bilan fourni fin décembre par l'Iran Human Rights (IHR), une ONG basée à Oslo, au moins 476 personnes ont été tuées par les forces de sécurité depuis le 16 septembre. Environ 14 000 personnes ont été arrêtées, d'après l'ONU. La justice a condamné à la peine capitale quatorze personnes liées à la contestation. Quatre ont déjà été exécutées, dont deux samedi, ce qui a suscité une nouvelle vague d'indignation internationale, l'ONU dénonçant des pendaisons « choquantes ». Mais le gouvernement a annoncé l'ouverture de nouveaux procès pour six des quatorze condamnés, relançant l'espoir d'une peine éventuellement plus légère. Quatre Iraniens ont en outre été condamnés à des peines allant de un à dix ans de prison pour avoir « incité à la grève ».

50 %
d'inflation
en Iran depuis
septembre 2022



BRITTA PEDERSEN/DPA PICTURE-ALLIANCE VIA AFP

Nos services de sécurité prennent chaque indice portant sur le danger du terrorisme islamiste très au sérieux

NANCY FAESER, LA MINISTRE ALLEMANDE DE L'INTÉRIEUR, APRÈS L'ARRESTATION D'UN IRANISME DE 32 ANS SUSPECTÉ DE PRÉPARER UN ATTENTAT À LA RICINE ET AU CYANURE

Les États-Unis ont pris des sanctions contre quinze banques privées irakiennes suspectées de financer en sous-main les gardiens de la révolution iranienne.

MORTEZA NIKOUBAZL/NURPHOTO VIA AFP

Iran : le pouvoir manie la ca

Les autorités se montrent plus souples sur le voile, mais poursuivent les exécutions.

GEORGES MALBRUNOT @Malbrunot

MOHSEN n'en est pas encore revenu. « Avec mon épouse, on a voyagé avec la compagnie aérienne Mahan Air jusqu'à Dubai. Normalement, avant le décollage de Téhéran, il y a toujours l'annonce : "s'il vous plaît, respectez la loi, gardez le hidjab". Mais cette fois, à l'aller et au retour, on n'a rien entendu dans l'avion où la plupart des femmes étaient sans foulard. Et à l'aéroport de Téhéran, c'était la même chose. Les femmes ont gagné », se félicite ce commerçant, joint au téléphone, qui, toutefois, s'interroge. « Une sorte de liberté est instaurée, mais durera-t-elle ? Aujourd'hui, les mollahs ne réagissent pas. Mais n'attendent-ils pas le moment pour revenir, demain, après-demain ? »

L'anecdote illustre la fragilité d'une situation paradoxale. Après quatre mois d'une révolte contre le pouvoir théocratique, lancée par les Jeunes Iraniennes après la mort d'une Kurde de 18 ans tuée pour avoir mal porté le voile, la cause des femmes, obligées jusque-là de porter le hidjab en public, a progressé. Pourtant, ces dernières semaines, les manifestations sont moins nombreuses. L'implacable répression d'un pouvoir habile à manier la carotte et le bâton a fini par porter ses fruits.

Mercredi dernier, en recevant des Iraniennes favorables au régime, le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, affirma que « les femmes qui ne portent pas complètement le foulard ne devaient pas être considérées comme hors de la religion ou à mettre au ban de la République islamique ». Affirmation surprenante de la part d'un partisan de la ligne dure, qui instaura le port du voile obligatoire en 1983, alors qu'il était le premier président de la nouvelle République islamique, laquelle venait de chasser le chah du pouvoir. Mais samedi, à la veille de manifestations en vue de commémorer la destruction d'un Boeing abattu le 8 janvier 2020 par la défense anti-aérienne iranienne causant la mort de 176 personnes (dont 82 Iraniens), deux jeunes ont encore été exécutés par la justice révolutionnaire. Ils avaient été reconnus coupables d'avoir tué un paramilitaire lors de manifestations. Des exécutions « révoltantes », s'est insurgée la France, alors que des ONG de défense des droits humains ont dénoncé une justice « expéditive ». Ces exécutions s'ajoutent à deux précédentes pendaisons de jeunes

liés aux manifestations. Au total, la répression a entraîné la mort de plus de 440 personnes, la mise en détention de plus de 14 000 autres et la condamnation à mort de 14 Iraniens.

Mais ces dernières semaines, alors qu'apparaissent des articles dans la presse vantant la gestion « sage » de la crise par le guide suprême, le pouvoir a en fait multiplié les signaux ambivalents. Deux figures de la contestation, Majid Tavakoli et Hossein Ronaghi, ont été libérées, quelques semaines après leur arrestation, alors qu'une joueuse d'échecs a été incitée à ne pas rentrer en Iran, après avoir participé sans voile à une compétition au Kazakhstan ; des journalistes ont encore été appréhendés, et des militants kurdes kidnappés. Où est placé le curseur ? Nul ne le sait vraiment. La confusion est un objectif en soi. À moins qu'elle ne soit le reflet de divergences au sein de la direction ira-

“ On est à la fin d'une séquence, mais pas de la contestation en Iran. Il va falloir observer comment le mouvement se renouvelle, en recourant peut-être à de nouveaux moyens de mobilisation ”

JONATHAN PIRON, HISTORIEN ET POLITOLOGUE

nienne. En 2019 déjà, le tout-puissant général Qassem Soleimani, qui fut tué quelques mois plus tard par un tir de drone américain à Bagdad, avait affirmé que « la fille sans hidjab est ma fille, elle est votre fille, elle est la fille de la société ». « À l'époque, se rappelle Ali Afshar, spécialiste de l'Iran à l'Institut des États du Golfe à Washington, Soleimani et d'autres commandants des gardiens de la révolution voulaient combler le fossé qui s'est peu à peu creusé entre un État religieux et une société de plus en plus laïque. Mais ils furent contrés par Khamenei, qui aujourd'hui cherche à rallier avec cette dernière déclaration les Iraniens éduqués de la classe moyenne ; mais il le fait en étant sur la défensive, et ses propos peuvent au contraire alimenter d'autres revendications. »

Après la vraie fausse disparition de la police religieuse, le mois dernier, l'avertissement lancé début janvier par le régime sur le redémarrage de la sur-



Guide suprême de la Révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei a reçu, mercredi, à Téhéran,

veillance du voile dans les voitures est un nouvel exemple de ce flou, entretenu par le pouvoir sur certaines décisions. Une première version de la mise en garde contenait « des suites légales et judiciaires (vous) seront appliquées », avant d'être supprimées dans la seconde mouture.

« Tout cela est assez hypocrite », confie un bon observateur de la scène iranienne qui rappelle que, comme pour la compagnie aérienne israélienne El Al, « un homme discrètement armé prend place dans chaque avion iranien, mais actuellement, il ne fait pas de zèle ». Quant au voile dans les voitures, selon lui, « le pouvoir veut automatiser par

SMS les amendes pour non-port du hidjab en utilisant le dispositif existant de caméras avec intelligence artificielle qui lui permet de reconnaître si une voiture est autorisée à entrer dans le centre-ville de Téhéran, par exemple ». « L'amende se serait pécuniaire et pas forcément judiciaire, pour l'instant, prévient-il, car le régime reste droit dans ses bottes, il pense qu'il doit éradiquer la contestation ».

Les statistiques des rassemblements dans la rue ou à l'occasion de cérémonies de deuil des victimes de la répression attestent d'une nette décline de la révolte. « Au cours des dernières semaines, on a relevé une baisse notable du nombre et de la taille des manifestations

Les États-Unis coupent le robinet irakien aux pasdarans

L'INFORMATION, publiée dans la presse irakienne, est passée largement inaperçue. Elle est pourtant importante dans le contexte de la dégradation de la situation économique à Téhéran. « Des sanctions américaines sévères sont imminentes contre plus de quinze banques privées irakiennes », écrivait récemment le journal al-Mada à Bagdad. Elles visaient, selon la publication, « des établissements affiliés à des partis politiques et soutenus par des personnalités bien connues ». Ces banques feraient passer en contrebande plus de 100 millions de dollars par semaine vers quatre pays voisins, dont l'Iran, mais aussi la Syrie, la Jordanie et la Turquie.

Les États-Unis, qui menaçaient depuis plusieurs années de prendre de telles sanctions, sont décidés à couper le

robinet irakien qui permettait aux gardiens de la révolution iranienne, placés sur la liste des organisations terroristes par Washington, de se financer à partir du voisin irakien, où Téhéran jouit d'un important réseau d'influences.

Un diplomate irakien à Bagdad décrit le mécanisme : « La banque centrale irakienne vend chaque jour des dollars que des banques privées achètent avant de les transférer en Iran. Mais ces banques ne sont bien souvent que des vitrines des gardiens de la révolution. Ce n'est pas normal que des Irakiens acceptent de jouer le jeu iranien. Cela revient à travailler contre son propre pays, ils détruisent notre économie. »

À Bagdad, l'impact s'est déjà fait sentir : le dollar s'est renchéri au détriment du dinar, la monnaie locale, plaçant des

épargnants irakiens en position difficile. Mais face au régime iranien, qui réprime ses opposants et poursuit ses ambitions nucléaires, Washington paraît décidé à resserrer l'étau contre les tout-puissants gardiens de la révolution (pasdarans). « Cet argent venu d'Irak leur servait à financer une grande partie de leurs opérations extérieures en Syrie et au Liban notamment », confie une source informée dans le Golfe. La plupart des pays arabes ainsi que l'Europe et les États-Unis jugent déstabilisatrices ces opérations extérieures iraniennes. Désormais, les gardiens de la révolution, qui contrôlent une part importante de l'économie iranienne, devront puiser dans leurs propres caisses ou celles du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, dont ils dépendent.

Remontée des cours du pétrole

« Les Américains regardent toutes les transactions, une par une, pour s'assurer qu'il n'y a pas un Iranien qui, in fine, en bénéficie, explique la source dans le Golfe. Avant, lorsque la Trade Bank of Irak, la banque irako-américaine qui gère des fonds irakiens à New York depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, demandait par exemple 5 milliards de dollars, les Américains mettaient leur ac-cord et renvoyaient les fonds dans les 24 heures à Bagdad. Il y a deux mois, la procédure a commencé à prendre quinze jours, puis trois semaines et maintenant, ils bloquent les transferts », ajoute cet expert.

Outre les pasdarans, une autre partie de ces transferts venus d'Irak servait, selon lui, à alimenter la chambre de compensation du marché des changes à Téhéran. Ce manque à gagner a contribué à la chute du rial iranien, depuis quelques mois.

Toujours selon cet expert, « le gouvernement iranien, qui n'a pas su réagir rapidement, a fait payer au gouverneur de la banque centrale cette erreur en le remplaçant. Il fallait une tête pour le public. Mais d'un autre côté, ajoute-t-il, les responsables irakiens se sont aperçus que des pressions américaines et leur mauvaise gestion du problème avaient eu finalement un effet positif puisque les Iraniens sont désormais concentrés sur des sujets économiques et non plus sur la réclamation de davantage de liberté. »

La pression américaine s'explique aussi par le fait qu'avec la remontée des cours du pétrole, principale source de revenus de Bagdad, l'Irak dispose d'importantes réserves financières, dont Washington compte surveiller la répartition. D'autant que le nouveau premier ministre irakien, Mohammed Chia al-Soudani, est considéré comme proche des groupes politiques ou paramilitaires qui entretiennent à Bagdad de bonnes relations avec l'Iran. C'était moins le cas de son prédécesseur, Mustapha al-Kazemi. Dans des confidences au Figaro en septembre, avant de quitter son poste, l'ancien premier ministre racontait comment il avait imposé au général iranien Esmail Qaani, le patron de la Force al-Qods, le bras armé des gardiens de la révolution hors de leurs frontières, de rentrer en Irak comme tout dignitaire étranger. C'est-à-dire en demandant un visa, et non plus en s'affranchissant de toutes les règles, comme le faisait son prédécesseur, Qassem Soleimani, qu'un drone américain a tué le 3 janvier 2020 peu après son arrivée à l'aéroport de Bagdad, ainsi que son adjoint irakien, Abou Mahdi al-Mohandes. Pas sûr que l'actuel chef du gouvernement irakien puisse tenir tête à ses voisins irakiens. ■

G.M.



rotte et le bâton face à la révolte

Elles laissent chuter la monnaie pour que la population rende les manifestants responsables de la crise.



des femmes favorables au régime iranien. AFP

aux « travailleurs des secteurs industriels et des services, ils n'ont pas, selon lui, rejoint la contestation, et les manifestations étudiantes, centrales au début du mouvement, ont elle aussi significativement décliné. »

Pour le chercheur belge Jonathan Piron, « on assiste à une transformation des modes d'action avec beaucoup de graffitis dessinés sur les murs des universités, des sit-in dans les classes en soutien aux professeurs dont les salaires ont été suspendus pour avoir défendu les étudiants, des appels aussi à libérer des étudiants emprisonnés, en particulier les leaders de la fronde. Il ne faut pas oublier, insiste Jonathan Piron, que de nombreux étudiants ont été suspendus ou expulsés ».

Comme d'autres observateurs, il estime qu'on assiste « à la fin d'une séquence, mais pas de la contestation en Iran. Il va falloir observer comment le mouvement se renouvelle, en recourant peut-être à de nouveaux moyens de mobilisation ». Face à un pouvoir qui ne cédera pas sur l'essentiel, l'avenir de la révolte dépendra probablement de sa capacité à établir des structures non reconnues pour échapper aux syndicats ouvriers, étudiants et associations d'avocats noyautés par le régime, afin d'élargir sa base sociale et donner à son mouvement la dimension populaire qui lui manque cruellement.

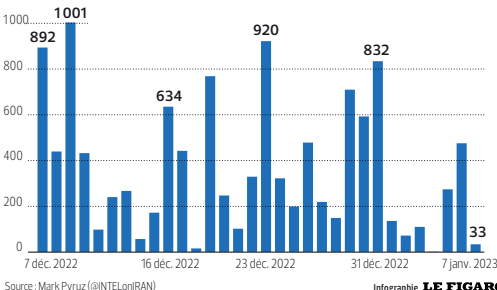
« Les manifestations ont reculé parce que les gens veulent vivre, explique, de son côté, Mohsen, le commerçant. Avant les pauvres arrivaient à manger, aujourd'hui c'est la misère. Les Iraniens pensent à sauver leurs familles. »

En seulement un mois et demi, la monnaie a chuté de 40 %, et l'inflation a progressé de 50 % entre septembre et décembre. « Cela parle aux gens », confirme un homme d'affaires, pour qui « l'argument du pouvoir est de dire que c'est de la faute des manifestants, si l'économie s'est autant dégradée ».

Selon lui, les autorités n'ont pas pris les mesures pour enrayer cette chute du

Les vagues de protestations en Iran depuis un mois

NOMBRE DE CÉLÉBRATIONS DE DEUILS, DE MANIFESTATIONS ÉTUDIANTES ET DE MANIFESTATIONS DE RUE PAR JOUR



Source : Mark Pyruz (@INTELonIRAN)

Infographie LE FIGARO

rial. « Elles n'ont pas injecté, comme elles l'avaient fait en 2019, des dollars sur le marché local des changes, alors que l'Iran en a encore les moyens, décrypte cet homme d'affaires. Si elles n'ont pas fait, à dessein, cet effort, c'est pour mettre le poids sur le peuple pour qu'il ait encore plus peur de rejoindre la contestation et qu'il finisse par blâmer les manifestants ».

Cette « arme financière » serait la « troisième lame » utilisée par les autorités pour venir à bout de la contestation, après le répressif et de nombreuses arrestations, dont celles des meneurs locaux, puis la reprise en main judiciaire marquée par des exécutions comme celles de samedi. La décision américaine de resserrer la vis sur les transferts de dollars en provenance de la banque centrale irakienne a également pesé sur le fragile équilibre financier iranien (lire ci-dessous).

Selon cet expert, la stratégie du pouvoir serait d'attendre un plus grand retour au calme pour réinjecter alors du dollar et faire remonter la monnaie en

vue de soulager économiquement la population. Reste que la colère, même contenue, est toujours là. « Le régime n'est pas à l'abri de nouvelles manifestations d'envergure, notamment en février avec l'anniversaire de la révolution », prévient l'homme d'affaires.

De son côté, la contestation paraît toujours en mal de structuration. « Qui est le meneur ? », se demande Mohsen, le commerçant. « On ne sait pas. Tant qu'on ne le connaîtra pas, on ne peut pas laisser le destin du pays à un inconnu. J'ai lu dans la presse que le fils du chah avait conclu une alliance avec Masih Alinejad (activiste antivoile, NDLR) et Ali Karimi (ancien footballeur). Et alors ? Reza Pahlavi n'a pas d'audience en Iran. Ali-nejad, elle est favorable aux sanctions qui nous pénalisent ». « Qu'ils lâchent sur le hidjab, ce n'est pas la fin du monde, espère un autre Iranien. Qu'ils fassent comme avec les paraboles pour capter les chaînes étrangères, elles sont théoriquement interdites, mais elles sont tolérées. Idem pour la double nationalité, interdite mais là encore tolérée ». ■

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.

Notre consommation de gaz et d'électricité a baissé de 12 % entre octobre et décembre. Continuons à agir ensemble !



Je baisse



J'éteins



Je décale

À la maison
JE RÉGLE MON CHAUFFAGE
à 19 degrés maximum



JE LANCE MES MACHINES
l'après-midi ou la nuit



J'ÉTEINS TOUS MES APPAREILS
en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés



JE RÉGLE MON CHAUFFE-EAU
à 55 degrés et reste moins longtemps sous la douche



Chaque geste compte
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

chaquegestecompte.gouv.fr

Des médecins iraniens se risquent au chevet des manifestants

Près de quatre mois après le début du soulèvement, des soignants ont tissé un réseau clandestin pour venir en aide aux blessés, qui sont pourchassés dans les hôpitaux publics.

1 000
personnes
ont manifesté
dimanche à Lyon
en soutien
à la révolte en Iran

DELPHINE MINOUI @DelphineMinoui
CORRESPONDANTE À ISTANBUL

FIN novembre, aux environs de minuit, Mehdi, physiothérapeute à Chiraz (sud-ouest de l'Iran), reçoit un appel affolé d'un jeune de son quartier. « Avec deux copains, on s'est fait tirer dessus par des bassidjis (militiens contrôlés par les gardiens de la révolution). L'un d'eux a été touché par balle ! Vous pouvez nous aider ? » Il saisit aussitôt le SOS. Depuis le début de la révolte, déclenchée le 16 septembre 2022 par la mort de Mahsa Jina Amini, les hôpitaux iraniens sont sous haute surveillance. Impossible, pour les manifestants blessés, de s'y rendre sans risquer de se faire fichier et arrêter par les services secrets. « Foncez ! Je vous attends chez moi ! », s'exclame Mehdi (qui préfère ne pas donner son vrai nom). Trente minutes plus tard, dans son salon transformé en bloc opératoire, il comprend que chaque minute est comptée. « Le jeune homme était dans un sale état. Il avait reçu deux balles, l'une dans l'épaule, l'autre au niveau du bassin », raconte le quadragénaire via WhatsApp en se remémorant la scène. Guidé par son instinct, et par ses rudiments de secourisme, il parvient péniblement à retirer la première balle. Mais hors de question de s'attaquer à la deuxième. « L'intervention était trop délicate. Pendant deux jours, j'ai multiplié les coups de fil jusqu'à trouver un interne en médecine prêt à l'opérer en catimini. On a vraiment eu chaud ! »

Qui l'aurait imaginé ? Deux mois plus tard, sa maison est devenue un service d'urgence par défaut. Il suffit d'un simple texto, ou de quelques coups à sa porte pour que Mehdi rassemble compresses et produit antiseptique afin de dispenser les premiers soins aux protestataires, avant d'activer ses réseaux pour trouver le chirurgien disposé à intervenir. « Au début, tout le monde était transi de peur. À chaque nouvelle

Le 26 octobre dernier, les forces de sécurité ont même ouvert le feu sur des centaines de médecins rassemblés devant le Conseil de l'ordre médical d'Iran »

UN ANCIEN MÉDECIN DE TÉHÉRAN

manifestation, je peux désormais compter sur un réseau d'une vingtaine de médecins volontaires, capables d'agir au pied levé », poursuit le bon samaritain.

Parmi les blessés se trouvent une majorité de jeunes et de femmes, aux avant-postes d'une révolte iranienne inédite en termes de magnitude et de longévité. « Tenez, regardez cette femme ! », poursuit Mehdi en nous envoyant par messagerie cryptée la photo d'un dos constellé de points rouges. « Quand on l'a amenée chez moi en urgence, j'ai dénombré pas moins de 280 éclats de grenaille de plomb sur tout son corps ». L'un des plombs, ajoute-t-il, est logé dans son genou, tout près du tendon, et nécessite une intervention en bloc opératoire. Mais à ce jour, personne n'ose prendre le risque de l'opérer. L'exemple en dit long sur le sadisme de la répression qui, au-delà des quelque 500 morts, a fait des milliers de blessés.

D'après les témoignages recueillis par *Le Figaro* à travers le pays, les nerfs du régime ciblent délibérément les parties sensibles du corps, « et plus particulièrement le visage, le bas-ventre et les jambes », précise, sous couvert de



l'anonymat, un médecin de Téhéran à la retraite. « Lorsque les forces anti-émeutes visent les foules avec des balles en caoutchouc, les bassidjis et "lebas et shaghs" (militiens en civil) n'ont aucun scrupule à tirer à bout portant à la kalachnikov et au fusil de chasse, y compris en direction des yeux », observe-t-il. Le cas de Ghazal Ranjesh, une étudiante de Bandar Abbas, a particulièrement ému les Iraniens à l'automne dernier, après qu'elle a été touchée par un tir de chevrotine à l'œil droit. « La dernière image que mon œil droit a enregistré était le sourire de l'homme qui me tirait dessus », publia-t-elle sur sa page Instagram quelques heures après son opération, qui s'est traduite par 52 points de suture.

Dans les hôpitaux publics, sous contrôle renforcé des autorités, le personnel médical est désarmé : tantôt contraint de « dénoncer » les protestataires venus en consultation, tantôt obligé d'établir de faux certificats, afin de camoufler l'origine des blessures et des décès. À plusieurs reprises, il est arrivé que les ambulances soient réquisitionnées par les forces de répression pour arrêter les protestataires. Choquées, les associations de médecins ont tenté de manifester leur indignation, par voie de communiqués, de grèves ou de petits rassemblements. Mais au pays du philosophe et médecin Avicenne, auteur de l'une des plus importantes encyclopédies de médecine médiévale, la République islamique se contente de répondre par la violence ! « Le 26 octobre dernier, les forces de sécurité ont même ouvert le feu sur des centaines de médecins rassemblés devant le Conseil de l'ordre médical d'Iran, en plein cœur de Téhéran », raconte l'ex-médecin de Téhéran.

Au Kurdistan, la pression exercée sur le personnel soignant est encore plus redoutable. Dans cette province insoumise du Nord-Ouest, théâtre de fréquentes grèves et de manifestations, les gardiens de la révolution ont renforcé leur emprise : déploiement de postes de contrôle à l'entrée des villes, hélicoptères et drones de surveillance dans le ciel, fouilles

Les manifestants blessés se font soigner en secret par des médecins, dont certains ont transformé leur maison en service d'urgence.

AFP

aléatoires des voitures. « Il suffit de transporter dans son coffre du sérum physiologique, des bandages ou des antidouleurs pour se faire arrêter ! », déplore Horg, un activiste kurde de Boukan contacté via Skype. Cet ancien journaliste décrit des hôpitaux « militarisés », truffés de mouchards et d'indics, où chaque patient est systématiquement fiché, mais également des cliniques et cabinets privés contraints d'installer des caméras de vidéosurveillance dans leurs salles d'attente.

Pour contourner ces restrictions, un ingénieux système d'entraide parallèle se met progressivement en place. Par l'entremise des réseaux sociaux, des médecins offrent gratuitement leurs services et se rendent secrètement au domicile des blessés. Ils organisent des cagnottes solidaires et publient de courtes vidéos pour enseigner à distance les premiers soins : passage de plaies, réanimation cardiaque, confection de plâtre artisanal. « La brutalité de la répression ne laisse aucun ré-

J'ai réussi à me procurer des cartons entiers de Betadine que j'ai enterrés discrètement au fond d'un jardin. Des gens ont subi arrestation et torture pour avoir simplement acheté des antalgiques à la pharmacie ! »

UN ACTIVISTE KURDE DE BOUKAN

pit », poursuit Horg, en confirmant le recours à des armes destinées à tuer ou laisser de profondes séquelles. « L'autre jour, un jeune a été gravement blessé au genou par un fusil à pompe. Ses parents ont eu peur de l'emmener à l'hôpital. Faute de soins, la blessure s'est infectée. Quelques jours plus tard, le médecin venu en douce chez eux n'a eu d'autre choix que de l'amputer. » Et de citer, encore bouleversé, un autre cas, celui d'une jeune fille de 22 ans, touchée au sein par un tir de chevrotine. « Il a

fallu remuer ciel et terre pour trouver un soignant prêt à venir l'opérer en catimini », se souvient-il.

Avec le temps, Horg s'est spécialisé dans l'approvisionnement clandestin en matériel médical, de plus en plus rare dans sa ville. « J'ai récemment réussi à me procurer des cartons entiers de Betadine que j'ai enterrés discrètement au fond d'un jardin », raconte-t-il, en évoquant, à demi-mot, un point de passage par la frontière irakienne. Il sait qu'il risque gros. « Des gens, dit-il, ont subi arrestation et torture pour avoir simplement acheté des antalgiques à la pharmacie ! »

Quant aux médecins, ils doivent plus que jamais redoubler de prudence lorsqu'ils agissent en sous-marins. Début décembre, Iman Navabi, un chirurgien de la ville kurde de Sanandadj qui aidait en cachette les blessés, a été arrêté après avoir publié une vidéo le montrant au chevet d'un manifestant, Ashkan Moravati, touché par balle et ultérieurement accusé d'« inimitié à l'égard de Dieu ». À Téhéran, les habitants sont également sous le choc de la mort d'Aida Rostami, 36 ans. Connue pour soigner chez eux les manifestants du quartier Ekbatan (ouest de la capitale), la médecin a disparu mi-décembre après avoir quitté le domicile d'un protestataire blessé pour récupérer des compresses stériles et des bandages. Elle n'est jamais revenue. Le lendemain, sa famille reçoit un appel de la police. « Aida est décédée pendant la nuit dans un accident de voiture », annonce-t-on sèchement. Trois jours plus tard, l'agence de presse Mizan Online sème le trouble en parlant d'un « suicide » et d'une « chute d'un pont ». Mais les parents de la victime ne sont pas dupes. Selon une source proche de la famille, citée par le site iranien en exil IranWire, son cadavre portait des traces de « torture » et ne « ressemblait pas à un corps qui a eu un accident ». Lors de ses funérailles, fin décembre, dans la ville de Gorgan, dans le nord-est du pays, les gens criaient à l'unisson : « Ils ont volé notre Aida et nous ont rendu sa dépouille ! » ■



MAÏD ASGARPOUR/REUTERS

L'AMBASSADE DE FRANCE VISÉE

Des policiers et des religieux iraniens se sont rassemblés dimanche devant l'ambassade de France à Téhéran pour protester contre les caricatures du guide suprême, Ali Khamenei, publiées par *Charlie Hebdo*. Certains de ces supporters du régime ont brûlé un drapeau français, d'autres ont brandi une caricature d'Emmanuel Macron.

POLITIQUE

Les réserves en eau préoccupent déjà l'exécutif

Le gouvernement va présenter des pistes pour anticiper la perspective d'un été à sec.

TRISTAN QUINAULT-MAUPOIL
@TristanQM

EXÉCUTIF Après l'électricité et le gaz, la disponibilité de l'eau préoccupe l'exécutif. Au moment où la crainte de délestages d'électricité cet hiver s'éloigne, c'est la perspective d'un été à sec qui se dessine. « C'est un été difficile qui s'annonce, sauf si on a trois mois très pluvieux. Il y a une forme d'inquiétude car on n'a pas les niveaux qu'il faut. Là, il faut qu'il pleuve, je vous le dis ! », confie un responsable gouvernemental.

L'été 2022 avait déjà été marqué par une sécheresse historique. Une centaine de communes avaient été privées d'eau potable. Combien cette année ?

Sensibiliser le grand public dès le début du printemps

Les faibles précipitations de ces derniers mois ne permettent pas aux nappes phréatiques de se recharger correctement. Déjà, des articles fleurissent ici et là dans la presse quotidienne régionale faisant état de l'appréhension des élus. Si, dans les Alpes-Maritimes, les restrictions estivales ont été levées le 16 décembre dernier, la préfecture a prévenu dans le même temps que « la recharge des nappes demeure incertaine ».

ne » et que « les mesures de restriction pourront en effet être réactivées sans délai dès le début du printemps ».

Plusieurs ministres vont se saisir du sujet le 26 janvier prochain. Christophe Béchu (Transition écologique), sa secrétaire d'État, Béatrice Huchard, mais aussi Agnès Firmin Le Bodo, la ministre déléguée à la Santé, vont « conjointement faire des annonces » à Rennes « sur les chantiers eau de la planification écologique à l'occasion du Carrefour des gestions locales de l'eau », indique-t-on au sommet de l'État. Alors que l'exécutif a reçu les préconclusions des Assises de l'eau, une instance de concertation installée à l'automne dernier, il va présenter des pistes pour lutter contre les fuites, la réutilisation des eaux usées et la diminution des usages. « L'eau ne doit pas être un sujet qui ne nous intéresse que quand il fait chaud », souligne un ministre. Un autre rendez-vous est prévu dès le début du printemps, davantage à destination du grand public, pour le sensibiliser avant les mois les plus critiques. « On travaille sur la création de niveaux d'alerte plus réguliers pour prendre des décisions au plus tôt », souligne-t-on au gouvernement.

En septembre dernier, Christophe Béchu prévenait dans nos colonnes : « Si nous devons avoir des inquiétudes pour l'été prochain, je veux pouvoir lisser les efforts très en amont, pour ne pas



Le niveau de la Garonne était au plus bas, à Toulouse, au mois octobre. FREDERIC SCHEIBER/HANS LUCAS VIA REUTERS CONNECT

avoir à fermer les robinets brutalement. » Le ministre de la Transition écologique a réitéré son alerte vendredi sur Franceinfo : « On a appelé nos concitoyens à la sobriété en ce qui concerne l'électricité et le gaz (...). Si on veut être au rendez-vous de la lutte contre le dérèglement climatique, il faut s'habituer à consommer moins. Ce qui est vrai pour les énergies fossiles l'est aussi pour l'eau. »

Pour l'exécutif, le dossier peut vite devenir très politique. L'Insoumis

Jean-Luc Mélenchon ne manque jamais une occasion d'évoquer la crise de l'eau qui guette. Au moment où les prix de l'eau augmentent dans certains territoires, le partage de cette ressource fait naître de plus en plus de tensions entre les militants écologistes et les agriculteurs. Tandis que les propriétaires de piscine ou les golfeurs sont de plus en plus mis à l'index. C'est sur la question de la construction de « méga-bassines », destinées à l'irrigation des cultu-

res, que de violents affrontements ont éclaté en octobre dernier. Ce qui avait amené le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, à s'inquiéter de l'émergence d'un « écoterrorisme ». Quatre militants « anti-bassines » ont été condamnés à de la prison avec sursis vendredi à Niort. Ils ont reçu en amont le soutien d'EELV. Cette « tentative d'affaiblir la mobilisation contre les projets de "méga-bassines" demeurera vaine », a prévenu jeudi le parti écologiste. ■

Baisse importante de la ressource en France

MARC CHERKI @mcherki

SI LA SITUATION des réserves en eau dans l'Hexagone n'est pas aussi dramatique qu'on pouvait le craindre après un été particulièrement sec et caniculaire, elle reste néanmoins préoccupante. « La recharge des nappes phréatiques a pris environ un mois et demi de retard par rapport aux années précédentes en France, avec de fortes disparités régionales », explique Violaine Bault, hydrogéologue et responsable du bulletin national des nappes phréatiques au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières).

Comme il a fait très chaud jusqu'à mi-novembre sur la plupart du territoire, l'eau de pluie a surtout été captée par la végétation qui continuait sa croissance, ce qui a réduit le volume d'eau qui s'infiltre dans le sous-sol. De plus, le volume des pluies a chuté. Il a plu 384 milliards de mètres cubes en 2022, contre 508 milliards par an entre 1991 et 2020, soit un déficit de pluviométrie de 25 %. « Il s'agit d'une baisse exceptionnelle et remarquable. 2022 a été la deuxième année la plus sèche, juste derrière 1989 », complète Simon Mittelberger, climatologue, en charge de la ressource en eau à Météo-France, à Toulouse.

Tous les départements ont été touchés, avec des replis allant de -10 % jusqu'à -40 %. Les Alpes-Maritimes, le Var et le nord de la Corse ont été les plus affectés. L'expert de Météo-France précise, par ailleurs, qu'il y a eu un nombre record de jours de sécheresse des sols en 2022 (48 au total), enregistrés de la mi-juillet à fin septembre. De ce fait, les sols des sèches doivent d'abord s'humidifier avant que les nappes d'eau souterraines puissent entamer leur recharge. Moins d'un quart des eaux de pluie de 2022 est allé dans les nappes. « En ce moment, même s'il pleut, ce n'est pas suffisant pour reconstituer les stocks d'eau. Mais la période de recharge ne fait que commencer », ajoute l'experte du BRGM.

Là encore, il existe de fortes disparités selon les régions. « Dans le nord de la France, le niveau est bas, comparable à une situation rencontrée tous les deux à trois ans. Le centre du pays a une quantité de réserve qui n'est atteinte que tous les cinq à dix ans, et le sud-est de la France enregistre des niveaux observés tous les cinq ans environ. Les nappes se rechargent en revanche plus rapidement en Alsace et en Bretagne », précise Violaine Bault.

Nappes souterraines

La géologie, la géographie et l'histoire expliquent ces disparités. « Dans le bassin parisien, il peut se passer trois mois pour que l'eau trouve son chemin dans un réseau labyrinthique du sous-sol calcaire pour recharger les nappes », indique l'experte du BRGM. En Bretagne, du fait d'un sous-sol granitique, l'eau ne pénètre pas en profondeur, et, quand il pleut, la recharge des ressources aquifères s'effectue très rapidement. Par ailleurs, dans la région de Bordeaux, où il a beaucoup plu lors de l'hiver et du printemps derniers, « il y a une gestion très spécifique des nappes pour la gestion durable de l'eau potable, après des excès de consommation, ce qui améliore sa disponibilité ». Après le constat d'une surexploitation des nappes aquifères profondes, la communauté urbaine de Bordeaux et le département de Gironde ont créé un syndicat mixte en 1998, pour une gestion durable de la ressource en eau potable.

Si la situation est tendue, elle n'a rien de catastrophique pour autant. « Malgré les changements climatiques, notre pays reste bien arrosé, avec des réserves et des ressources en eau importantes, contrairement à des régions plus sèches comme l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Inde », rappelle Pierre Lachassagne, hydrogéologue et directeur de recherche à l'IRD, à Montpellier. L'ensemble des nappes souterraines en France « renferme 2000 milliards de mètres cubes, dont on prélève seulement 6 milliards par an », rappelle de son côté Violaine Bault, du BRGM. ■

Aujourd'hui,
on veut pouvoir
préparer son avenir,
sans être un expert
de la finance

ASSURANCE VIE

Avec la Gestion Intégrale[®], Cachemire 2 Série 2 propose une nouvelle solution d'épargne clé en main, accessible à partir de 70 € avec des versements réguliers.

Ce contrat présente un risque de perte en capital.



labanquepostale.fr

Les montants investis sur des supports en unités de compte sont soumis à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers, d'où un risque de perte en capital.

(1) Moyennant des frais forfaitaires annuels additionnels de 0,15 % à 0,40 % selon l'option de gestion choisie.

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE

Conformément à la réglementation applicable à la distribution de produits d'assurance, La Banque Postale vous délivre un conseil qui consiste à vous proposer le(s) contrat(s) et le(s) support(s) d'investissement qui sont cohérents avec vos exigences et vos besoins.

Ce conseil ne constitue pas une recommandation personnalisée. CACHEMIRE 2 SÉRIE 2 est un contrat d'assurance de groupe sur la vie à adhésion facultative, libellé en euros et en unités de compte, souscrit par La Banque Postale auprès de CNP Assurances et de CNP Caution, entités régies par le code des assurances.

CNP Assurances - Siège social : 4, promenade Cosur de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux - www.cnp.fr - Société Anonyme au capital de 686 618 477 € entièrement libérée - S41 737 062 RCS Nanterre. Entités régies par le code des assurances.

CNP Caution - SA au capital de 258 734 563,36 € entièrement libérée, 4, promenade Cosur de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux - 383 024 098 RCS Nanterre. Entreprise régie par le code des assurances.

La Banque Postale - SA à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital social : 6585 350 218 €. 115 rue de Sévres 75275 Paris Cedex 06. RCS Paris n° 421 100 645, ORIAS n° 07 023 424. © Felipe Barbosa.

Macron et la stratégie de la colère pour faire avancer ses ministres

Depuis son élection, en 2017, le président n'hésite pas à hausser le ton quand les dossiers n'avancent pas.

FRANÇOIS-XAVIER BOURMAUD
@fxbourmaud

ÉLYSÉE La foudre présidentielle est encore tombée. D'ordinaire, elle s'abat en Conseil des ministres. Cette fois, elle a dépassé de quelques mètres les murs du salon Murat pour gagner ceux de la salle des fêtes. «*Moi, j'en ai ras le bol des numéros verts dans tous les sens*», s'est agacé Emmanuel Macron la semaine dernière devant les boulangers qu'il recevait pour la traditionnelle cérémonie de la galette.

Un peu auparavant, le président de la République avait composé le numéro vert en question censé aider la profession à affronter l'explosion du coût des matières premières et de leurs factures d'énergie. Conclusion : «*Ça ne marche pas*». Dans son viseur, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, accusé d'avoir tardé à prendre en main le dossier et donc d'avoir laissé la crise se développer. «*Si le président de la République était arrivé devant les boulangers et que la chambre avait été bien rangée, il n'y aurait pas eu de problème. Mais là, rien n'avait été préparé*», assure-t-on au sein de l'exécutif. D'où la colère présidentielle, exprimée en public cette fois pour en accentuer la portée mais aussi pour amoindrir sa responsabilité. Car ces colères présidentielles sont aussi un outil.

Emmanuel Macron l'a d'ailleurs utilisé dès sa première élection, en 2017. Cet automne-là, alors que des rumeurs de remaniement agitent l'exécutif, quelques confidences distillées dans la presse étreignent les ministres les plus en vue du gouvernement. Au grand agacement d'Emmanuel Macron, qui se livre à un recadrage général de son équipe qu'il appelle à ne pas retomber dans les «*travers*» des quinquennats précédents. Depuis, la colère présidentielle est devenue une figure régulière du Conseil des ministres, sur presque tous les sujets.

Ses ministres manœuvrent pour peser dans le paysage politique ? «*Les chapelles, le narcissisme des petites différences, sont inutiles et funestes s'agissant des membres du gouvernement*», s'agace-t-il. Clément Beaugue (Transports) propose de taxer les vols en jet privé ? Gérard Darnaudin (Intérieur) veut créer des centres de redressement pour



mineurs délinquants ? Amélie Oudéa-Castéra (Sports) propose d'éteindre la lumière dans les stades la nuit ? Emmanuel Macron tape du poing sur la table : «*Il est facile de promettre tout et n'importe quoi, parfois de dire tout et n'importe quoi. Ne cédon pas à ces tentations, c'est celle de la démagogie*».

L'angélisme de son gouvernement

Bruno Le Maire reconnaît des «*abus*» et une «*dérive*» dans le recours des ministères aux cabinets de conseil privés ? Le chef de l'État s'énervait et appelle son gouvernement à se concentrer «*sur les fondamentaux*» et à ne pas alimenter un climat de «*démagogie*». Les oppositions mettent la majorité en porte-à-faux sur un vote à l'Assemblée nationale. Le président déplore l'angélisme de son gouvernement : «*Ne vous trompez pas de combat, ce n'est pas sortir la France de l'impasse ni régler les problèmes des Français (...). Ils ne veulent qu'une chose : que vous ne soyez*

Alors qu'il recevait, le 5 janvier dernier, les boulangers pour la traditionnelle cérémonie de la galette, Emmanuel Macron s'est agacé du numéro vert censé aider la profession.

SEBASTIEN SORIANO/
LE FIGARO

plus autour de cette table (...). Ils veulent vous vider un chargeur dans la tête. » Dernière colère en date, celle exprimée avant les vacances de Noël contre la SNCF, et par ricochet contre Clément Beaugue. Les grévistes sont «*dans une absence totale d'empathie, de solidarité et de*

fraternité». Voilà pour les plus tonitruantes.

Depuis sa réélection, en mai dernier, ces colères présidentielles se multiplient. À tel point qu'un membre du gouvernement parle désormais de «*Conseil des ministres format "coup de gueule"*». À dessein de

la part du chef de l'État, pour que cela se sache. Le message : il y a peut-être des ratés mais ce n'est pas de sa faute. Et voilà le coupable. «*Il sait très bien que les ministres vont plutôt avoir tendance à raconter qu'untel s'est fait engueuler, moins que tel autre a reçu des félicitations*», observe un participant. D'où un «*effet loupe*» sur les colères présidentielles, selon un conseiller qui assure que «*s'il y a parfois des coups de gueule, le président agit surtout en chef d'équipe*».

«Mettez-vous du côté des gens!»

Un autre ministre, qui n'a pas encore eu à subir les foudres présidentielles, approuve la méthode : «*Il a raison de s'énervier. Cela montre qu'il n'est pas déconnecté, qu'il n'a pas la tête à autre chose que de réussir son mandat*». À condition que le message passe. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Lors du Conseil des ministres de rentrée, Emmanuel Macron s'agace de la communication de certains membres du gouvernement. «*Mettez-vous du côté des gens! Arrêtez de raisonner en moyennes*», demande-t-il. Deux jours plus tard, Bruno Le Maire rend compte de ses discussions avec les fournisseurs d'énergie pour faire baisser les factures. Le ministre de l'Économie se réjouit : ils «*ont accepté de garantir à toutes les TPE qu'elles ne paieront pas plus de 280 euros le MWh en moyenne en 2023*». Il n'avait pas dû bien écouter le chef de l'État. C'est le problème avec les coups de gueule. À force de se répéter, on finit par ne plus les entendre. ■



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD

[@GTabard](#)

Compromis politique faute de compromis social

C'est la fin d'un long prélude ; de dix mois ! La bataille des retraites commence maintenant. C'est elle, en grande partie, qui décidera de l'utilité ou de l'impuissance du second mandat macronien. C'est le 17 mars 2022 que le président, candidat à sa réélection, dévoilait ce qui serait sa seule proposition de campagne véritablement identifiée par l'opinion. Avant même de bénéficier d'un très affaibli et démonétisé «*front républicain*» pour battre Marine Le Pen, c'est l'esté de cette mesure qu'il était arrivé largement en tête au premier tour. Ce rappel est nécessaire face à tous ceux qui prétendent qu'Emmanuel Macron n'a reçu aucun mandat pour réformer les retraites.

Mais légitimité ne veut pas dire facilité. Et encore moins popularité. Et si l'exécutif a péché par naïveté, c'est en espérant qu'une très longue préparation du terrain aiderait à construire un consensus. Des mois pour arriver à quoi ? Pour ceux qui auraient pu encore en douter, Laurent Berger, le patron de la CFTD, pourtant le plus réformiste des syndicats, a confirmé pour la dernière fois, et de manière définitive son veto à tout report de l'âge légal de départ. L'épreuve de force approche et les mois d'attente n'auront permis ni de briser le front social, ni de faire de la pédagogie auprès d'une opinion de plus en plus hostile.

L'avenir dira si le chef de l'État

On ne peut que se réjouir de la capacité de la droite et de la majorité à s'accorder

ne laissent aucun doute sur les déficits insupportables auxquels conduirait l'inaction, on ne peut que se réjouir de la capacité de la droite et de la majorité à s'accorder. D'autant que «*toyer*» sur les retraites, ce n'est pas donner un blanc-seing au pouvoir sur le reste. Pourtant, le discours et la stratégie de la droite surprennent. Dans un rapport de force, il aurait été logique que LR, qui dénonce depuis six ans le faux réformisme de Macron, pousse l'exécutif à l'audace. En refusant les 65 ans pour lui imposer les 64, il l'oblige à la prudence. La droite aurait pu être l'aiguillon courageux qui permette au gouvernement de résister aux opposants en proposant une synthèse. Quant au gouvernement, en faisant par avance une concession à LR, il se prive de toute évolution possible lorsque le moment de la confrontation avec la rue arrivera. Les Républicains ont dans leurs mains le vote de la réforme. Au lieu d'être celle grâce à qui Macron aura tenu face à la rue, la gauche et les syndicats, la droite est celle qui l'aura fait nuancer son projet. Comprenez qui voudra. Même si l'essentiel reste que la réforme aboutisse. ■

«Heurté» par les critiques, il se confie dans «Les Rencontres du Papotin»

Après Jacques Chirac en 2002 et Nicolas Sarkozy en 2015, Emmanuel Macron s'est à son tour prêté à l'exercice sans filtre des «*Rencontres du Papotin*». Au cours de l'émission diffusée sur France 2 samedi soir, le chef de l'État a répondu aux questions de journalistes porteurs de troubles autistiques, libres de l'interroger sur toutes sortes de sujets. Devant eux, le président a reconnu être parfois «*heurté*» par les critiques qui lui sont faites, et s'est attardé

sur sa manière d'y réagir. «*Ça dépend si t'es de bonne humeur, de mauvaise humeur, fatigué, pas fatigué... Et c'est là que, parfois, tu réagis négativement, et que tu peux être perçu comme arrogant ou dur, parce que tu te bats ou tu réponds*», s'est-il défendu. Après de ses interlocuteurs, le président a aussi évoqué les attaques «*avec des choses personnelles, ou des mots plus violents*». «*Ça, je ne m'y habitue pas*», leur a-t-il affirmé. **D. C.**



Europe 1

7H-9H
EUROPE MATIN
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Édito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro

ÉCOUTEZ À 8H10
GUILLAUME TABARD
dans la Matinale de Renaud Blanc

avec **LE FIGARO**



PROJET DE LOI RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES FAUSSES VÉRITÉS QUI BIAISENT LE DÉBAT

La France est-elle « en retard » dans la transition énergétique ?

Ce que l'on vous dit : avec une part de 19,3% d'énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie en 2021, la France est en retard sur ses objectifs de 23%.
Il est donc nécessaire de multiplier les dispositifs juridiques d'exception pour accélérer le développement des énergies renouvelables intermittentes.

La réalité : ce qui compte pour le climat, ce n'est pas la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie, mais la part d'énergies décarbonées.
Or, à l'aune de ce critère, la France n'est pas en retard, mais très en avance sur ses partenaires européens. Grâce à l'hydraulique et au nucléaire civil - que certains de nos partenaires européens et la Commission refusent de prendre en compte pour ses bénéfices climatiques - la France atteint une part d'énergies décarbonées de 43% dans sa consommation d'énergie !
L'objectif de 23% découle de la loi de programmation pluriannuelle de 2019, qui prévoyait de fermer des réacteurs nucléaires en état de marche. Cet objectif est caduc au regard des nouvelles orientations annoncées par le Président de la République le 10 février 2022. Il n'y a donc plus lieu de s'y référer.

Les énergies renouvelables intermittentes permettront-elles d'éviter les coupures d'électricité en période de pic de consommation ?

Ce que l'on vous dit : les énergies renouvelables intermittentes nous permettront de disposer de plus d'électricité et donc de mieux faire face aux pointes de consommation, palliant ainsi les risques de coupures de courant en hiver.

La réalité : les énergies renouvelables intermittentes - éolien et photovoltaïque - ne fonctionnent que lorsqu'il y a du vent ou du soleil. Or, les périodes de tension sur le système électrique surviennent le plus souvent en hiver, notamment lors des situations de grand froid, lorsqu'il n'y a ni vent ni soleil.
Recouvrir la France entière de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes n'aiderait donc en rien à répondre aux besoins d'électricité lors de ces pics de consommation. Mais leur coût pèserait lourdement sur le consommateur et l'économie, avec un impact très négatif sur les paysages, l'environnement et la biodiversité.

Est-il nécessaire de développer massivement les énergies renouvelables intermittentes pour faire face à la hausse des besoins en électricité d'ici 2035 et 2050 ?

Ce que l'on vous dit : les besoins de la France en électricité vont s'accroître d'ici 2035 et 2050. Il faut donc développer toutes les sources de production d'électricité, notamment les énergies renouvelables intermittentes, comme l'éolien ou le solaire.

La réalité : la France a sous-investi dans le développement et la maintenance de son parc nucléaire depuis 15 ans. Corriger ce retard et revenir à un niveau de disponibilité d'au moins 75% est parfaitement possible, à condition d'en faire une priorité nationale et de mobiliser toute la filière comme on le fait depuis quelques mois.

Ce rattrapage sécuriserait l'approvisionnement de la France en électricité décarbonée et compétitive jusqu'à la mise en service des EPR de nouvelle génération à partir de 2030.

Affirmer que quelle que soit l'ampleur de l'effort de relance industrielle du nucléaire, il ne permettra pas de produire assez d'électricité décarbonée en 2050 sans appel aux énergies intermittentes revient à sous-estimer la capacité de la France à relever un défi qu'elle a toujours gagné chaque fois qu'elle y a mis les moyens. À défaut, la France devra développer les énergies fossiles pour faire face à ses besoins, lesquelles seront temporairement relayées par les énergies intermittentes lorsqu'il y aura du vent ou du soleil, comme en Allemagne.

... / ...

Plus d'informations :
www.cereme.fr
www.energieverite.com
www.environnementdurable.net



céremé
L'ÉNERGIE DE LA RAISON
CERCLE D'ÉTUDE RÉALITÉS ÉCOLOGIQUES



Énergie Vérité



Bompard, le fidèle de Mélenchon face à la fronde

Le « coordinateur » du mouvement, numéro deux derrière le leader de LFI, est désormais à la manœuvre.

SOPHIE DE RAVINEL [@S2RVNL](#)

GAUCHE Il y a deux ans, Manuel Bompard s'est mis à la boxe. La boxe française, celle qui porte des coups avec les poings et les pieds. C'était « pour se détendre, se défouler, penser à autre chose et pour le plaisir après l'effort ». Il garde des souvenirs intenses de ses heures en solo face à son entraîneur. Un peu d'émotion perce malgré lui sous une carapace de taiseux. On l'imagine tenté de décrocher les gants. Pourquoi pas, de monter sur le ring et d'affronter un autre politique amateur, Édouard Philippe, même si ce dernier a choisi la boxe anglaise. « On dit que je lui ressemble physiquement », glisse Manuel Bompard avec un chouïa de gourmandise, comme pour faire avancer l'idée qu'ils se retrouveront un jour face à face, sinon en combat, au moins en débat. De même taille, ils possèdent en commun un front large légèrement dégarni et une barbe courte. Mais le pouvoir de séduction du maire du Havre est plus évident. Bompard incarne le sérieux d'une mission sacerdotale jusque dans sa façon de s'habiller, très uniforme.

Quoi qu'il en soit, l'heure de leur rencontre n'a pas sonné. Aujourd'hui, l'Insoumis, élu en juin député de Marseille, est plutôt ramené au foot de son adolescence à Valence, dans la Drôme. Ce sport reste une base pour lui, jusque dans ses jeux vidéo préférés quand il n'y construit pas des villes – ou des empires. Une base réactive par son élection dans la 4^e circonscription des Bouches-du-Rhône, celle de Jean-Luc Mélenchon avant lui. Le chemin était tracé vers la lumière pour ce militant ultra loyal de 36 ans, ingénieur et docteur en mathématiques, qui a dirigé ses campagnes présidentielles de 2017 et 2022. Objectif confirmé. Le voilà depuis quelques jours « coordinateur » de La France insoumise, numéro deux du mouvement. Avant d'être élu député européen, il avait déjà occupé une responsabilité de ce type entre 2017 et 2019, sans susciter de vagues ni attirer l'attention. Cette fois-ci, l'affaire est autrement plus compliquée. Sa prise de poste, dans la dynamique de la chute politique de son camarade et alter ego Adrien Quatennens, condamné mi-décembre pour violence conjugale, s'est mal passée. Bompard n'est pas

très imaginaire. Il a fait ce qu'il sait faire depuis treize ans qu'il baigne dans ces eaux politiques : trancher une situation compliquée de façon nette, sans affect. « Il était secrétaire national à l'organisation quand j'étais secrétaire général du Parti de gauche (PG). C'est lui qui allait mettre de l'ordre dans les départements, ou pas, d'ailleurs, faisant preuve d'une certaine brutalité », se rappelle François Cocq, camarade de luttés sèchement sorti des Insoumis en 2019 pour un désaccord politique. « Une chose est sûre, il accomplissait sa tâche, il ne faillissait pas. Il ne regardait pas non plus ses interlocuteurs dans les yeux. »

Le « liquidateur »

Ces derniers mois, à la demande du patron et avec quelques proches alignés – Sophia Chikirou, Bastien Lachaud, Clémence Guetté, Mathilde Panot, Gabriel Amard, Paul Vanier... –, Bompard a reçu pour mission de construire une équipe d'animation de 21 personnes. Pas seul, donc, mais à la manœuvre. Or, les ambitions de certains candidats au saint des saints dépassaient du cadre non démocratique d'un mouvement qui refuse de se voir en parti. Ils ont été froidement écartés sans même avoir été prévenus : Clémentine Autin, François Ruffin, Alexis Corbière, Raquel Garrido, Éric Coquerel... Le « liquidateur », ce surnom lui colle aux baskets. Mais les temps ont changé. Les vieilles méthodes ont du plomb dans l'aile. Jean-Luc Mélenchon n'est plus député, moins au contact du groupe désormais fort de 74 élus, et l'affaire Quatennens le fragilise. Personne n'a oublié le défi lancé à ses proches après la présidentielle : « Faites mieux ! » Depuis la rentrée, le triple candidat à la présidentielle consacre son énergie et une partie du budget de La France insoumise, désormais conséquent, au développement d'un think-tank de formation et d'influence : l'Institut La Boétie. Parti plusieurs jours en Guyane, il y accorde jeudi soir à France 2 un entretien qui ne s'annonce pas anodin. Outre la bataille des retraites, il pourrait vouloir donner des signes d'apaisement en interne.

Car la fronde monte contre son adjoint, plus encore depuis qu'il a été « désigné à l'unanimité » – étrange association – par la nouvelle direction resserrée de 21 membres dont 19 parlementaires.



Manuel Bompard s'est attiré les foudres de certains élus du mouvement en choisissant les 21 membres de la direction de la France insoumise.
FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

chou, « une référence et un camarade », n'est pas « en sens unique ». Une chose est sûre, il est au service d'une cause autant que d'un homme soucieux de pouvoir envisager de se représenter en 2027. « Manu, il vendrait sa mère, sa sœur et sa meuf pour Jean-Luc ! », ironise sans méchanceté Léila Chaïbi. La députée européenne LFI l'a fréquenté au quotidien à Bruxelles depuis leur élection, en 2019. Mais ils se connaissent depuis ces années, vers 2010, où ils militaient ensemble au PG dans le 14^e arrondissement de Paris. « Il a construit sa légitimité en faisant le bon élève, dit-elle, plaçant Jean-Luc devant tout le reste, en travailleur acharné. » « Lors du grand meeting de la Bastille, en mars 2012, il est arrivé avec le premier camion à 4 heures du matin avec Gabriel Amard, et reparti avec le dernier camion, vingt heures plus tard, sans jamais rien lâcher », se remémore l'ex-attachée de presse de Jean-Luc Mélenchon, Hélène Magdo. Elle a longtemps partagé la vie de Bompard. « Manu, il ne cède sur rien, sauf à Hélène pour partir à Toulouse, et ça ne nous arrange pas », aurait un jour lancé François Delapierre, le plus intime des compagnons politiques de Jean-Luc Mélenchon, décédé en juin 2015. Il y a milité, sans grands résultats électoraux, et y a été postdoctorant en aéronautique.

« Finesse politique »

« C'est un travailleur fou, mais, parmi ses qualités, il a celle, rare, de bien savoir s'entourer, de jeunes collaborateurs rapides et brillants comme Kévin Vercin », observe un autre député européen du groupe Insoumis, Emmanuel Maurel. Peu, pourtant, lui connaissent une porte d'entrée personnelle en politique. Tayeb Tounsi, ancien du PG aujourd'hui retiré des affaires, faisait partie de la bande parisienne du 14^e. Avant, il a été son ami d'enfance à Valence. Ses parents étaient proches de ceux de Manuel Bompard. Un environnement de gauche, tendance écologiste. En 2007, tout jeunes, l'un et l'autre sont attirés par Arnaud Montebourg, au sein du PS, dont ils se sont rapprochés. « C'était avant qu'il ne devienne par ses alliances, raconte Tounsi. Notre sujet de prédilection, c'était la V^e République, sans parler du non au référendum de 2005. Surtout, nous étions violemment antiskozystes. »

À cette époque, Pierre Jouvett, aujourd'hui porte-parole du PS, du même âge, militait aussi dans la Drôme. « Il était le gardien du temple des derniers soutiens de François Hollande, à la tête du parti. Son rôle était d'éviter les voix discordantes. Autant dire qu'on n'était pas très d'accord avec lui ! » Le rapprochement récent l'a donc fait « sourire, sinon rire ». Pierre Jouvett, proche d'Olivier Faure, actuel premier secrétaire, chante en effet les louanges de Manuel Bompard, avec qui il a négocié l'accord de la Nupes au printemps. « On a passé des jours et des nuits enfermés dans une même pièce, indique Jouvett. Il possède une véritable finesse politique, une vivacité d'esprit et, surtout, une force de travail visible sans rien d'approximatif. » Reste à savoir si cette force de travail lui suffira. ■

Manu a construit sa légitimité en faisant le bon élève, plaçant Jean-Luc devant tout le reste, en travailleur acharné

LÉILA CHAÏBI, DÉPUTÉE EUROPÉENNE LFI

La défiance grandit aussi – chez les jeunes en particulier – vis-à-vis d'Adrien Quatennens, qui devait revenir cette semaine à l'Assemblée mais se serait ravisé pour raisons de santé. Bompard pourrait avoir sous-estimé le risque de fraction des Insoumis. Ce classique des radicalités de la gauche a épargné les formations de Mélenchon, du Parti de gauche de 2008 à LFI aujourd'hui. « Bon tacticien sur le plan électoral, c'est un politicien assez inefficace », juge un ex-ministre sorti il y a peu du gouvernement, invité d'une université d'été de la FI.

Rancœur et colère

« L'enjeu politique de la période, c'est de montrer que La France insoumise est l'acteur et le moteur principal de la Nupes. Pour ça, nous devons faire attention à ce que notre image ne soit pas celle de la fermeture », prévient Boris Billia, coanimateur du laboratoire d'idées Intérêt général, compagnon de route des présidentielles depuis 2012, économiste et haut fonctionnaire.

Manuel Bompard, au risque de paraître sectaire, pourrait-il avoir favorisé l'émergence d'un front uni de personnalités qui, jusqu'ici, ne s'entendaient pas ? Elles organisent un meeting commun contre la réforme des retraites à l'invitation de Raquel Garrido, le 16 février à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Cette dernière déplore que le nouveau coordinateur « semble avoir peur de la direction politique solide » dont LFI devrait se doter. Autain lui en veut d'avoir appris par la presse qu'elle était écartée. Il avait été question de tout sauf de cela, lors d'un déjeuner en tête à tête il y a quelques semaines. Même rancœur chez les autres. Face à eux, Bompard reste impassible. « Leur colère, confie-t-il, ce n'est pas mon sujet. Ma responsabilité, et je l'assume, c'est d'animer et de développer la FI pour en faire demain la principale force d'alternative. Mon rôle, aujourd'hui, n'est pas d'arbitrer qui sera le prochain candidat à l'élection de 2027. » Lassé d'apparaître comme un homme lige, il vante que sa relation avec Jean-Luc Mélen-

La Nupes au cœur du prochain congrès du Parti socialiste

Peut-on sortir de cette obsession ? Jean-Luc Mélenchon n'est pas parmi nous...

OLIVIER FAURE, VENDREDI LORS DU DÉBAT FACE À SES RIVAUX HÉLÈNE GEOFFROY, ET NICOLAS MAYER-ROSSIGNOL

CETTE SEMAINE s'annonce cruciale pour les socialistes. Jeudi soir, les militants sont invités à voter pour l'un des trois textes d'orientation porté par les trois candidats au poste de premier secrétaire : Olivier Faure, le sortant, député de Seine-et-Marne, l'ex-secrétaire d'État et maire de Vaulx-en-Velin, Hélène Geoffroy, et le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, soutenu par la maire de Paris et candidate à la présidentielle, Anne Hidalgo. Plusieurs inconnues demeurent : le nombre de militants qui vont se déplacer et le rapport de force entre les trois

textes. Les deux premiers seront soumis au vote la semaine suivante avant le congrès lui-même, qui se déroulera à Marseille, du 27 au 29 janvier.

Après un score à la présidentielle l'épouvantable, 1,7 %, qui les a fait passer en deuxième division politique, les socialistes tentent de se faire entendre. Le chiffre encore conséquent de leurs élus locaux et de leurs parlementaires ainsi que leur rôle dans la Nupes leur laissent de l'espoir. Un débat entre les candidats sur Franceinfo, vendredi soir, devait y participer. En réalité, un ancien socialiste, Jean-Luc

Mélenchon, s'est invité au cœur de leurs échanges. Le rapport entre socialistes et Insoumis au sein de la Nupes a provoqué les principaux moments saillants. « Peut-on sortir de cette obsession ? Jean-Luc Mélenchon n'est pas parmi nous... » Au bout de deux heures de débat, Olivier Faure a eu du mal à cacher son agacement d'être sans cesse accolé au chef de file des Insoumis et à sa politique. Soutien actif de cette alliance nouée avant les législatives, le premier secrétaire a rétorqué que l'enjeu n'était pas « de sortir de la Nupes » mais de « sortir du déni ». Son courant,

avec lui, considère qu'il n'est pas raisonnable de continuer à rêver aux grandes heures d'un parti qui fut le premier parti de France. Au moins pour le moment... Au risque, sinon, « de devenir les idiots utiles de l'extrême droite ».

Différences avec LFI

Pour autant, le premier secrétaire sortant, favori du scrutin, a marqué ses différences avec LFI, aussi bien sur les retraites – 60 ans et 43 annuités pour lui, contre 40 pour eux – que sur les orientations européennes. Il a redit que, sans évolution de doctrine de leur côté,

il ne pourrait pas y avoir d'accord aux européennes de 2023.

Ouvertement hostile à Olivier Faure, « qui n'a pas produit d'idées liées aux préoccupations des Français », autant qu'à la Nupes et surtout aux Insoumis, Hélène Geoffroy est assez proche de François Hollande. Mais avec quels moyens retrouver « la fierté d'être socialiste » ? Mystère. Nicolas Mayer-Rossignol, quant à lui, soucieux d'être « premier secrétaire et non dernier secrétaire », a tenté d'incarner une ligne médiane. Tous se sont accordés avec ces mots : « Le PS a déçu par le passé. » ■ **S.D.R.**

PROJET DE LOI RELATIF À L'ACCÉLÉRATION
DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES FAUSSES VÉRITÉS QUI BIAISENT LE DÉBAT

Faut-il développer massivement les énergies renouvelables intermittentes en France pour sortir des énergies fossiles ?

Ce que l'on vous dit : pour sortir des énergies fossiles et produire une électricité totalement décarbonée, il est nécessaire de développer les énergies renouvelables, et notamment d'accélérer le déploiement de l'éolien et du solaire en France.

La réalité : les énergies renouvelables ne se valent pas toutes. L'hydraulique, la géothermie ou le biogaz, disponibles à tout moment et pilotables, concourent effectivement à la décarbonation de notre électricité et de notre énergie.

Et si les énergies intermittentes - éolien et solaire - permettent de limiter les émissions de gaz à effet de serre dans les pays qui dépendent majoritairement des énergies fossiles pour leur électricité, il n'en va pas de même pour la France.

Grâce au choix historique qu'elle a fait d'investir dans l'hydraulique et le nucléaire, la France dispose déjà d'une électricité décarbonée à 92%.

Elle n'a donc pas besoin de développer massivement les énergies renouvelables intermittentes, au détriment des investissements nécessaires dans les énergies décarbonées pilotables, les énergies renouvelables stockables et les économies d'énergie.

Est-ce qu'interdire l'implantation d'éoliennes dans certaines zones limiterait substantiellement les possibilités de développement de cette source d'énergie ?

Ce que l'on vous dit : augmenter la distance entre les éoliennes terrestres et les habitations ainsi qu'exclure leur implantation de certains territoires protégés réduirait à peau de chagrin l'espace disponible pour accueillir de nouvelles machines.

Ces mesures nuiraient donc substantiellement au développement de cette source d'énergie, dont le Président de la République a prévu de doubler la puissance installée d'ici 2050 dans son discours de Belfort.

La réalité : en instaurant une distance minimale de 1 000 mètres entre les éoliennes et les habitations (contre 500 mètres aujourd'hui) et en interdisant leur implantation dans les parcs naturels et zones à protéger, il resterait suffisamment d'espace sur le territoire français pour accueillir six fois plus d'éoliennes nouvelles que ce que le Président de la République a prévu dans son discours de Belfort.

Ces deux mesures permettraient donc de favoriser l'acceptabilité des éoliennes et de limiter leur impact sur la biodiversité, sans renoncer aux objectifs de décarbonation de l'électricité auxquels elles ne contribuent que très marginalement.

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PARLEMENTAIRES,
NI UN PRÉTENDU RETARD DE LA FRANCE,
NI SA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ,
NE JUSTIFIENT D'ADOPTER LES DISPOSITIFS JURIDIQUES
D'EXCEPTION POUR LES ÉNERGIES INTERMITTENTES
PRÉVUS PAR LE PROJET DE LOI.**

**IL EST NÉCESSAIRE, ET ENCORE POSSIBLE,
DE FAVORISER LEUR ACCEPTABILITÉ PAR LES RIVERAINS ET
DE LIMITER LEUR IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ LORS DE
SON EXAMEN PAR LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE.**

Plus d'informations :
www.cereme.fr
www.energieverite.com
www.environnementdurable.net



céremé
L'ÉNERGIE DE LA RAISON
CERCLE D'ÉTUDE RÉALITÉS ÉCOLOGIQUES



Énergie Vérité



Ana Belén Montes, au service secret de Fidel Castro

Emprisonnée au Texas depuis 21 ans pour avoir trahi son pays au profit de Cuba, l'espionne vient d'être libérée.

HECTOR LEMIEUX

ÉTATS-UNIS Elle est américaine, d'ascendance portoricaine, cubaine de cœur, et surtout espionne. « Ana Belén était un agent extraordinaire, pas juste une simple espionne. Elle a agi pendant seize ans en toute impunité, devenant la principale analyste du renseignement du gouvernement américain sur Cuba, en même temps qu'elle rendait compte au gouvernement cubain », résume Scott W. Carmichael, ex-agent du contre-espionnage de la DIA (Defense Intelligence Agency), dans un livre qu'il consacre à cette experte du renseignement. Condamnée à une peine de 25 ans, incarcérée dans la prison pour femmes de haute sécurité de Carswell, au Texas, Ana Belén Montes, 65 ans, est désormais libre pour bonne conduite, trois ans avant la fin de sa condamnation. Une véritable damnation que Carswell. Parmi ses voisins de pénitencier figurent « une ancienne femme au foyer qui a étranglé une femme enceinte pour avoir son bébé, une infirmière qui a tué quatre patients avec des injections massives d'adrénaline et Lynette Fromme (...) qui a tenté d'assassiner le président Ford », rapporte le Washington Post.

En plein drame du 11 Septembre, les Américains découvraient l'existence de l'une des plus grandes espionnes de tous les temps. « Des agents du FBI ont arrêté Montes ce matin 21 septembre 2001 sans incident dans son bureau au siège de la DIA situé à la base aé-

rienne de Bolling à Washington », note alors l'agence fédérale. Le choc est terrible dans la communauté du renseignement. Carmichael précise que Montes n'a pas seulement transmis des informations sur les États-Unis à Cuba, mais qu'elle a aussi influencé la façon dont les services américains percevaient l'île communiste. Si Bill Clinton déclare ainsi en 1998 que « Cuba ne représente plus une menace pour les États-Unis », Ana Belén a mis sa touche pour sous-estimer ce péril. La Havane partageait les révélations de son espionne avec ses alliés : l'Iran, le Venezuela ou la Russie. À l'aube de son arrestation, Ana Belén allait transmettre les plans d'invasion américains de l'Afghanistan. Les dégâts causés par l'espionne sont encore classifiés, mais ils seraient considérables. La taupe a fourni en 1987 aux Cubains les coordonnées d'un camp clandestin des forces spéciales américaines au Salvador. La guérilla marxiste y liquide 90 personnes, dont un beret vert américain.

Une haine envers les militaires américains

Fille d'un psychiatre de l'US Army, Ana naît en 1957 sur une base de l'armée américaine, à Nuremberg. La famille portoricaine dément d'Allemagne vers le Kansas, puis s'installe dans le Maryland, près de Baltimore. L'adolescente y entame ses études secondaires. Une enfant du pays comme les autres, si ce n'est que son colonel de père bat sa mère, ses deux frères et sa sœur, tous



L'espionne américaine Ana Belén Montes a été arrêtée le 21 septembre 2001, dans son bureau au siège de la DIA, à Washington. ALAMY STOCK PHOTO VIA REUTERS

plus jeunes. L'agent secret Montes en aurait conçu une haine envers les militaires américains, qu'elle associait à son père. Ses parents divorcent lorsqu'elle est âgée de 15 ans. Ana n'est pourtant pas encore la révoltée qu'elle sera quelques années plus tard lors de ses études à l'université de Virginie. Elle y rencontre un jeune gauchiste argentin lors d'un programme d'échange universitaire en Espagne et épouse des idées de gauche, en même temps qu'une profonde détestation de la politique de Ronald Reagan. Est-ce à ce moment ou un peu plus tard qu'elle est approchée par les services cubains ? Le mystère reste entier, embouchée par le ministère de la Justice des États-Unis au début des années 1980 comme commis dactylographe, diplômée d'une maîtrise en relations internationales de l'université Johns-Hopkins quel-

ques années plus tard, elle est recrutée par le FBI.

La jeune Portoricaine est l'anti-Mata Hari. Avec un physique passe-partout, Ana est discrète et efficace alors que l'espionne néerlandaise brillait de mille feux aux détriments de son métier. Ana entre à la DIA en 1985, visite Cuba la même année, gravit les échelons de l'Administration américaine pour devenir en 1992 première analyste politique et militaire sur les questions cubaines. Elle est si compétente que la DIA la surnomme « La Reine de Cuba » et que le directeur de la CIA, George Tenet, la décorne en 1997. Pendant tout ce temps, Ana espionne. Prudemment. Elle n'a jamais emporté un document de son bureau. Elle mémorise tout. Fidèle le jour à l'Oncle Sam, maîtresse des castristes la nuit. L'agent double transmet ses informations à La Havane sur une

radio Sony à ondes courtes depuis des restaurants chinois. Elle reçoit les messages chiffrés sur sa radio, les décode ensuite grâce au logiciel de décryptage cubain de son ordinateur portable. Le plus étonnant est qu'elle va assez souvent à Cuba, parfois pour la DIA, mais aussi pour rencontrer des maîtres espions castristes. Si elle passe régulièrement avec succès les tests du détecteur de mensonges, un agent de la DIA la soupçonne d'espionner dès 1996. Scott Carmichael interroge Ana Montes, mais, dit-il, « ne parvient pas à monter un dossier tant elle était impressionnante, extrêmement pointue, professionnelle, mature, confiante », jusqu'en 2000 où l'agent est convaincu que la taupe infiltrée que recherchent les Américains est Ana.

« J'ai obéi à ma conscience plutôt qu'à la loi »

Scott W. Carmichael précise : « Elle croyait que si les États-Unis voulaient encourager la démocratie à Cuba, il y avait de meilleures manières que de l'isoler, d'appliquer un embargo ». Ana déclare lors de son jugement en 2002 : « J'ai obéi à ma conscience plutôt qu'à la loi. Je considère que la politique de notre gouvernement envers Cuba est cruelle et injuste. » Des goûts personnels d'Ana, on sait peu. Elle mène une vie si discrète. Son fiancé est un spécialiste de Cuba pour le département de la Défense. Il est, lui, loyal. Ana écrit de sa prison à un neveu : « Je dois allégeance aux principes et non à un pays, un gouvernement ou une personne. Je ne dois allégeance ni aux États-Unis, ni à Cuba, ni à Obama, ni aux frères Castro, ni même à Dieu. »

Ana Belén a trahi dans un contexte de guerre froide, d'intervention de Washington en Amérique centrale et alors que dans les années 1990 les États-Unis ont affamé les Cubains. La découverte de la trahison d'Ana Belén Montes a été un coup terrible, une humiliation pour les Américains. Scott W. Carmichael s'empare contre cette « trahison », contre Washington qui sous-estime l'efficacité de services cubains très infiltrés dans l'appareil de renseignement américain. La surveillance des États-Unis est une question de survie pour le régime castriste. Et ensuite ? Si le chanteur cubain Silvio Rodríguez consacre une chanson à Ana Montes, les Castro ne se sont pas mobilisés pour réclamer sa libération. ■

Harry et Meghan, une prospère petite entreprise...

Les contrats signés par le couple pour étaler ses états d'âme et décrier la famille royale lui rapportent de coquettes sommes.

ARNAUD DE LA GRANGE
Journaliste
CORRESPONDANT À LONDRES

ROYAUME-UNI L'affaire est-elle bonne pour le livre ? La presse anglaise se demande si l'embargo brisé sur les Mémoires de Harry sert les intérêts de l'ouvrage ou au contraire handicape le lancement. Car derrière cette pseudo-entreprise de vérité, il y a pour le couple Sussex des millions de dollars en jeu.

La sortie du *Suppléant* (« *Spare* ») avait fait l'objet d'une stratégie de relations publiques minutieusement élaborée, avec trois interviews données à des télévisions britannique et américaine, avant la mise en vente de l'ouvrage, mardi 10 janvier. Les libraires espagnols ont fait dérailler le programme. Les fuites sont tombées en cascade depuis jeudi, ruinant au passage le grand discours du patron de l'opposition travailliste, Keir Starmer, qui entendait exposer sa vision pour la prise du pouvoir en 2024... Toute la presse britannique, à l'exception notable du *Financial Times*, a fait sa sur les révélations impudiques du prince frondeur.

Certains se demandent si cette « bavure » espagnole, qui a permis aux journaux britanniques de récupérer des exemplaires avec cinq jours d'avance, n'était pas voulue.

De telles fuites, trois semaines avant une mise sur les étals, auraient été fâcheuses. Mais un « buzz » de quelques jours peut s'avérer médiatiquement payant. Quoi qu'il en soit, un lancement mondial - en 16 langues et le même jour - est une organisation compliquée. C'est l'éditeur américain Penguin Random House qui a acheté les droits mondiaux de l'ouvrage corédigé par le journaliste J.R. Moehringer, lauréat du prix Pulitzer, (en France, *Le Suppléant* est publié par Fayard).

Selon la presse, Harry aurait reçu une avance de 20 à 25 millions de dollars pour ses Mémoires. Et le contrat porterait sur plusieurs ouvrages. Le prince a fait savoir qu'il reverserait une partie des recettes générées par les ven-

Le prince Harry et Meghan Markle, duc et duchesse de Sussex, lors du gala du Ripple of Hope, organisé par la fondation Robert F. Kennedy Human Rights, le 6 décembre, à l'hôtel Hilton de New York. ANDREW KELLY/REUTERS



tes du futur best-seller à des organisations caritatives, britanniques notamment. Il s'agit par exemple d'une somme de 1,5 million de dollars allant à Sentebale, une organisation cofondée par Harry avec le prince Seiso du Lesotho, en hommage à leurs mères respectives, et qui vient en aide aux jeunes du Lesotho et du Botswana malades du sida. Et d'un don de 300 000 livres à l'association WellChild, qu'il parraine depuis quinze ans.

Au-delà de ces beaux gestes, la petite entreprise des Sussex prospère sous le soleil californien. Leurs activités se développent sous le chapeau de l'Archewell Foundation. Ce nom a été choisi après que le couple a été contraint d'abandonner sa marque « *Sussex Royal* » en 2020. Si Harry est resté prince et si le couple a conservé ses titres de duc et de duchesse de Sussex, ils ont en effet perdu celui de « HRH » (« Son Altesse Royale ») et ne sont plus « membres actifs » de la Couronne.

Harry et Meghan ont signé des contrats lucratifs - estimés à quelque 100 millions de dollars - avec Netflix et Spotify, à travers leur structure média Archewell Productions. Il s'agit notamment de la docu-série sur leur vie dans la famille royale, diffusée en décembre dernier. Avec Spotify, l'engagement porte sur un partenariat de plusieurs années pour produire

un podcast baptisé « Archewell Audio », un contrat estimé à 25 millions de dollars. Meghan a aussi publié l'an dernier un livre pour la jeunesse, *The Bench*. Et Harry a été nommé « *chief impact officer* » de l'entreprise californienne BetterUp, spécialisée dans l'accompagnement personnalisé des employés et la protection de leur santé mentale.

William et Harry ont hérité de 13 millions de livres de leur mère, Diana

Harry et Meghan ne reçoivent plus d'argent de la famille royale. Avant leur mise en retrait et leur départ aux États-Unis en janvier 2020, les Sussex recevaient 95 % de leurs revenus annuels de Charles, alors prince de Galles. Au cours de l'exercice 2018-2019 (la première année de leur mariage), le domaine du duc de Cornwall, relevant de Charles, a ainsi versé plus de 5 millions de livres pour couvrir les fonctions publiques - et certaines dépenses privées - des Sussex, ainsi que celles de William et Kate. Les 5 % restants ont été versés par le Sovereign Grant, financé par le contribuable.

Afin de les aider dans la transition pour devenir « financière-

ment indépendants », Charles a encore versé aux Sussex une « somme substantielle » en 2020. Le couple possède aussi le Frogmore Cottage, à Windsor, d'après par la reine au moment de leur mariage, et dont il a remboursé les coûteux travaux de rénovation faits sur fonds officiels. William et Harry ont aussi hérité de 13 millions de livres de leur mère, Diana, et le cadet a confié que cette cassette avait permis l'installation de son couple aux États-Unis. On spéculait aussi sur de coquettes sommes laissées par la reine défunte à son petit-fils. Leur maison californienne aurait coûté 15 millions de dollars aux Sussex.

Selon le *Times*, l'été dernier, après avoir assisté au jubilé d'Elizabeth II, Harry aurait envisagé d'annuler la parution du livre. Les avances reçues, la pression de l'éditeur et de son épouse auraient fait taire ces états d'âme. Pour nombre de commentateurs, Harry et Meghan sont bien de leur époque, ayant saisi la valeur marchande de la victimisation et du débâlage intime. Ils cracheraient dans une soupe dont ils se servent par ailleurs à grandes louches. Si cette fois-ci, la fille-celle est maladroite que l'opinion ne s'y trompe pas. Et la cote de popularité des Sussex descend au même rythme que monte le niveau de leur compte en banque. ■

LE FIGARO

santé

lefigaro.fr/santé

DOSSIER

PSYCHIATRIE: LA PISTE PROMETTEUSE DE L'INFLAMMATION CHRONIQUE

PAGES 12 ET 13



PSYCHO

COMMENT LUTTER CONTRE LA DÉMOTIVATION?

PAGE 14



Bientôt des tests sanguins pour diagnostiquer la maladie d'Alzheimer

Plusieurs candidats, actuellement en développement, pourraient améliorer la prise en charge.

DELPHINE CHAYET
@DelChayet

NEUROLOGIE Pas à pas, les scientifiques avancent vers la mise au point de tests sanguins permettant de diagnostiquer la maladie d'Alzheimer sans avoir recours à des examens coûteux ou douloureux. Les progrès accomplis depuis deux ans sur ce terrain laissent même désormais espérer une vraie amélioration dans la prise en charge de cette forme de démence qui touche 1 million de personnes en France.

Le 27 décembre, un nouveau candidat aux résultats prometteurs a ainsi été présenté par une équipe internationale de scientifiques dans la revue *Brain*. Leur test recherche dans le plasma sanguin une forme particulière de la protéine Tau, dont l'accumulation dans le cerveau est un indice d'Alzheimer. L'expérimentation sur 600 volontaires recrutés à différents stades de la maladie montre que ce nouveau marqueur biologique est bien à l'image des résultats obtenus grâce à l'examen actuel - une analyse du liquide céphalo-rachidien prélevé par ponction lombaire. Quelques jours plus tôt, le Japon avait autorisé la commercialisation d'un autre kit de diagnostic, repérant le niveau d'accumulation de la protéine bêta-amyloïde, deuxième indicateur de la maladie. Selon son fabricant, les résultats peuvent être obtenus en 17 minutes après une prise de sang.

« D'autres tests dosant des biomarqueurs d'Alzheimer dans le sang sont actuellement en développement, indique le Dr Nicolas Villain, neurologue à l'Institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris). Ces candidats ont reçu les premières validations concernant leur efficacité pour quantifier les niveaux de protéine, mais la prochaine étape à franchir sera le passage à une application clinique. Cela suppose de vérifier leurs performances en conditions réelles, par des essais menés sur des groupes plus larges de milliers de patients. » Il faudra donc encore attendre quelques années avant que ces tests sanguins puissent être proposés aux malades.

L'utilisation de ces techniques, si elles sont finalement validées, dépendra de leur degré de fiabilité. Actuellement, le diagnostic de la maladie repose principalement sur des examens cognitifs et psychologiques visant notamment à tester la mémoire, le langage, les capacités de planification, l'humeur, etc. Ils sont combinés à de l'imagerie (IRM) afin d'exclure une autre cause possible. « Dans



La mise au point de tests sanguins pour diagnostiquer la maladie d'Alzheimer évitera d'avoir recours à des examens coûteux ou douloureux.

de nombreux cas, ce bilan suffit à poser un diagnostic », précise Antoine Garnier-Crussard, gériatre au CHU de Lyon. En cas de doute persistant, le médecin prescrit une ponction lombaire ou un PET scan pour rechercher les lésions cérébrales qui caractérisent, lorsqu'elles sont associées à des symptômes objectifs, la maladie d'Alzheimer. Ce sont ces examens, aujourd'hui réservés à des patients jeunes ou présentant des troubles atypiques, que les futurs tests sanguins pourraient remplacer - à condition bien sûr d'être suffisamment précis. La ponction est parfois douloureuse et contre-indiquée chez certains malades. Le PET scan est, lui, très onéreux.

Selon Nicolas Villain, « ces nouvelles techniques, plus accessibles, pourraient surtout être proposées plus largement à tout patient reçu

« Ces nouvelles techniques pourraient être proposées à tout patient reçu en consultation spécialisée »

Dr NICOLAS VILLAIN, NEUROLOGUE À L'INSTITUT DE LA MÉMOIRE ET DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

en consultation spécialisée avec des symptômes évocateurs d'Alzheimer. Elles faciliteraient le diagnos-

tic de la maladie. » Possiblement en la distinguant d'autres pathologies neurodégénératives, à l'évolution différente. Le praticien rappelle que de nombreux cas de démence ne sont pas diagnostiqués en France, ce qui fait peser le poids de la maladie sur la seule famille.

Même si aucun traitement curatif ciblant les lésions cérébrales ne peut pour l'instant être proposé, un diagnostic précoce permet au patient « de comprendre ses symptômes, d'anticiper le futur et d'être soutenu ainsi que son entourage », souligne Antoine Garnier-Crussard. Un plan de soins peut aussi être mis en place pour freiner l'apparition des symptômes ou les complications de la maladie : stimulation cognitive, activi-

té physique, alimentation adaptée, lutte contre les pertes d'audition et l'isolement social, traitement d'éventuels facteurs aggravants comme l'hypertension et le diabète.

Enfin, les nouveaux tests sanguins sont très attendus par les chercheurs, tels que Jean-Charles Lambert, à l'Institut Pasteur de Lille (Inserm), qui s'intéresse aux aspects génétiques de la maladie. « Pour réduire au maximum les erreurs de diagnostic, nous réalisons des ponctions lombaires ou des PET scans sur tous les malades, avant de les recruter dans nos essais thérapeutiques, explique-t-il. De simples prises de sang accélèreraient le processus et nous changeraient la vie. » ■

« Tous les troubles de la mémoire ne sont pas comparables »

L'idée est de proposer aux médecins généralistes un outil permettant d'orienter les patients avec une plainte mnésique

Pr BRUNO DUBOIS, DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE LA MÉMOIRE ET DE LA MALADIE D'ALZHEIMER À L'HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE

Les troubles de la mémoire constituent un motif fréquent de consultation. Directeur de l'Institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer à l'hôpital de la Salpêtrière (Paris), le Pr Bruno Dubois insiste sur la nécessité de cerner leur mécanisme pour améliorer le diagnostic des pathologies neurodégénératives. Son service a mis au point avec la société MindMaze une application digitale de repérage des troubles cognitifs sur smartphone, appelée « Santé-Cerveau » et qui vient d'être validée.

LE FIGARO. - Quel est l'objectif de l'application ?
Bruno DUBOIS. - L'idée est de proposer aux médecins généralistes un outil permettant d'orienter les pa-

tients avec une plainte mnésique. Ces dernières années, la sensibilisation du grand public à la maladie d'Alzheimer a en effet créé une forme de vigilance. Des personnes constatant des oublis dans leur vie quotidienne s'inquiètent parce qu'elles ont l'impression de perdre la mémoire. Cela se traduit par un embouteillage des consultations spécialisées. Or tous les troubles de la mémoire ne sont pas des signes précoces de la maladie d'Alzheimer, et il est possible de faire la part des choses.

Comment ?

Le processus de mémorisation se déroule en trois étapes dans notre cerveau : la saisie d'une information, son envoi dans l'espace de

stockage et la récupération. En identifiant le stade affecté, on peut repérer l'origine des troubles de la mémoire. Ainsi dans Alzheimer, c'est la deuxième étape qui est touchée en raison d'une atteinte de l'hippocampe. Lorsque cette porte d'entrée est fragilisée par la maladie, les informations ne sont plus stockées correctement. Chez des personnes âgées, fatiguées ou déprimées, par contraste, un déficit de l'attention peut perturber la première étape, la saisie l'information. L'individu ne saura plus où il a posé son journal ou ses clés. Enfin, chez des sujets confrontés à un vieillissement normal, c'est le processus de récupération qui a tendance à se gripper, occasionnant par exemple des difficultés à trouver ses mots.

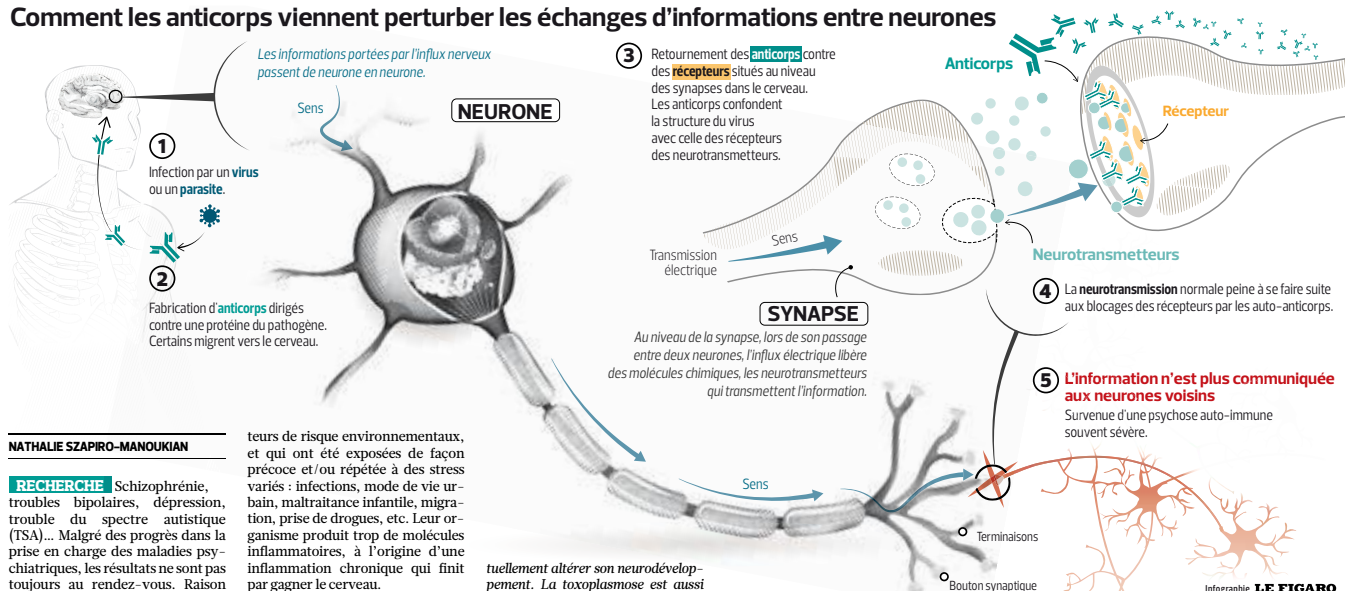
Comment fonctionne le repérage ?
Il repose sur des exercices ludiques. Parmi eux, le test des cinq mots permet d'identifier l'étape de mémorisation cérébrale qui est altérée. L'épreuve est fondée sur la reconnaissance vocale. Le patient doit répéter cinq mots immédiatement après leur énoncé, puis quelques minutes plus tard. On contrôle ainsi les étapes de la saisie et de la récupération, et on peut isoler le syndrome amnésique typique de la maladie d'Alzheimer. Ces exercices sont associés à des questionnaires portant sur l'humeur, et se traduisent par l'attribution d'un score sous forme de couleurs. Le médecin peut ainsi rassurer son patient ou l'orienter chez un neurologue.

PROPOS RECUEILLIS PAR D. C.

Psychiatrie: la piste prometteuse de l'inflammation chronique

Les maladies mentales ont aussi une origine immunologique, et cela change leur prise en charge.

Comment les anticorps viennent perturber les échanges d'informations entre neurones



NATHALIE SZAPIRO-MANOUKIAN

RECHERCHE Schizophrénie, troubles bipolaires, dépression, trouble du spectre autistique (TSA)... Malgré des progrès dans la prise en charge des maladies psychiatriques, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous. Raison pour laquelle la Pr Marion Leboyer souhaite changer radicalement la façon d'aborder les troubles mentaux. Responsable du département de psychiatrie des hôpitaux universitaires Henri-Mondor (Créteil), directrice de la Fondation Fondamental créée par le ministère de la Recherche en 2007 pour soutenir la recherche sur les maladies mentales, récompensée par le grand prix Inserm 2021, elle souhaite faire de la psychiatrie une médecine de précision au même titre que la cancérologie. « Les pathologies psychiatriques sont des maladies d'origine biologique comme les autres », insiste la Pr Leboyer. Puisque l'on caractérise les tumeurs pour proposer des traitements ultra-personnalisés, pourquoi devrait-il en être autrement pour les maladies mentales ?

Les pathologies psychiatriques touchent des personnes ayant hérité d'un patrimoine génétique les rendant plus vulnérables aux fac-

teurs de risque environnementaux, et qui ont été exposées de façon précoce et/ou répétée à des stress variés : infections, mode de vie urbain, maltraitance infantile, migration, prise de drogues, etc. Leur organisme produit trop de molécules inflammatoires, à l'origine d'une inflammation chronique qui finit par gagner le cerveau.

Ce risque peut démarré dès avant la naissance : « Pendant la grossesse, toute une série de preuves épidémiologiques montre une relation entre le fait d'avoir une infection, une maladie auto-immune, un stress, et le développement d'un trouble psychiatrique chez l'enfant par la suite », confirme le Dr Ryad Tamouza, chercheur et immunologiste aux côtés de la Pr Lebeyec. Ces études proviennent surtout d'Europe du Nord, car des fichiers de suivi nationaux (consultations, hospitalisations) y ont été mis en place il y a une cinquantaine d'années, ce qui a permis des études rétrospectives. « Les virus pour l'instant identifiés sont bandés : herpes, virus d'Epstein-Barr, grippe, etc. Il n'y a pas de virus spécifique associé au développement d'une affection psychiatrique. Suite à une infection de la future maman par l'un de ces virus et si le fœtus a un patrimoine génétique qui le rend moins apte à se défendre, cela peut générer de l'inflammation et éven-

tuellement altérer son neurodéveloppement. La toxoplasmose est aussi reconnue comme facteur de risque de survenue de maladie psychiatrique chez l'enfant en raison du tropisme cérébral de ce parasite », poursuit le Dr Tamouza.

Psychoses auto-immunes

Psychoses auto-immunes

Chez l'enfant plus grand et chez l'adulte, le fait d'avoir été hospitalisé pour une infection ou une maladie auto-immune augmente les risques ultérieurs de développer des troubles de l'humeur ou de psychoses. On ne compte plus les études ayant trouvé une association entre marqueurs de l'inflammation (CRP, cytokines...) et dépression, troubles bipolaires, schizophrénie ou TSA.

On sait désormais qu'il existe aussi des psychoses auto-immunes. L'équipe de la Pr Leboyer, en collaboration avec l'équipe de Laurent Groc à Bordeaux, est à l'origine du concept. Il s'agit de maladies psychiatriques caractérisées par la présence d'autoanticorps dirigés contre des récepteurs de neuro-

transmetteurs dans le cerveau. Proches de certaines protéines de pathogènes (virus ou parasite par exemple), les structures de ces récepteurs sont « reconnues » par des autoanticorps qui déclenchent une réponse immunitaire. « En attendant par erreur ces récepteurs situés au niveau des synapses, les autoanticorps initialement dirigés contre les virus, les parasites, etc., empêchent la neurotransmission de se faire normalement, favorisant l'apparition de troubles psychotiques, détaille la Pr Leboyer. Nous allons désormais en 2023 un programme hospitalier de recherche clinique pour tester l'efficacité de stratégies thérapeutiques immunomodulatrices (anti-inflammatoires, perfusion d'immunoglobulines) en plus du traitement habituel chez ces porteurs d'autoanticorps. Ces psychoses auto-immunes représentent un pourcentage non négligeable de troubles bipolaires et dé-

troubles schizophréniques – souvent des formes très sévères – et nous espérons que ces stratégies pourront entraîner des améliorations, voire des rémissions. »

En cas de résultats positifs, tout pourrait aller très vite car ces traitements sont déjà prescrits dans d'autres affections, et bénéficient d'un bon recul. De plus, certains ont un coût très faible. « Nous venons d'obtenir un Programme et équipements prioritaires de recherche (Pepr) "Médecine de précision en psychiatrie", de 80 millions d'euros sur cinq ans avec pour axe principal l'immunopsychiatrie, se réjouit le Pr Leboyer. Ce programme représente l'immense espoir d'avoir un jour accès à de nouveaux marqueurs diagnostiques pour identifier des sous-groupes homogènes de patients et tester l'efficacité de stratégies thérapeutiques innovantes, ciblées et plus précises. » ■

Le microbiote, antidépresseur du futur ?

LES MALADIES mentales prennent aussi naissance... dans le tube digestif ! Lorsque notre microbiote est perturbé, des familles de bactéries indésirables colonisent en effet l'intestin et produisent des molécules inflammatoires. « *Sous leur action, la paroi digestive devient poreuse : des protéines qui ne devraient pas en sortir rejoignent la circulation sanguine et provoquent une cascade immuno-inflammatoire qui finit par atteindre le cerveau* », explique le Dr Ryad Tamouza, chercheur et immunologiste à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil).

à l'hôpital infirmo- (Creteil). Dans le cas de la dépression, 20 % à 30 % des patients résistent aux antidépresseurs et l'hypothèse est que ce pays de dépressions n'est pas éternel. D'où l'idée de la relation bénéfique entre l'humain et les 50 000 milliards de bactéries qui peuplent son intestin. C'est le projet Promood, mené au sein de la fondation FondaMental avec la start-up Gynov et le chercheur Joël Doré à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). « Nous combi-
nons un antidépresseur avec une supplémentation de trois actifs : la glutamine (acide aminé) qui vise à protéger l'intégrité de la paroi intestinale, la curcumine qui a des propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes, et la bactérie commensale Lactobacil-

lus rhamnosus GG, probiotique qui a la faculté de produire un précurseur de la sérotonine, un neuromédiateur impliqué dans la bonne humeur», détaille Joël Doré. Quatre centres participent au projet (Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Créteil), qui doit inclure environ 90 patients souffrant d'un épisode dépressif en échec d'une première ligne de traitement. « Ils vont recevoir soit un apport journalier de ces trois actifs, soit un placebo, pendant deux mois, avec l'espoir que les actifs diminuent l'inflammation de bas grade qui favorise la résistance aux antidépresseurs. Les résultats sont attendus avant la fin 2023 », poursuit Joël Doré.

Nutrition préventive personnalisée

Un autre projet mené par la fondation au sein des centres experts des hôpitaux de Créteil et de Grenoble concerne 150 jeunes adultes présentant un trouble du spectre autistique (TSA) avec ou sans troubles intestinaux associés et 50 témoins. « Dans cette étude observationnelle, la sévérité de l'autisme et celle des troubles intestinaux sont prises en compte », précise Joël Doré. Les selles recueillies font l'objet de séquençages. L'objectif : vérifier si la microbiote est altérée chez les personnes ayant un TSA et si cette altération est plus marquée en cas d'association de

l'autisme à des troubles intestinaux. Les résultats seront connus courant 2023. » L'étape suivante sera de mettre en place un essai clinique visant à résoudre les symptômes intestinaux dans les TSA en partant d'une démarche nutritionnelle pour aller jusqu'au transfert de micro-biotique en l'absence de réponse à cette approche. Une étude américaine a récemment montré que deux ans après un transfert quotidien de micro-biotisme sans pendant 7-8 semaines chez 18 enfants dont 83 % avaient un autisme sévère, 44 % étaient quasi sortis du spectre autistique (le pourcentage de ceux ayant gardé un autisme sévère a chuté à 17 %).

Ce programme sera complété par le projet French Gut, qui vise à collecter les selles de 100 000 majeurs résidant en France métropolitaine. Plusieurs vagues de recrutement auront lieu d'ici à 2027 pour en savoir plus sur les liens entre maladies chroniques et microbiote intestinal, et avec l'espoir de proposer une nutrition préventive personnalisée via les centres experts de la fondation Fondamental. « La nutrition est le premier levier pour agir sur la symbiose entre un hôte et ses bactéries intestinales, nous avons donc tous intérêt à nous rapprocher du régime méditerranéen, a fortiori en cas de trouble mental », conclut Joël Doré. **N. S.-M.**

N.S.-M

Une consultation unique d'immuno-psychiatrie

DEPUIS 2016, la Pr Marion Leboyer, psychiatre, et le Dr Ryad Tamouza, immunologiste, ont créé une consultation d'immuno-psychiatrie aux hôpitaux universitaires Henri-Mondor, à Créteil.

LE FIGARO. – À qui s'adresse votre consultation d'immunopsychiatrie ?

Dr Ryad TAMOUZA. - Nous recevons surtout des adultes avec des troubles bipolaires, une schizophrénie, une dépression, des troubles du spectre autistique. La consultation vise à comprendre les causes et à explorer les mécanismes immunologiques en jeu dans leur pathologie mentale. Selon leur profil, ils peuvent être inclus dans un essai thérapeutique et recevoir des traitements anti-inflammatoires et/ou immunomodulateurs en plus de leur traitement habituel.

Pourquoi recherchez-vous un syndrome métabolique chez vos patients en surpoids ?

Recherché chez tous les malades, il est défini par une obésité, un bilan lipidique anormal, une glycémie élevée, une hypertension artérielle. Ce syndrome est important à identifier rapidement et à soigner car il

peut être à l'origine de maladies cardio-vasculaires très fréquentes dans les maladies mentales et constitue la première cause de mortalité chez ces patients. Si ce syndrome touche 10 % de la population française, il est bien plus fréquent en cas de troubles bipolaires (20 %), de schizophrénies (24 %) et de dépression résistante (38 %), pour de multiples raisons (hygiène de vie, médicaments...). De même, la stéatose hépatique (foie gras) touche davantage les personnes bipolaires. C'est donc une piste importante à creuser pour mieux prendre en charge les patients, mais aussi pour comprendre l'origine de cette association si fréquente aux maladies mentales.

Et pourquoi rechercher des maladies auto-immunes ?

Elles sont bien plus fréquentes chez nos patients avec une maladie mentale, mais elles sont moins souvent prises en charge que dans le reste de la population, alors que c'est une cause d'inflammation chronique et donc de sévérité des troubles psychiatriques. Il persiste un clivage entre médecine somatique et psychiatrique qui fait que ces patients ne sont pas toujours dépistés. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR N. S.-M.

SANTÉ

« Il faut renforcer les politiques publiques contre les effets néfastes du bruit »

POURQUOI LES PANDEMIES FONT LE LIT DES MALADIES MENTALES

Les grandes pandémies s'accompagnent souvent d'une explosion de maladies neuropsychiatriques. Dans les quatre semaines à six mois qui suivent une infection par le Covid, peuvent ainsi se développer des troubles anxieux, cognitifs, de l'humeur, du sommeil, etc. qui doivent être pris en charge.

« Une des explications pour comprendre le lien entre l'infection par le virus du Covid et la survenue de troubles neuropsychiatriques, est la réactivation d'un rétrovirus humain endogène connu pour être un facteur de risque important de schizophrénie et de troubles bipolaires », remarque la Pr Marion Leboyer (hôpital Henri-Mondor, Créteil), coauteur de *Reinventer notre santé mentale avec la Covid-19* (Éditions Odile Jacob).

Autrement dit, le virus pourrait réactiver des gènes de rétrovirus qui dormaient dans notre génome, entraînant une cascade immuno-inflammatoire anormale. « De plus, les patients atteints de maladies mentales ont deux fois plus de risque de développer des formes plus graves de Covid-19 et deux fois plus de risques d'en mourir », ils doivent donc se faire vacciner et être considérés comme prioritaires. La Fondation FondaMental (www.fondation-fondamental.org) a créé la plateforme numérique Post Covid NeuroPsy, pour faciliter le diagnostic, le dépistage et la prise en charge des troubles neuropsychiatriques du Covid long, grâce au mécénat de la Fondation Marc Ladreit de Lacharrière, au partenariat de financement de la région Île-de-France et à la collaboration de la société Humans Matter. **N. S.-M.**

SANTÉ PUBLIQUE « Le bruit est l'une des premières nuisances environnementales déclarées par la population, mais outre la surdité, les autres effets sanitaires qu'il entraîne sont mal connus et peu pris en compte », pouvait-on lire il y a dix ans dans un rapport de l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire. Malheureusement, peu de choses ont changé depuis.

Les sondages continuent régulièrement à placer le bruit sur le podium des trois nuisances les plus importantes dans le quotidien des Français. Dans une étude récente de l'Iopf, 70 % des Français affirment même se sentir « agressés » par le bruit à leur domicile, 83 % sur le lieu de travail et 79 % à l'école. Quant aux études scientifiques, elles démontrent chaque jour un peu plus l'impact considérable du bruit sur la santé. Ainsi, en 2018, un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révisé le bilan de ces nuisances à la hausse, l'organisation internationale considérant désormais le bruit comme la deuxième cause de morbidité environnementale, après la pollution de l'air.

Toutefois, la situation diffère profondément entre ces deux pollutions. Pour l'air, la prise de conscience a remarquablement progressé : les politiques publiques prennent désormais en compte cette question (même si d'aucuns pourraient juger les actions encore insuffisantes). La situation s'améliore fortement avec une diminution de 90 % de certains polluants industriels depuis les années 1990, et de 30 % à 40 % en seulement dix ans pour les polluants urbains habituels.

À l'inverse, pour le bruit, la prise de conscience reste modeste, le débat dans l'espace public inaudible, et les politiques publiques presque inexistantes. En fait, loin de diminuer, le bruit a même plutôt tendance à augmenter car ses sources se multiplient. C'est vrai pour les transports, avec davantage de voitures, d'avions ou de motos en circulation qu'il y a vingt ans. Ces véhicules ont en outre tendance à aller plus vite ou à être plus lourds, ce qui les rend plus bruyants. Cela tient aussi à nos villes de plus en plus denses, actives, stressées, avec des écrans et des musiques amplifiées omniprésents, et à nos rythmes de vie de plus en plus décalés ou prolongés dans la nuit.

Un adulte sur quatre touché

D'un autre côté, l'impact du bruit s'aggrave aussi dans les études parce qu'on le comprend mieux. En effet, il a longtemps été réduit à des conséquences directes sur le système auditif : perte d'audition, hyperacousie, acouphènes. Banales, celles-ci étaient négligées. Mais une nouvelle étude de l'Inserm vient de montrer l'ampleur du phénomène : les déficiences auditives toucheraient un adulte sur quatre ! Surtout, elles s'accompagnent de nombreux autres effets, dits extra-auditifs. L'exposition chronique à des niveaux de bruit même relativement faibles peut en effet générer des perturbations du sommeil ou du stress. Elle favorise, à la longue, des problèmes cardio-vasculaires, hormonaux (obésité, diabète) ou psychologiques (dépression ou troubles de l'apprentissage). Elle pourrait aussi jouer un rôle dans le développement de la maladie d'Alzheimer, voire impacter la reproduction et le développement du fœtus. Pour toutes ces raisons, l'OMS estime que le bruit cause la perte d'environ 2 millions d'années de vie en bonne santé en Europe. Et selon une étude commandée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le Conseil national du bruit en 2021, son coût social atteint 147 milliards d'euros par an en France.

La dégradation du sommeil illustre cette situation : non seulement les Français dorment de moins en moins (en moyenne

6 h 55 par jour, soit une heure de moins qu'il y a cinquante ans), mais ils dorment de plus en plus mal. Des bruits relativement légers peuvent provoquer un retard à l'endormissement, une hausse du nombre et de la durée des éveils nocturnes, une réduction de la durée du sommeil, une diminution des sommeils profond et paradoxal... Quels bruits exactement sont responsables de ces phénomènes ? La sirène d'une ambulance a-t-elle le même effet que le pot d'échappement d'une moto ou que les conversations d'une terrasse animée ? Les mécanismes restent mal connus et il faut encourager la recherche sur ce thème essentiel mais négligé. Des réponses aideraient à construire des politiques publiques efficaces et à convaincre de la nécessité de les mettre en place.

Malgré tout, des outils apparaissent. Les « radars à bruit » que Bruitparif, l'observatoire du bruit en Île-de-France, a développés permettent d'objectiver avec une grande précision les nuisances – et c'est le premier pas d'une concertation. Ils permettent également d'identifier la source du bruit, ouvrant ainsi la voie à la verbalisation des véhicules qui en



Selon les sondages, le bruit est une des trois nuisances les plus importantes dans le quotidien des Français. GALITSKAYA - STOCK.ADOBE.COM

seraient responsables. De nouveaux revêtements routiers montrent de leur côté une efficacité exceptionnelle : en divisant par cinq le bruit émis par le contact pneu-chaussée, ils changent la vie des gens. Les voitures ou les avions sont individuellement moins bruyants, l'isolation des fenêtres ou des cloisons a progressé considérablement, et même quelques règles simples peuvent dimi-

nuer le bruit des véhicules ou du quotidien (conduire calmement, entretenir son véhicule, ne pas modifier le pot d'échappement d'un deux-roues...).

Les solutions existent donc, et il faut les mettre en œuvre. En parallèle, il est nécessaire d'encourager la recherche pour en trouver d'autres. Mais pour cela, il faut prendre conscience du problème. ■



OLIVIER BLOND

• Président de Bruitparif, observatoire du bruit en Île-de-France. Délégué spécial en charge de la santé environnementale au conseil régional d'Île-de-France.

Nous unissons la science, la technologie et les talents pour devancer ensemble la maladie.

Ensemble, avoir une longueur d'avance



Nous sommes confiants dans notre avenir.

Pour accompagner les progrès de la médecine, nous visons des avancées scientifiques plus rapides, plus efficaces et plus prévisibles. Ce parti pris se reflète dans le succès continu de notre politique R&D, y compris des partenariats stratégiques, notamment avec l'Université d'Oxford sur les maladies neurodégénératives, le Kings College à Londres sur le cancer ou 23andMe sur la génétique.

33,6 %
des personnes touchées par le Covid-19 présentent, six mois après l'infection, des symptômes neuropsychiatriques

Source : The Lancet Psychiatry

2
millions d'adultes en France souffriraient de symptômes neuropsychiatriques post-Covid

Source : Santé publique France

1882
Emil Kraepelin, psychiatre allemand, établit un lien entre infections et troubles psychiatriques en notant une hausse des troubles psychiques dans la population après des pandémies respiratoires

Comment lutter contre la démotivation ?

Être démotivé, ce n'est pas manquer de volonté, mais plutôt de stratégies. Or, il existe des outils pour réussir à atteindre ceux de nos objectifs qui s'avèreraient particulièrement ardu.

CHRISTINE LAMIALE
@clamiabile

PSYCHO C'est comme une langue qui parfois s'installe. Se rendre à la salle de gym ? Il fait froid et vous êtes fatigué. Trier les papiers de l'année écoulée ? Cela peut attendre encore un peu. Réaliser cet album photo promis aux grands-parents il y a des mois ? Oui, mais la dernière saison de *The Crown* vous tend les bras... Vous n'avez « pas envie », vous n'êtes « pas motivé », soupirez-vous.

Et c'est là que le bât blesse : l'envie et la motivation sont deux notions très différentes. « La première relève plutôt du registre émotionnel, explique Yves-Alexandre Thalmann, professeur de psychologie et auteur de *Motivations* (humeurs-Sciences). Par exemple, on passe devant un glacier et on laisse libre cours à son envie d'une crème glacée. » A contrario, « la motivation relève du registre cognitif. C'est la décision de s'engager dans une action afin d'atteindre un objectif, pas une énergie mystérieuse qui nous tombe dessus. » Alors comment relancer le mouvement lorsqu'on n'y arrive plus, et quelles raisons d'agir font défaut ?

D'abord, il faut s'interroger sur le pourquoi de l'action envisagée. « On sait que les motifs autodé-

minés (qui viennent de la personne, NDLR) vont davantage persister que les motifs contrôlants (les activités qu'on nous demande de faire ou que l'on s'oblige à faire), précise Fabien Fenouillet, professeur de psychologie positive des apprentissages à l'université Paris Nanterre. Dans le premier cas, la personne est aux commandes : ce sont toutes les activités que l'on fait pour le plaisir, mais aussi celles qui ont de la valeur à nos yeux. En revanche, il est plus difficile d'installer dans le temps les motifs contrôlants. »

Plus difficile, mais pas impossible, à condition de changer de perspective sur la motivation. Si elle ne trouve pas sa source dans une prétendue force intérieure que tout le monde n'aurait pas la chance de posséder, pourquoi ne résulterait-elle pas d'un ensemble de stratégies ? « Avoir de la volonté, c'est prendre des décisions en amont pour ne pas être confronté à ses propres désirs et être contraint de les inhiber, confirme Yves-Alexandre Thalmann. C'est ce qu'on appelle le préengagement. Prenons l'exemple d'une personne qui veut s'obliger à perdre du poids en modérant sa consommation de sucre. Plutôt que d'avoir des tablettes de chocolat chez elle, elle devrait éviter d'en acheter. » Astucieuse manière de contourner un mécanisme contre lequel on ne peut pas grand-chose :



Avoir de la volonté, c'est prendre des décisions en amont pour ne pas être confronté à ses propres désirs et être contraint de les inhiber

YVES-ALEXANDRE THALMANN, PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE

l'inclinaison de notre cerveau en faveur d'une petite récompense immédiate (la saveur sucrée), comparée à un gain supposé et lointain (une meilleure santé).

La force de l'habitude

Trouver des moyens pour éviter un comportement et atteindre notre but est l'un des aspects de la lutte contre la démotivation. Mais comment agir positivement en faveur d'une activité coûteuse mais souhaitée, voire nécessaire ? « Même lorsqu'on pense que faire du sport, par exemple, pourrait être bénéfique, on peut anticiper négativement l'effort à venir, souligne Fabien Fenouillet. On se dit qu'il sera trop important, et nos performances, médiocres. Il faut alors bien se questionner sur les motifs de ce projet. Il vaut mieux l'entamer pour une raison valable comme une meilleure santé à moyen et long terme, que pour l'amélioration de son apparence

physique, plus aléatoire et longue à obtenir. » Enfin, préconise-t-il, « il faut un plan d'action raisonnable qui s'inscrit dans la durée, plutôt que viser trop haut et trop vite ».

Cependant, une fois l'activité sportive commencée, le risque de démotivation reste présent. Aussi Yves-Alexandre Thalmann suggère-t-il d'ajouter une autre incitation au projet. « La stratégie consiste à établir une pénalité si on ne fait pas ce que l'on doit faire, explique le psychologue. On doit dire haut et fort à ses proches : « Cette année, je vais trois fois par semaine à la salle de sport. Et à la première séance que je sèche sans certificat médical, je vous invite tous au restaurant. » Il s'agit de se motiver sur la base de l'aversion à la perte. » En version moins coûteuse pour le porte-monnaie, cela peut être : pas de nouvel épisode de *The Crown* tant que les papiers de 2022 ne sont pas triés. Mais passer le contrat avec

soi-même ne suffit pas : il faudra confier la télécommande à un tiers.

A développer diverses astuces pour se remotiver pointe une perspective plutôt réjouissante : la force de l'habitude. « Le maître-mot pour y arriver : la répétition », insiste Yves-Alexandre Thalmann. Vient un jour où la séance de sport ou d'apprentissage d'une langue étrangère devient une routine incontestée. Reste à décider du moment adéquat pour instaurer une action qui vous tient à cœur. Oubliez les « bonnes résolutions » du début d'année ! « Si une personne se formule à elle-même des résolutions, son cerveau s'y voit déjà et ressent des émotions agréables, dis- sègue Yves-Alexandre Thalmann. Or, on sait que ce sont les émotions désagréables qui mobilisent. En revanche, décider d'une date symbolique peut aider un peu. » A condition de mettre en œuvre toutes les stratégies nécessaires par la suite... ■

Ce que l'anatomie doit à une femme de ménage afro-américaine

PAULINE FRÉOUR

HARRIET COLE était agent d'entretien à la faculté de médecine Hahnemann de Philadelphie lorsqu'elle rencontra Rufus B. Weaver. Cette Afro-Américaine, morte à la trentaine de « phthisie » (tuberculose) vers la fin des années 1880, aurait décidé de faire don de son corps à la science après avoir été sensibilisée aux enjeux de la recherche médicale. Cette femme noire d'origine modeste, humble parmi les plus humbles de son époque, imaginait-elle qu'elle deviendrait mondiale connue, parcourrait le pays et continuerait de susciter enthousiasme et curiosité cent trente ans plus tard - elle, ou plutôt, son système nerveux ?

HISTOIRES DE MÉDECINE



La dépouille de la jeune femme a en effet permis à Rufus Weaver, éminent professeur d'anatomie, d'aller au bout d'un projet que ses homologues de l'époque jugeaient démesuré, impossible, fou. Il s'agissait de disséquer intégralement le système nerveux d'un corps humain pour en exposer la complexe structure à des fins pédagogiques. Avant l'avènement de l'imagerie médicale moderne, la dissection était en effet l'unique façon d'explorer l'incroyable machinerie du corps humain.

À 47 ans, Rufus Weaver s'attelle donc à la tâche, s'y consacrant non-

stop pendant cinq mois. Le travail lui prendra 900 heures. Le médecin démarre par le crâne, qu'il découpe délicatement pour ne conserver que

la dure-mère (qui enveloppe le cerveau) et les nerfs crâniens. Il conserve également les globes oculaires pour mettre en avant le nerf ophtal-

mique. Patiemment, méticuleusement, il dégage la moelle épinière et enveloppe chaque nerf mis à découvert dans un tissu humide, avant de l'enduire de chlorure de zinc pour la conservation, puis de peinture au plomb.

Un squelette arachnéen

Épinglé sur un tableau noir, le résultat est saisissant. Le lacs des quelque 40 paires de nerfs humains, surmonté de deux globes oculaires saillants, s'étale en une planche anatomique qui n'est pas sans rappeler un squelette, en plus arachnéen. On est en 1888, et Weaver prévoit d'utiliser son œuvre pour enseigner l'anatomie à ses élèves. Mais l'exploit suscite un tel intérêt que « Harriet » est présentée à l'Exposition universelle de 1893, organisée à Chicago. Avec elle, le professeur de médecine remporte le premier prix scientifique.

Le spécimen sert encore de longues années pour enseigner aux futurs médecins, et est reproduit dans de nombreux manuels. Mis de côté après ces années d'intense labeur, il passe sous les radars avant d'être retiré des limbes. Il coule désormais des jours tranquilles, accueillant les visiteurs dans le couloir menant à la librairie de la faculté de médecine de Drexel, ainsi qu'a été renommé le Hahnemann Medical College.

Mais comme toute légende, celle de Harriet Cole comporte des zones d'ombre que les historiens s'attellent désormais à lever. De récentes recherches lancées par les archives de la faculté de Drexel ne sont pas parvenues à confirmer tous les éléments de l'histoire transmise à la postérité. Une « Harriet Cole » est bien morte en mars 1888, avec la faculté de médecine de Hahnemann indiquée pour lieu d'inhumation. En revanche,

aucune trace d'elle ne figure parmi le personnel d'entretien de la faculté. Il n'est donc pas certain que la jeune femme ait croisé Rufus Weaver de son vivant. Rien non plus ne permet d'affirmer qu'elle a souhaité faire don de son corps à la science. À l'époque, la démarche est moins bien encadrée qu'aujourd'hui. Elle est aussi très rare, car la plupart des Américains désapprouvent la dissection. La loi prévoit toutefois que les corps qui ne sont pas réclamés auprès des hôpitaux, des prisons ou des hospices (pour indigence notamment) sont transférés aux facultés de médecine. Faute de trace explicite d'un souhait de Harriet Cole de donner son corps à la science, il n'est pas exclu qu'elle ait surtout voulu éviter à ses proches d'avoir à payer ses funérailles, peut-on lire sur le site de la Drexel University. Quant à Rufus Weaver, il aurait privilégié la dépouille de Harriet Cole car elle présentait peu d'« adiposité » (gras), ce qui a vraisemblablement facilité le travail de l'anatomiste.

Si ces faits, présentés à la lumière crue de la connaissance, manquent un peu de grandeur, la puissance d'« Harriet » n'en est pas diminuée. « Ce qui est très intéressant, c'est de voir que malgré tout ce qui existe en format numérique, toutes les informations dont on dispose aujourd'hui sur le système nerveux humain, les gens adorent Harriet. Ils en sont fous », s'amuse en 2012 Joanne Murray, historienne et directrice du Centre sur le patrimoine de la faculté de médecine de Dexter. Le centre continue d'ailleurs de recevoir régulièrement des demandes de photos de la part d'enseignants du secondaire ou du supérieur. En 2012, l'université Drexel l'a même consacrée « plus ancienne employée en exercice ». ■



En 1888, le professeur Rufus Weaver a reconstruit le système nerveux d'une femme, Harriet Cole, agent d'entretien à la faculté de médecine de Philadelphie.

LEGACY CENTER ARCHIVES, DREXEL UNIVERSITY COLLEGE OF MEDICINE, PHILADELPHIA

À Marseille, la justice se penche sur une vaste escroquerie à la viande de cheval

Avec la complicité de vétérinaires, cette chair, qui était impropre à la consommation, a été mise en circulation. Un trafic européen où des équidés servant à des fins cliniques pour Sanofi se sont retrouvés dans les assiettes.

CHLOÉ TRIOMPHE
MARSEILLE

JUSTICE Comment Filou, Saphir, Diego ou Flamme et plusieurs centaines d'autres chevaux se sont-ils retrouvés sur les étales de boucheries chevalines ainsi qu'aux menus de restaurants à Narbonne et dans les alentours, entre 2012 et 2013, au mépris des réglementations sanitaires ? Plus étonnant encore, par quel tour de passe-passe 189 animaux utilisés à des fins cliniques par le laboratoire pharmaceutique Sanofi ont-ils pu être abattus avant de terminer dans nos assiettes, sans éveiller le moindre doute ?

Ce sont les principales questions auxquelles va devoir répondre le tribunal correctionnel de Marseille, qui juge à partir de ce lundi - jusqu'au 2 février - 25 personnes dans cette vaste affaire de trafic de viande de cheval. Les ramifications s'étendent jusqu'à l'Espagne, l'Italie et la Pologne. Le principal prévenu, Patrick Rochette, grossiste en viande chevaline et figure narbonnaise, sera jugé en compagnie de plusieurs de ses fournisseurs et de différents complices. Des profils qui vont du spécialiste informatique, devenu expert en fabrication de faux documents, au rabatteur de chevaux venu toucher sa commission. À leurs côtés, sur le banc des accusés, 13 vétérinaires peu regardants.

Le cœur du trafic repose sur la traçabilité des animaux amenés à l'abattoir, pour lesquels la réglementation européenne exige de



gner, l'Italie ou la Pologne pour être abattus et revendus pour la consommation.

Injections d'antigènes et d'adjuvants

Le plus sidérant dans cette affaire reste sans doute les 189 chevaux du laboratoire Sanofi Pasteur, pourtant marqués du grand S de la société sur la croupe, qui ont pu passer les contrôles de l'abattoir de Narbonne. Des chevaux vendus quelques centaines d'euros au laboratoire et rachetés plusieurs mois ou années plus tard pour la modique somme de 10 euros par le même fournisseur, nécessairement au courant du sort des animaux durant ce laps de temps : ils subissaient une phase d'hyper-immunisation par injections d'antigènes et d'adjuvants, avant qu'on prélève leur sang pour fabriquer des sérums antivenimeux, antirabiques et antitétaniques. Ces animaux sont par principe interdits à la consommation humaine, bien que le risque toxicologique pour l'homme soit a priori nul, selon un expert.

Il s'agit du deuxième dossier sur la viande de cheval impropre à la consommation jugé en moins d'un an par le tribunal de Marseille, qui dispose d'un pôle spécialisé en matière de santé publique. La première affaire, dont le jugement est précisément attendu pendant que se déroule celui-ci, le 11 janvier, avait conduit le procureur à requérir jusqu'à 5 ans de prison contre un négociant de chevaux belge, en dénonçant « une filière frauduleuse du pré jusqu'à l'assiette ». ■

présenter un carnet d'identification portant la mention des éventuels traitements médicamenteux reçus. Le but étant de s'assurer qu'ils ne sont pas impropres à la consommation. C'est là que le bât blesse dans cette affaire. Pour de nombreux animaux, toute la chaîne semble avoir failli : depuis les vétérinaires, qui ont tamponné des feuillets médicamenteux sans

De la viande d'animaux qui avaient reçu des protocoles médicamenteux s'est retrouvée sur les étales de boucheries chevalines ainsi qu'aux menus de restaurants à Narbonne et dans les alentours, entre 2012 et 2013.

même voir les chevaux, jusqu'aux marchands qui n'ont pas hésité à trafiquer des documents. Sans état d'âme, avec l'appât du gain. « J'ai un étalon gras comme une bille », s'agaçait par exemple un marchand de chevaux, contrarié par l'absence de papiers en règle pour sa bête. Qu'à cela ne tienne, il leur suffisait, comme pour cette « bonne jument », d'enlever sur la carte

du propriétaire, en la grattant, la mention « interdit à la consommation ». Ou encore de substituer le document d'identité d'un cheval au profit d'un autre, pourvu que les animaux se ressemblent un peu, question âge et robe.

Une fois les papiers maquillés, les chevaux prenaient la direction de l'abattoir de Narbonne ou bien étaient envoyés vers l'Espa-

Deux visages éloquentes de l'apologie du terrorisme

La réalité de l'islam radical s'est encore manifestée à Noël, dans le Gard et les Hautes-Alpes, avec l'interpellation d'individus menaçants.

JEAN CHICHIZOLA

TERRORISME Surgissant régulièrement un peu partout en France, les affaires d'apologie du terrorisme islamiste sont souvent hétérogènes, comme le démontrent encore deux cas survenus à la Noël dans une station de ski des Hautes-Alpes et un village du Gard. Une fois encore, elles révèlent la fascination persistante de certains individus pour la violence de l'islam radical et la crainte, toujours vive, des autorités d'un passage à l'acte rapide et imprévisible chez ces êtres instables.

Une crainte qui explique la condamnation, le 29 décembre par le tribunal judiciaire d'Alès, d'un homme de 19 ans : alors qu'il avait un casier judiciaire vierge, il a écoupé d'une peine de 7 mois de prison ferme assortie d'un mandat de dépôt à l'audience et de 3 ans de suivi socio-judiciaire. Le prévenu avait été décrit comme très inquiétant par le procureur de la République d'Alès, François Schneider, qui avait requis une peine de 3 ans de prison dont 2 ferme.

Tout commence le jour de Noël, quand le jeune homme, issu d'une famille d'origine marocaine, rentre chez ses parents à Brouzet-lès-Quissac, une commune rurale du Gard aux limites de l'Hérault. Une querelle avec son jeune frère dégenère et ses proches appellent les gendarmes, ce qu'ils avaient déjà été contraints de faire par le passé. Les militaires sont accueillis par un discours très agressif : « Je vais aller en Syrie, en Mauritanie, en Jordanie. Après, je vais revenir et préparer une "dinguerie" contre la France. » François Schneider précise au *Figaro* que l'homme aurait également déclaré aux gendarmes

qu'il se vengerait, qu'il savait où ils habitaient avec leurs familles et qu'il viendrait avec des amis « de Nîmes, Grenoble et Montpellier ».

Placé en garde à vue, il se déclare hostile aux forces de l'ordre, ce qu'il répète devant le tribunal. Si l'intéressé a eu maille à partir avec la justice quand il était mineur,

Le profil de l'individu nous a poussés à agir rapidement et fermement

FLORENT CROUHYLE, PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GAP

avec, semble-t-il, une affaire d'outrage du côté de Toulouse, son casier judiciaire est vierge. Il est inconnu des services de renseignement pour radicalisation. Mais il reconnaît avoir consulté des chaînes animées par des islamistes sur la messagerie cryptée Telegram.

Jugé en comparution immédiate le 29 décembre pour apologie publique d'un acte de terrorisme, il fait montre d'une attitude provocatrice. Souriant, faisant le signe de la victoire au personnel de l'administration pénitentiaire après sa condamnation, il a - chose peu fréquente dans un prétoire - craché par terre lors de la lecture des déclarations de ses parents s'inquiétant de sa dérive. Concernant les gendarmes, il a expliqué : « Je voulais leur faire peur. J'avais la haine. Soit c'est ça, soit je les frappe. » Son importante consommation de cannabis semble avoir eu des effets sur sa santé mentale : l'enquête de personnalité précise que le prévenu assure entendre des voix qui lui donnent des forces et que, s'il ne consommait pas de drogue, il tuerait tout le monde...

« Nous rencontrons de plus en plus de cas de ce type, explique un expert. Des jeunes de 17 à 25 ans

L'un des deux hommes interpellés a violemment menacé les gendarmes, qui intervenaient chez lui à la suite d'une querelle familiale.

consommant beaucoup de cannabis, au taux de THC renforcé, qui basculent dans la schizophrénie et les troubles psychotiques. Ils ne méritent pas de vivre... » Des propos qui lui ont valu d'être déféré, le jour de Noël, devant le parquet de Gap et d'être mis en examen par un juge d'instruction pour « apologie du terrorisme et provocation non publique à la haine en raison de l'appartenance à une nation ».

L'individu a été placé en détention provisoire et l'instruction suit son cours. Le procureur de la République de Gap, Florent Crouhy, a déclaré : « Le profil de l'individu nous a poussés à agir rapidement et fermement. » Et pour cause : le mis en examen était connu pour radicalisation et déjà condamné à quatre reprises dans divers dossiers. Dont une condamnation en 2018 pour « destruction d'un édifice affecté au culte » et une autre, en 2019, pour « déplacement interdit en dehors du périmètre déterminé par le ministre de l'Intérieur pour prévenir la commission d'actes de terrorisme ». Cette dernière condamnation confirme que l'intéressé était dument repéré comme radical, puisque le code de la sécurité intérieure prévoit que, aux « seules fins de prévenir la commission d'actes de terrorisme, toute personne à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour la sécurité et l'ordre publics » peut se voir obliger de ne « pas se déplacer à l'extérieur d'un périmètre géographique déterminé ».

Deux affaires qui, avec des profils et des circonstances différents, rappellent que l'islam radical demeure une menace sur l'ensemble du territoire. ■



VANDERWOLF IMAGES/SHUTTERSTOCK

Plan d'action pour la justice : Dupond-Moretti calme le jeu avec les magistrats

Fort de l'octroi de moyens conséquents, il obtient une mention «favorable» pour ses mesures auprès du monde judiciaire.

JUSTICE Le nouveau Dupond-Moretti est arrivé. Et les syndicats de magistrats accueillent ses annonces, faites jeudi dernier, de façon globalement positive. «Pour la première fois, il nous a dit en substance : "Sans vous, je ne peux rien faire si vous ne vous appropriez pas les réformes"», souligne Ludovic Friat, le nouveau président de l'Union syndicale des magistrats (USM).

Un signe d'apaisement après des mois de mauvais coups et de mépris mutuels. «Le garde des Sceaux a reconnu que la justice était délabrée et il s'engage à un effort sur le long terme», pour suit-on au sein de l'USM. «Certes, il n'y a pas de refondation complète de la justice, mais un pragmatisme que nous saluons, reconnaît de son côté Béatrice Brugère, d'Unité Magistrats. Le garde des Sceaux a choisi un plan d'action qui commence par la rupture avec la maltraitance budgétaire, très ancienne. Il met d'abord les moyens. L'annonce d'une loi organique pour revoir la question des ressources

humaines est une bonne chose. Mais il reste à écrire le projet...»

Les syndicats de magistrats attendent en effet avec circonspection les textes. «Nous serons attentifs à la manière dont les moyens seront déclinés en termes légistiques et réglementaires car, en droit, le diable est toujours dans les détails», prévient Ludovic Friat. S'il y a consensus sur l'allègement de la procédure civile et un recours plus systématique à la conciliation et à la médiation, Unité Magistrats insiste sur l'effort de «changement de logiques et de culture pour les magistrats».

«Les juridictions sont débordées»

L'USM, elle, émet des réserves sur le fait que «ces procédures, comme la césure du procès, sont surtout efficaces pour les contentieux les plus techniques. Autrement dit, cela ne va pas forcément résoudre d'un coup d'un seul la question des stocks. Il faut aussi que les avocats s'en saisissent». Concernant la réforme pénale, «ce n'est pas le



Le garde des Sceaux, Eric Dupond-Moretti, lors de la présentation de son «plan d'action» issu des États généraux de la justice, jeudi, à Paris.

grand soir», sourit Béatrice Brugère. Mais la secrétaire générale d'Unité Magistrats se réjouit que, en matière pénitentiaire, «il ne soit plus question de régulation carcérale». De son côté, l'USM estime

que «la réécriture du code de procédure pénale ne se fera pas tout à fait à droit constant». Elle fera l'objet d'une «vigilance particulière des avocats», prévient Jérôme Gavaudan, président du Conseil

national des barreaux. Pour autant, il concède «faire crédit aux propositions de réforme», d'autant qu'«il n'est plus question de se passer du juge, car les juridictions sont débordées». ■ P.G.

Christophe Soulard : «La Cour de cassation joue un rôle d'apaisement social»

PROPOS RECUEILLIS PAR
PAULE GONZALES
pgonzales@lefigaro.fr

PREMIER président de la Cour de cassation depuis juillet, il est désormais le premier magistrat de France. Après deux ans de guerre ouverte de l'institution contre l'exécutif, il place son mandat sous le signe de l'apaisement.

LE FIGARO. - Quelles priorités donnez-vous à votre mandat ?
Christophe SOULARD. - J'entends défendre le rôle fondamental des juridictions dans notre société comme espaces de résolution apaisée et organisée des conflits. À ce titre, je suis déterminé à ce que la Cour de cassation, qui doit être un modèle, donne davantage à voir la façon dont elle traite les questions de droit et fasse mieux comprendre ses décisions.

J'ai des relations sereines avec le garde des Sceaux

CHRISTOPHE SOULARD

Dans deux affaires disciplinaires, vous avez blanchi les magistrats tout en émettant le soupçon de conflit d'intérêts du garde des Sceaux. N'est-il pas inquiétant que se perpétue cette mauvaise relation entre le politique et les magistrats ?
Ce serait dommage. Mais elle ne se perpétue pas puisque j'ai des relations sereines avec le garde des Sceaux. Nous dialoguons pour évoquer la mise en œuvre du rapport du comité des États généraux de la justice. Ce sont des échanges approfondis, dont il appartient notamment au gouvernement de tirer les conclusions. Quant aux poursuites le concernant, j'ai décidé de ne pas présider les audiences de la Cour de cassation examinant les recours contre des décisions de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République afin que cela n'interfère pas dans nos rapports.

À l'occasion de l'instruction des plaintes contre plusieurs ministres est apparu le fait que, à tous les étages de la procédure, les mêmes juges interviennent.

Que pensez-vous de cette consanguinité procédurale ?
Les textes prévoient que les membres de la commission d'instruction de la Cour de justice de la République (CJR) sont trois conseillers à la Cour de cassation élus pour plusieurs années. Je refuse l'idée d'une consanguinité entre les magistrats. Il existe une muraille de Chine entre la commission d'instruction de la CJR et la Cour de cassation. La commission est autonome et je ne sais rien du déroulement de ses enquêtes.

Malgré les hausses budgétaires, la justice se porte toujours aussi mal. Est-ce seulement une question de moyens ?
Non, mais cette question est essentielle. Par rapport à de nombreux membres du Conseil d'État, la France souffre d'un manque de moyens matériels et humains. Les États généraux ont acté la pauvreté de la justice. Nous avons bénéficié de hausses budgétaires substantielles mais il faudra plusieurs années avant d'en ressentir les bénéfices, car recruter et former du personnel de justice prend du temps. Les magistrats doivent pouvoir espérer que les choses s'améliorent dans des délais raisonnables.

Quelles sont les priorités, selon vous ?
Comme y invitent les États généraux, il faut mettre l'accent sur la justice de première instance, ne serait-ce que parce qu'il s'agit de la première rencontre entre le justiciable et la justice. Si elle fonctionne mieux, le justiciable acceptera davantage le jugement rendu dans son affaire et il peut penser que le taux d'appels diminuera, permettant ainsi de dégager des moyens.

Le gouvernement tente de réduire les délais de la justice au pénal, en créant les cours criminelles départementales, et au civil, en promouvant la conciliation. Qu'en pensez-vous ?
Les cours d'assises présentent l'avantage de faire participer les citoyens à la justice. Le projet des cours criminelles départementales est né des délais de jugement trop longs des cours d'assises. L'intervention des seuls juges professionnels devait permettre de réduire ces délais. L'expérience mérite d'être poursuivie. Quant à la justice civile,

celle du quotidien, même si la justice n'est pas toujours populaire, les citoyens la saisissent beaucoup et attendent beaucoup de leurs juges. Ils veulent pouvoir s'exprimer devant un juge qui les écoute, être certains que leurs arguments seront sérieusement examinés. Le besoin de justice est le besoin d'un juge. Et ce n'est si important de cohésion sociale a, somme toute, un coût modeste pour l'État. Aussi ne faut-il pas déjudiciariser pour de mauvaises raisons, par exemple pour un souci d'économie budgétaire. Néanmoins, il est possible d'imaginer une césure du procès civil avec une décision de principe du juge qui laisse ensuite les parties s'entendre sur les conséquences. Par ailleurs, la médiation doit être encouragée lorsqu'elle permet de régler un problème général de vivre-ensemble dont le litige n'est qu'un symptôme.

Selon vous, la crise de la justice peut-elle se résoudre par une plus grande spécialisation ?
Comme avec ce vote en faveur

de juridictions spécialisées pour les violences conjugales ?
La justice civile mériterait de privilégier une certaine spécialisation dans les carrières. On ne s'improvise pas spécialiste du droit de la concurrence ou de la propriété intellectuelle. Pour autant, il faut aussi des magistrats généralistes capables de traiter les affaires du quotidien. Le sujet des violences conjugales est grave. Il doit être traité avec le plus grand sérieux. Compte tenu de la diversité des questions concernées (sanction pénale, mineurs en danger, affaires familiales), je ne trouve pas évident qu'une juridiction spécialisée offre plus de cohérence ou d'efficacité.

Nous sommes capables de former davantage de magistrats

CHRISTOPHE SOULARD

La Cour de cassation semble coincée entre le droit européen, qui défie notre souveraineté judiciaire, et d'autres cours suprêmes, comme le Conseil d'État, qui, par exemple, est l'arbitre en matière environnementale. Quelle est votre place ?

La primauté du droit européen sur le droit français a été voulue par le constituant. De plus, tenir compte des décisions de la Cour de justice du Luxembourg et de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg ne signifie pas une absence de dialogue. La Cour de cassation pose des questions préjudicielles à la Cour de justice pour faire préciser, voire infléchir, la jurisprudence européenne. Elle l'a fait avec succès à propos du régime des cotisations sociales des travailleurs détachés, en cas de suspicion de fraude. Et avec moins d'écoute concernant le recueil des données de connexion durant les enquêtes... La Cour de cassation n'est pas passive, et ce dialogue doit s'intensifier. Par ailleurs, la Cour de cassation n'est pas en concurrence avec le Conseil d'État. Elle est tout aussi présente dans le contentieux environnemental : je pense aux affaires portant sur les nuisances liées à la production d'énergie ou le régime juridique des intempéries. Les deux hautes juridictions sont attentives à leurs décisions respectives.

Quels sont les grands contentieux et les grands sujets sociétaux sur lesquels vous attirez l'attention du politique ?
La Cour de cassation joue un rôle d'apaisement social. Elle juge tous les jours des questions de société émergentes dans des situations du quotidien. C'est le cas en droit du travail, notamment sur le statut des travailleurs des plateformes numériques. Elle s'est aussi penchée sur des questions de liberté religieuse, qu'il s'agisse des termes employés lors du serment que doit prononcer un agent de la RATP ou de l'interdiction du port de signes distinctifs sur la robe d'avocat. Les discriminations femmes-hommes sont également un sujet important, comme l'illustre une décision récente concernant un steward qui se voyait refuser le port de tresses africaines.

Les cours d'appel entrent plus fréquemment en rébellion contre vos décisions. Comment l'analysez-vous ?
Les rébellions de cours d'appel ont toujours existé. La Cour de cassation n'est pas dans un simple rapport hiérarchique avec ces dernières, mais aussi dans le dialogue. Nous devons être capables de leur apporter une aide méthodologique dans la mise en œuvre de nos décisions. Il faut bien sûr prendre la mesure des difficultés lorsque des rébellions sont le fait de plusieurs juridictions. Nous n'hésitons pas alors à réinterroger notre propre jurisprudence, comme dans le cas récent d'annulations de procédures pénales en raison de leur délai déraisonnable.

Mille cinq cents magistrats vont être recrutés pendant le quinquennat. Comment en garantir l'excellence ?
Je ne m'inquiète pas du niveau des candidats. Ils seront nombreux à postuler avec des profils variés et de qualité. En revanche, en tant que président du conseil d'administration de l'École nationale de la magistrature, je serai très vigilant quant au maintien de la qualité de l'enseignement. Même si c'est une charge lourde pour les tribunaux qui les accueillent en stage, nous sommes capables de former davantage de magistrats. ■



SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

SPORT

Benazzi : « Laporte en retrait, ça ne signifie pas la fin de sa politique »

L'ancien capitaine des Bleus appelle les clubs à voter non à la désignation d'un président délégué.

PROPOS RECUEILLIS PAR
DAVID REYRAT @DavidReyrat

RUGBY Refusant de démissionner de son poste de président de la Fédération française de rugby, Bernard Laporte a cependant été sommé de se mettre en retrait et de renoncer à toutes ses prérogatives par la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castera. D'où ce tour de passe-passe : soumettre au vote des clubs (du 23 au 25 janvier) la nomination d'un président délégué désigné par Laporte et le comité directeur, en l'occurrence Patrick Buisson. Membre d'Ovale Ensemble - la liste d'opposition menée par Florian Grill, battu de peu aux élections en 2020 -, l'ancien capitaine du XV de France, Abdelatif Benazzi appelle, dans un entretien exclusif, à transformer ce vote en un référendum pour ou contre Laporte.

LE FIGARO. - Que pensez-vous de la situation actuelle à la FFR ?
Abdelatif BENAZZI. - Il y a, déjà, un problème d'interprétation des statuts. Le ministère a demandé que Bernard Laporte se mette en retrait et c'est lui qui désigne son successeur ! Pourquoi ne pas avoir nommé un conciliateur ? Mais bon, même si on aurait préféré des élections générales anticipées, on accepte ce référendum qui va donner la voix aux clubs. Et nous allons pousser en faveur du non. Car il s'agit de dénoncer la politique menée par Laporte et ses hommes, dont certains sont là depuis trente ans pour conserver leurs privilèges. Il faut voter non pour qu'il puisse y avoir de vraies élections, très vite. Car la véritable question c'est : qu'est-ce que ça va changer, un président délégué ? Et quelle sera l'influence de Bernard Laporte ? Je rappelle que, conformément à ce qu'a demandé la ministre, il doit renoncer à toutes ses prérogatives. Il ne doit plus non plus représenter le rugby français dans les instances internationales, ni être présent dans les stades. Connaissant le personnage, je demande à voir...

Quelle sera la position d'Ovale Ensemble selon le résultat de ce vote ?
Si le oui l'emporte, on s'y pliera dans un esprit d'apaisement par rapport au grand événement qui approche (la Coupe du monde, en France, du 8 septembre au 28 octobre, NDLR). Mais si le non l'emporte, cela signifie que la politique de Laporte est dénoncée par les clubs. Dans ce cas, il faudra organiser des élections le plus vite possible. Dans les six semaines, avant fin mars, comme le règlement l'impose. Patrick Buisson pourra s'y présenter, et les clubs feront ainsi face à un vrai choix. Mais je sens une fébrilité, des doutes dans l'équipe en place...

Bernard Laporte a déjà prévenu qu'en cas de non, il proposera un autre candidat au vote...
Nous voulons qu'il assume le résultat de ce premier référendum ! Je ne vois pas le ministère, la Ligue (les clubs professionnels) ou l'opposition laisser Bernard Laporte rechoisir un autre président délégué, redemander aux clubs de s'exprimer, et ainsi de suite pour faire durer le plaisir. Au détriment du rugby français. Ce ne sera pas stable. On ne laissera pas faire, quitte à utiliser tous les moyens.

Qu'entendez-vous par « tous les moyens » ?
Il n'est pas question de faire un putsch. Mais n'invertissons pas les rôles ! Ce n'est pas nous qui avons été placés sur le banc des accusés par la justice ; ce n'est pas nous qui avons été condamnés. Il faut mettre fin à toutes ces dérives. Et remettre de la démocratie à la FFR, car, contrairement à ce qu'a promis Laporte, ce n'est pas le cas. Il y a très peu de démocratie au comité directeur. On nous cache beaucoup de choses, on ne nous remet pas les documents. Par exemple, le secrétaire général ne nous a jamais transmis les 80 pages de l'acte d'accusation du procès de Bernard Laporte. Tout est fait, décidé dans le secret d'une équipe restreinte dont les membres se protègent entre eux. Il est impératif de changer ce système.

Mais comment empêcher cette procédure d'un nouveau vote ?
Ce serait un déni de démocratie. S'ils veulent continuer à mettre le rugby français à feu et à sang... Il y aura une révolution des clubs et une pression médiatique énorme. Et je pense que le ministère des Sports prendra une décision radicale.

C'est une question d'éthique pour la liste Ovalle Ensemble ?
Laporte et ses hommes se cachent derrière des statuts tellement mal rédigés qu'ils sont interprétables comme on le veut. Même s'il est écrit nulle part qu'un président condamné peut désigner son successeur (Sourire...). Mais peu importe. Le rugby français a déjà gagné quelque chose : Bernard Laporte est mis de côté. Je félicite la ministre d'avoir eu ce courage-là. Et doublement, puisqu'elle avait auparavant déjà mis fin aux dérives de Claude Atcher à la tête du comité d'organisation de la Coupe du monde 2023. Mais Laporte de côté, ça ne signifie pas la fin de sa politique si l'un de ses hommes prend sa place. On sait très bien qu'il a une emprise sur certains. Que le comité directeur a toujours soutenu aveuglément, et soutient encore, une direction qui a été jugée et condamnée. Que ce comité directeur a accepté que la FFR paye les frais d'avocats de Bernard Laporte (200 000 euros), que ce dernier refuse désormais de rembourser.

Ancien capitaine du XV de France, Abdelatif Benazzi fait partie de l'opposition à l'actuel président de la Fédération française de rugby.
DOMINE JEROME/ABACA

N'invertissons pas les rôles ! Ce n'est pas nous qui avons été placés sur le banc des accusés par la justice ; ce n'est pas nous qui avons été condamnés. Il faut mettre fin à toutes ces dérives. Et remettre de la démocratie à la FFR

ABDELATIF BENAZZI



Mais tout le monde se tait. Il n'y a qu'à voir le personnel à Marcoussis (ville de l'Essonne où se situe le siège de la FFR). L'ambiance est mortifère, sinistre, avec toute la pression qui est mise sur eux. L'équipe Laporte est en train de tout détruire.

Avez-vous des garanties sur la procédure électorale, la ministre ayant réclamé « un vote irréprochable » ?
Le comité d'éthique de la FFR a garanti la transparence. Mais nous aimerions la présence d'un membre de l'opposition pendant le décompte. J'ai un souvenir détestable des élections de 2020 (Laporte l'avait emporté sur Grill avec 51,47% des voix). On avait attendu les résultats plus d'une heure. Qu'est-ce qui s'est passé durant cette heure-là ? Ce serait très grave que ça se reproduise lors de ce référendum...

L'équipe de Laporte vous accuse de déstabiliser le XV de France en menant ce combat.
Sportivement, l'équipe de France tourne très bien. Mais je me pose la question de ces adjoints qui ont déjà signé ailleurs pour l'après-Coupe du monde (Laurent Labit et Karim Ghezal au Stade Français Paris ; Thibault Giraud à Bordeaux-Bègles). Pourquoi ne restent-ils pas ? Des Coupes du monde à domicile gâchées, j'en ai connu. Celle de 1991, où Albert Ferrasse, Bernard Laporte, Marcel Martin et Jean Fabre se faisaient la guerre pour prendre la fédération. Nous les joueurs, au milieu, on a été foutu dehors après un quart de finale pourri au Parc des

Princes. Celle de 2007, où la politique a pris le pas entre Bernard Laporte (alors président de la FFR), qui visitait la présidence de World Rugby, et le sélectionneur Bernard Laporte, qui avait déjà la tête à son poste de secrétaire d'État aux Sports... Il faut retenir ces leçons, protéger l'équipe de France pour qu'elle puisse sereinement préparer la Coupe du monde. Cet événement doit être une grande fête nationale, pas un enjeu de guerres politiques.

Et quid de Fabien Galthié, qui a menacé de démissionner en cas de départ de Bernard Laporte ?
Laporte et Galthié sont proches. Mais Fabien est-il proche de Buisson ? Comment fonctionnerait ce tandem ? On n'en sait rien... Je connais très bien Fabien, j'ai joué avec lui. Je lui ai dit de ne pas prendre de position politique. Il continuera à faire son excellent travail quel que soit le prochain président de la FFR. Il n'est absolument pas remis en cause.

Toutes ces affaires sont désastreuses pour l'image du rugby français...
Je viens de passer deux jours à Londres. Tout le monde ne m'a parlé que de cela. Pour eux, condamnation égale tourner la page. Ils me demandent à quoi l'on joue, pour quoi on aime tant gâcher les choses ? « Vous avez un événement exceptionnel qui concerne tout le rugby mondial, arrêtez vos conneries ! »

Souhaitez-vous également que le contrat de sponsor maillot détenu par Altrad soit remis en question ?
En Nouvelle-Zélande, ils se posent la question pour les All Blacks (également sponsorisés par le groupe Altrad). Nous devons aussi nous la poser, mais sans être extrémiste. Il faudra bien étudier la chose juridiquement. Ce n'est pas le moment de s'exprimer sur ce point. ■

ZOOM

Coupe de France : Clermont éliminé par des amateurs

Un Paris SG rajeuni a souffert à Châteauroux vendredi, mais s'est imposé 3-1. L'autre club de la capitale, le Paris FC, est également qualifié, après sa victoire contre Valenciennes. Plusieurs clubs de ligue 1 sont tombés : Monaco, Montpellier, Nice et Clermont. Les Auvergnats ont été éliminés par Strasbourg Koenigshoffen, club de 6^e division qui atteint les 16^{es} de finale pour la première fois de son histoire. Brest, Marseille, Lyon, Nantes et Lens poursuivent, eux, l'aventure. Dans l'affiche de ces 32^{es} de finale, Bordeaux s'est incliné à domicile face à Rennes (1-2). Dimanche, Lorient, Reims et Ajaccio se sont également qualifiés.

T.G.

EN BREF

Ski alpin : Shiffrin égale le record historique de Vonn

L'Américaine Mikaela Shiffrin a rejoint sa compatriote Lindsey Vonn dans la légende du ski. Ce dimanche, en remportant le slalom géant de Kranjska Gora (Slovénie), la skieuse a égalé son record de 82 victoires en Coupe du monde.

Tennis : Djokovic se fait peur mais gagne

Retour gagnant en Australie pour le Serbe, qui a remporté le tournoi d'Adélaïde non sans frayer. Novak Djokovic a dû sauver une balle de match avant de finalement venir à bout de l'Américain Sebastian Korda, 33^e mondial, 6-7, 7-6, 6-4. Le 92^e titre de sa carrière.

ÉLIZABETH MARTICHOUX
RECOT
AURÉLIEN PRADIÉ
Secrétaire général Les Républicains et député du Lot

Ce soir à 19h30

En direct sur le canal 13 de la TNT et sur lefigaro.fr

Didier Deschamps, une prolongation et des questions

Reconduit jusqu'en juillet 2026, le sélectionneur profite du récent parcours des Bleus en Coupe du monde. Décryptage.

BAPTISTE DESPREZ @Batdesprez

FOOTBALL Contrat, Zidane, dossiers chauds... De nombreuses questions se posent après la prolongation de Didier Deschamps à la tête des Bleus.

Deschamps prolongé, est-ce (vraiment) une surprise ?

Non. Si le timing prévoyait une annonce pour la semaine à venir, Noël Le Graët, 81 ans, a réussi son coup de communication samedi matin lors de l'assemblée générale de la Fédération française de football, réunissant le comex de la FFF et les patrons de ligues et de districts. Au côté d'un Didier Deschamps tout sourire et devant un auditoire ravi d'avoir la première de cette annonce, le président de la plus puissante fédération sportive de France a voulu marquer le coup et montrer qu'il gèrât les dossiers importants. Mais, dans le fond, la prolongation de Deschamps, en poste depuis juillet 2012, ne surprend personne. Finaliste de la Coupe du monde, après un match légendaire contre l'Argentine (3-3, 2 tab à 4), «DD» a repris la main au Qatar et prouvé qu'il restait l'homme de la situation, avec notamment un management évolutif. Son président l'adore, ses joueurs le suivent et lui sait, ambitieux et pas usé, qu'il n'existe pas de plus beau poste.

Pourquoi une prolongation jusqu'en 2026 ?

Parce que Didier Deschamps le désire. Et qu'il a réussi à faire plier son président, plutôt enclin dans son premier temps de prolonger son sélectionneur jusqu'à l'Euro en Alle-



Didier Deschamps, à la Fédération française de football, le 9 novembre.
FRANCK FIFE/AFP

magne (14 juin-14 juillet 2024). Revigoré par l'aventure quasi parfaite au Qatar, conscient d'avoir inversé la tendance après un Euro 2021 raté (élimination en 8^{es} de finale contre la Suisse) et soucieux d'avoir un groupe composé d'anciens et de nouveaux acquis à sa cause et réceptifs à son discours, Deschamps a profité de cette dynamique pour obtenir quatre ans de plus avec l'équipe de France. Sauf cataclysme lors du prochain Euro, il dirigera les Bleus à la Coupe du monde 2026 prévue aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Jamais rassasié, il compte sur ce nouveau mandat pour offrir un titre à une sélection qui reste sur une victoire à la Coupe du monde en 2018, une finale de l'Euro en 2016 et un parcours identique en 2022. Des résultats enviés par tous les pays.

Deschamps et Le Graët s'accaparent-ils la sélection ?

C'est la question qui agite le mil-

crocosme depuis l'annonce de la prolongation. En poste depuis bientôt onze ans - aucun autre sélectionneur français n'a fait mieux -, le Basque de 54 ans jouit d'une confiance totale de son président, et les deux hommes avancent, malgré les critiques, sans se soucier du qu'en-dira-t-on. À tort ou à raison, chacun a sa propre idée, mais c'est leur façon de faire. Si la question de la durée du contrat peut être discutée, difficile d'en dire autant de la prolongation d'un technicien qui reste sur une finale de Coupe du monde, après avoir dû se passer de nombreux éléments importants au Qatar (Pogba, Kanté, Maignan, Nkunku, Lucas Hernandez, Benzema...) et que le groupe n'a cessé de suivre avec force. Sur le débat de la qualité de jeu des Bleus, les questions demeurent. Mais, pendant un mois au sein de l'État gazier, quelle sélection a maîtrisé son sujet du début à la fin ? Quelle sélection a offert un style de jeu séduisant durant toute la compé-

tion ? Laquelle a marché sur tout le monde ? Aucune. Dans le football de sélection, incomparable avec les clubs, difficile de trouver mieux que Deschamps sur le marché.

Quels chantiers attendent Deschamps ?

Une qualification pour l'Euro 2024, avec le début des éliminatoires dès le 24 mars prochain lors de la réception des Pays-Bas (l'Irlande, la Grèce et Gibraltar complètent le groupe), s'avance comme le premier objectif des mois à venir. Et, par ricochet, une victoire lors du championnat d'Europe sera visée pour Deschamps qui n'a toujours pas digéré la défaite en finale contre le Portugal en 2016 et l'élimination face aux Suisses en 2021. « Si je continue, c'est que je suis convaincu qu'il y a de belles choses à faire, estime-t-il. Mais ce n'est pas pour faire un copier-coller. » Du côté des joueurs, il faudra gérer le retour des absents du Qa-

tar (Kimpembe, Pogba, Kanté, Nkunku...), qui n'ont plus leur place assurée après les belles prestations, à des degrés divers, de leurs « remplaçants » (Upamecano, Konaté, Tchouaméni, Rabiot, Thuram, Kolo Muani...). Et prendre position sur les dossiers chauds - concurrence Lloris-Maignan, gestion de Giroud (36 ans) et de Benzema (35 ans), qui a laissé entendre une fin de carrière internationale - qui animeront rapidement les débats. « La vérité de la Coupe du monde ne sera pas celle du mois de mars. La situation n'est pas figée », plante « DD ». La rentrée de mars s'annonce déjà intense et mouvementée.

Quel avenir pour Zinedine Zidane ?

La prolongation de contrat de l'actuel sélectionneur chez les Bleus balaise, à nouveau, l'hypothèse « ZZ » en équipe de France. Libre de tout contrat depuis l'été 2021, le champion du monde 1998 patientait dans l'ombre en espérant assouvir son rêve de diriger la sélection des 2023. Raté. Il devra encore patienter plusieurs années. Ce qui induit pour le triple vainqueur de la Ligue des champions avec le Real Madrid de retrouver un défi rapidement. Les possibilités ne manqueront pas dans les jours, semaines et mois à venir. Le Brésil lui fait les yeux doux, un retour à la Juventus Turin ou à Madrid est murmuré, alors que la piste l'envoyant au PSG peut rapidement revenir dans l'actualité en cas d'élimination hâtive des Parisiens en Ligue des champions. À 50 ans, Zinedine Zidane ne peut pas entraîner n'importe où, ce qui se comprend. Une fois la déception digérée de voir le train bleu lui passer sous le nez, charge à lui de retrouver un challenge à sa hauteur. ■

LE CALENDRIER DES BLEUS EN 2023

FRANCE	24 mars	PAYS-BAS
IRLANDE	27 mars	FRANCE
GIBRALTAR	16 juin	FRANCE
FRANCE	19 juin	GRÈCE
FRANCE	7 septembre	IRLANDE
PAYS-BAS	13 octobre	FRANCE
FRANCE	18 novembre	GIBRALTAR
GRÈCE	21 novembre	FRANCE

Tous ces matchs comptent pour les qualifications à l'Euro 2024 en Allemagne.

La discrète Céline Boutier se rapproche de la lumière

En 2022, la Française de 29 ans installée sur le Circuit américain s'est rapprochée des sommets. 2023 pourrait être son année.

ROMAIN SCHNEIDER
rschneider@lefigaro.fr

GOLF Après sa très riche et fructueuse saison 2022, cette acharnée du travail a posé ses clubs de longues semaines durant l'intersaison : « Je n'ai vraiment rien fait pendant un mois, confiait-elle au Figaro la veille du réveillon de Noël. J'ai tapé quelques balles pour deux opérations avec mes sponsors mais je n'ai pas fait un 18-trous depuis mi-novembre... » Après avoir terminé 10^e de la finale du Circuit américain, la Française installée à Dallas (Texas) s'est accordé quelques jours de vacances aux États-Unis, puis a traversé l'Atlantique pour profiter de sa famille du 16 au 26 décembre. « Ça fait du bien d'entendre parler français et de l'exercer un peu. »

Celle qui nous confiait avant le dernier Evian Championship que ça ne la dérangeait pas de passer des heures sur un parcours, même quand elle n'était pas en compétition, confesse avec le sourire : « C'est vraiment la première fois que j'ai fait un break aussi long sans vraiment trop culpabiliser. D'ordinaire, j'ai besoin de jouer pour me rassurer, et, après une semaine sans club,

j'ai toujours eu l'angoisse de perdre mes sensations. »

Si la victoire l'a fuie en 2022, elle a signé 13 top 10, dont 2 en Majors (4^e du Chevron Championship et 7^e du British Open) et 6 top 5, pour seulement 3 cuts ratés en 25 épreuves. « J'en tire évidemment beaucoup de satisfaction. Le seul bémol, c'est que je n'ai pas réussi à l'emporter sur le LPGA Tour (Circuit américain, NDLR). Mais je me suis retrouvée en position de gagner dans les dernières parties quasiment toutes les semaines. J'ai réussi à atteindre cette régularité car mon niveau de jeu a été bon. J'ai été solide du tee au green. Le putting, plus régulier que par le passé, a beaucoup progressé. »

12^e place mondiale

Sa constance dans l'excellence a été récompensée par une 12^e place mondiale. Un classement jamais atteint par un joueur ou une joueuse tricolore (Victor Dubuisson, avait été 15^e mondial le 1^{er} février 2015). « C'est assez gratifiant de se dire qu'on fait un peu partie de l'histoire du golf français, mais, de manière générale, je ne porte pas trop attention aux classements. »

La numéro 1 française, qui fêtera ses 30 ans en novembre prochain, a changé de dimension

Céline Boutier, à l'US Women's Open en Caroline du Nord, le 2 juin.



DAVID YEZELLE/USA TODAY SPORTS VIA REUTERS CONNECT

pour sa cinquième saison sur le puissant LPGA Tour. Formée au Paris Country Club, puis à la Texas University, l'ancienne numéro 1 mondiale amateur (2014)

ne fait plus de complexes. « J'ai tendance à me déprécier. Voir les choses qui ne vont pas, c'est assez naturel chez moi. J'ai travaillé là-dessus, et je me sens beaucoup plus à l'aise. Ça joue dans mes performances, de savoir que je suis à ma place dans le top 15. C'est quelque chose que je continue de travailler, car le petit complexe demeure parfois quand je joue la gagne avec les meilleures sur les plus gros tournois. »

Retournée dans son fief de Dallas fin décembre afin de se préparer pour le Hilton Grand Vacations Tournament of Champions (19-22 janvier), qui ouvre la saison 2023, la native de Montrouge a fait chauffer de nouveaux ses clubs, sans révolutionner son jeu. « Je ne vais pas modifier la gestuelle de mon swing pour gagner 10 mètres. Cela n'aurait aucun sens. Je ne serai jamais une grande frappeuse. Mais ma longueur actuelle me permet de performer et de gagner. Je vais continuer à m'appuyer sur mes forces. »

Avec plus de 1,1 million d'euros de gains en tournoi cette saison (3,5 millions en carrière), Céline Boutier a soigné son compte en banque. Pourtant, en France, où le golf reste encore trop confidentiel, la discrète

Céline ne déborde pas de sollicitations médiatiques. « Quand je me promène dans les rues de Paris, on me laisse tranquille, s'amuse-t-elle. Je n'ai vraiment pas l'impression d'être quelqu'un de spécial. Après, c'est sûr qu'une victoire en Major d'une Française permettrait que l'on parle un peu plus de golf féminin chez nous. Mais, même si je suis numéro 1 mondiale et que je gagne cinq Majors, j'ai le sentiment que je pourrais encore me balader tranquillement dans la rue. »

Si elle garde les JO de Paris 2024 « dans un coin de (sa) tête », la patronne du golf français vise en 2023 un premier sacre en Grand Chelem et une troisième participation à la Solheim Cup (22-24 septembre, l'équivalent de la Ryder Cup chez les femmes) après ses deux participations victorieuses (2019 et 2021). « J'ai fait deux top 10 dans les Majors, mais je n'ai jamais été en position de gagner, malgré un bon niveau de jeu. J'ai bien démarré au Chevron Championship (4^e) et bien fini au British (7^e). Il faut que je gagne encore en régularité sur quatre tours... » La Française d'origine thaïlandaise, qui ne cherche pas la lumière, pourrait pourtant bien la trouver très bientôt. ■

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr

Téléphone
01 56 52 27 27

sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

deuils

« Lève-toi, respendis, Jérusalem, car ta lumière est venue, et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi. »
Isaïe 60, 1-9.

Le 6 janvier 2023, en la fête de l'Épiphanie,

Mme Ennemond BETH
née Marie-Joséphine Croizier,

s'est endormie dans la Paix du Seigneur, munie des sacrements de l'Eglise dans sa 99^e année.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église paroissiale de Cheval-Blanc (Vaucluse), le mardi 10 janvier 2023, à 14 h 30.

Elle sera inhumée au cimetière de Méridol.

M. et Mme Jean-Claude Absil, leur épouse, M. et Mme Emmanuel Beth en union avec son époux, le général de corps d'armée Emmanuel Beth (†), M. et Mme Christian Debay, le général de division M. et Mme Bruno Beth, le général d'armée et Mme Frédéric Beth, ses enfants,

ses 36 petits-enfants et ses 131 arrière-petits-enfants la confient à votre prière.

« La Roquette », 346, chemin de la Roquette, 84460 Cheval-Blanc.

Sare (Pyrénées-Atlantiques).

Mme Françoise Boudon, son épouse,

Christine et Christophe Caze, Patrick Boudon, Olivier et Laure Boudon, ses enfants,

Quiterrie, Marie, Louis et Alice, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian BOUDON
survenu le 16 décembre 2022, à Sare.

LE FIGARO
le carnet du jour

Conférences, communications
Communiquez sur vos événements en ligne



Tél. 01 56 52 27 27
carnetdujour@media.figaro.fr
carnetdujour.lefigaro.fr

Saint-Vallier (Saône-et-Loire).

Eloïse de Brassier de Jocas, son épouse,

Laure et Christophe Brossier, François-Xavier et Nathalie de Brassier de Jocas, Elisabeth de Brassier de Jocas et Benoît Dupoux, ses enfants,

Elle, Camille, Fanny, Valentin, Ambre et Quentin, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel de BRASSIER de JOCAS
né le 27 juillet 1941,

survenu le 3 janvier 2023, à l'âge de 81 ans, à Chalon-sur-Saône.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne, à Bédarrides (Vaucluse), le mardi 10 janvier 2023, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean-Marc et Albane Buan, Patrick et Mélanie Buan, Marie-Hélène et Mickaël Joffroy,

Adèle, Mahaut et Amicie, Noémie, Lancelot et Enguerrand, Sacha et Charline

font part du rappel à Dieu de

Mme Françoise BUAN
née Bourgeois,

le 28 décembre 2022, à l'âge de 83 ans.

Le service religieux sera célébré au temple, 11, rue Marmontel, à Clermont-Ferrand, le mardi 10 janvier 2023, à 10 heures.

30, rue Montaigne, 47000 Agen.

Nicole Cavanoli, son épouse,

Guillaume, Hubert et Emmanuel, ses fils, et leurs conjoints,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

et toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

François CAVANOLI

survenu le 5 janvier 2023, à l'âge de 96 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, Paris (14^e).

Mme Christian du Closel, née Sophie Servan-Schreiber, son épouse,

M. et Mme Edouard du Closel, le marquis et la marquise de Vibre, M. et Mme Alexandre Pepin Lehalleur, ses enfants,

Isaure et Henri son fiancé, Eugénie, Maximilien, Aymar, Elvire, Edouard, Aimery, Hélène, Amicie, ses petits-enfants,

M. et Mme Arnault du Closel et leur fils, M. et Mme Aymar du Closel et leurs enfants, ses frères, belles-sœurs et neveux,

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

M. Christian du CLOSEL

le 4 janvier 2023, dans sa 75^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, à Paris (7^e), le jeudi 12 janvier, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), le vendredi 13 janvier, à 10 h 30.

En union avec Nicole Cesbron Lavau (†), son épouse,

Violaine et Yves de Clerck, Erick (†), Ariane (†), Fabienne et Baudoin de Monplenet, ses enfants,

ses 23 petits-enfants, ses 24 arrière-petits-enfants

ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Philippe CESBRON LAVAU
officier de la Légion d'honneur,

dans sa 99^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 janvier 2023, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin-de-Joué, à Valanjou (Maine-et-Loire).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Laval (Mayenne).

Mme Philippe Delobelle, née Jacqueline Mercier, son épouse,

M. et Mme Bruno Delobelle, M. et Mme Etienne de Coutard, M. et Mme Patrick Delobelle, le vicomte et la vicomtesse Hubert du Breil de Pontbriand, M. et Mme Eric Dumas, M. et Mme Frédéric Matile, ses enfants,

ses 20 petits-enfants,

ses 35 arrière-petits-enfants,

M. Gérard Delobelle, Mme Bertrand Delobelle, M. Marc Leclerc, Mme Christine Robin, Mme Anny Mercier, ses frères-sœurs, et belles-sœurs,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe DELOBELLE
chevalier de l'Ordre national du Mérite,

survenu le 7 janvier 2023, à l'âge de 91 ans, à Laval.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Cordeliers, à Laval, le mardi 10 janvier, à 14 h 30.

Alix Fourcade, son épouse, Roselyne Méric, Florence Bois et ses enfants, Philippe et Pénélope Fraissinet et leurs enfants, France de Lastours, Pierre de Lastours, François, Xavier de Lastours, Patrick Rodriguez-Redington et sa famille

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques FOURCADE

survenu le 6 janvier 2023.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris (7^e), le mercredi 11 janvier, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Le Quesnay, 14710 Mandeville-en-Bessin.

Michèle-Natacha Lequesne, née Le Cerf, son épouse,

M. et Mme Pascal Lequesne, Constance Lequesne, ses enfants,

Roxane et Marcel Pélicier-Brouet, ses petits-enfants,

ont la douleur de vous faire part du décès de

docteur Michel LEQUESNE
chevalier de la Légion d'honneur,

ancien chef de service de rhumatologie de l'hôpital Leopold Bellan, à Paris,

survenu le 31 décembre 2022, à l'âge de 98 ans.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 12 janvier 2023, à 12 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris (20^e).

31, rue Guilleminot, 75014 Paris.

Henri et Béatrice Coisne Rosiau, Sylvie et Luc Barré Coisne, Marie-Christine et Michel Roquette Coisne, le comte Philippe-Edouard de Moustier et la comtesse, née Laurence Coisne, son frère et sa belle-sœur, ses sœurs et beaux-frères,

Arthur Vercken De Vreuschmen, Victor Vercken De Vreuschmen et Claire Oudinet, Léonard et Marie Vercken De Vreuschmen, ses beaux-enfants,

ses 16 neveux et nièces,

Nezha Larrauffe et Nordine Ouardjili, ses fidèles assistants,

ont la tristesse de vous faire part du décès, dans sa soixante-treizième année, de

Martine COISNE VERCKEN DE VREUSCHMEN
ancienne avocate au barreau de Paris,

qui s'est éteinte à son domicile, le 6 janvier 2023, entourée de ses proches.

La célébration d'A-Dieu aura lieu le jeudi 12 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7^e).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

97, rue du Bac, 75007 Paris.

Mme Meillet, son épouse,

Sylvie, sa fille, Héloïse, sa petite-fille,

ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Jacques MEILLET

survenu le 23 décembre 2022, à l'âge de 87 ans.

2 bis, avenue Albert-Caillois, 77500 Chelles.

Est entré dans la lumière et l'amour du Père, le

baron de POTESA DE WALEFFE

né à Les Waleffes (Belgique), le 16 mai 1932 et Warehem, le 4 janvier 2023, dans sa 91^e année, entouré de l'affection des siens et muni du sacrement des malades.

Vous en font part avec tristesse

la baronne de Potesa de Waleffe, son épouse,

Mme Axelle de Potesa de Waleffe, M. et Mme de Potesa de Waleffe et leurs enfants, Mlle Emérence de Potesa de Waleffe, M. Louis-Emmanuel de Potesa de Waleffe, Mlle Anaïs de Potesa de Waleffe,

le comte et la comtesse Benoît de Rodellec du Porzic et leurs enfants,

le comte et la comtesse Edouard de Rodellec du Porzic, leurs filles, Zita et Helena, le comte Arnaud de Rodellec du Porzic, Mlle Flore de Rodellec du Porzic, Mme Auriane de Potesa de Waleffe,

M. et Mme Stéphane Terlinden et leur fils, Jean-Charles Terlinden, ses enfants, petits-enfants et arrière-petites-filles,

M. (†) et Mme Jean de Timéry de Binkum, ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,

M. et Mme (†) Gaëtan de Timéry de Binkum, ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,

M. (†) et Mme Daniel Kervyn de Meerendré, leurs enfants, beaux-enfants et petits-enfants,

Mme Myriam de Timéry de Binkum, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

L'eucharistie des funérailles sera célébrée en l'église Saint-Georges, à Les Waleffes, ce lundi 9 janvier 2023, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Messe et anniversaires

La messe de 18 h 30, le dimanche 15 janvier 2023, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17^e), sera célébrée à la mémoire de

Mme Christian MORILLOT
née Edmée Forzinetti,

rappelée à Dieu le 10 janvier 2023.

Le colonel (e.r.) Hugues Ramacciotti en union avec Mme Hugues Ramacciotti (†), née Marie-France Guyot, ses parents,

le comte et la comtesse Thibault de Tanotarn, Sixte-Henry, Gonzague, Cyril, Pierre-Armand et Amicie, le colonel et la comtesse Éric de Franqueville, Louis, Ghislain, Loraine, Amaury et Amalia, le colonel et Mme Laurent Vonderscher, Alix, Hubert, Vianney, Inès, Brieuc, Aude et Brune, ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,

M. Arnaud Bizard, l'abbé Hubert Bizard, ses cousins,

ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre-Hugues RAMACCIOTTI

décédé accidentellement le 1^{er} janvier 2023, à l'âge de 55 ans.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe de funérailles qui sera célébrée ce lundi 9 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (5^e).

Il sera inhumé au cimetière du Montparnasse, à 16 h 30, où il rejoindra sa mère, décédée le 24 mai 2022.

remerciements

Mme Jacqueline Plasse, née Algan, son épouse,

ses enfants et petits-enfants et toute la famille,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Georges PLASSE

vous prient de trouver ici, leurs sincères remerciements.

Isabelle Tillous-Borde, son épouse,

Florian et Capucine Tillous-Borde, Olivier et Maud Tillous-Borde, ses enfants,

Théodore, Augustin, Grégoire, Hadrien, Hector, Martin et Gaspard, ses petits-fils,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Philippe TILLOUS-BORDE
Ingénieur agronome, co-fondateur du groupe Sofiprotéol / Avril,

ancien président de la Fondation Avril, administrateur de la Fondation Voir et Entendre,

survenu le 17 décembre 2022,

vous prient de trouver ici, leurs sincères remerciements.

Mme Hubert Tisser de Mallerai, née Martine Garczynska, son épouse,

Guillaume et Béatrice Tisser de Mallerai, Vincent et Julie Tisser de Mallerai, Arnel et Olivier Le Bihan, ses enfants et leurs conjoints,

Mayeul, Sacha, Calixte, Marcou, Pia, Zoé, Quentin, ses sept petits-enfants,

ses frères, sœur et leurs conjoints, leurs enfants et petits-enfants, ses beaux-frères, belles-sœurs et très nombreux neveux et nièces,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu de

Hubert TISSIER de MALLERAI

le 28 décembre 2022,

vous prient de trouver ici, leurs sincères remerciements.

messes et anniversaires

La messe de 18 h 30, le dimanche 15 janvier 2023, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17^e), sera célébrée à la mémoire de

Mme Christian MORILLOT
née Edmée Forzinetti,

rappelée à Dieu le 10 janvier 2023.

Cultiver sa liberté, c'est cultiver sa curiosité.



Recevez Le Figaro chaque jour et ses magazines le week-end. Accédez aux versions numériques du journal, des magazines et des hors-séries culturels ainsi qu'aux applications Figaro Jeux et Le Figaro Cuisine.

279€ pour 6 mois
au lieu de 594€

LE FIGARO
La culture de la liberté depuis 1826

ABONNEZ-VOUS AU FIGARO

À renvoyer dans une enveloppe affranchie à :
LE FIGARO ABONNEMENT
45 avenue du Général Leclerc 60643 CHANTILLY CEDEX

☐ OUI, je m'abonne à la **Formule CLUB** pour **279€** au lieu de 594€, soit 53% de réduction. Je reçois pendant 6 mois Le Figaro du lundi au samedi, accompagné des cahiers thématiques et des magazines du week-end. J'accède à leurs versions numériques et aux hors-séries culturels ainsi qu'aux applications Figaro Jeux et Le Figaro Cuisine.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. portable : _____ pour améliorer le suivi de votre livraison

Pour accéder aux versions numériques, il est indispensable de compléter votre adresse mail :

E-mail : _____ en majuscules

Je joins mon règlement par : _____ Date et signature : _____

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Figaro

☐ CB N° _____

Expire fin : _____

Offre France métropolitaine réservée aux nouveaux abonnés valable jusqu'au 31/12/2023. Les informations recueillies sur ce bulletin sont destinées au Figaro, ses partenaires commerciaux et ses sous-traitants, pour la gestion de votre abonnement et à vous adresser des offres commerciales pour des produits et services similaires. Vous pouvez obtenir une copie de vos données et les rectifier en nous adressant un courrier et une copie d'une pièce d'identité à : Le Figaro, DPO, 14 boulevard Haussmann 75009 Paris. Si vous ne souhaitez pas recevoir nos promotions et sollicitations, cochez cette case 9. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des partenaires commerciaux pour de la prospection postale, cochez cette case 9. Nos CGV sont consultables sur www.lefigaro.fr

Le Danemark, ce pays où la fermeture migra

La Fondapol publie une note* passionnante sur cette nation où la gauche s'est convertie à la maîtrise des flux migratoires.

EUGÉNIE BASTIÉ [@EugenieBastie](#)

IMMIGRATION Ceux qui ont vu la série *Borgen* le savent peut-être. À Copenhague, Borgen, le château de Christiansborg, abrite à la fois le Parlement, le premier ministre et la Cour suprême. Est-ce cette proximité géographique qui pousse à la culture du compromis ? Pour un Français, les aventures de Birgitte Nyborg sont exotiques, et pas seulement parce que la première ministre danoise, héroïne de la série, se déplace à vélo, mais parce que la dirigeante centriste dialogue sans tabous aussi bien avec l'extrême gauche qu'avec l'extrême droite. Chose inimaginable en France, le Danemark a développé une politique du compromis, y compris sur le plus brûlant des sujets contemporains, l'immigration. « Une fermeture consensuelle », c'est d'ailleurs le titre de la note fournie que consacre la Fondation pour l'innovation politique (think-tank libéral) à l'un des pays européens les moins ouverts à l'immigration. Depuis vingt ans le Danemark poursuit la même politique, initiée par la droite à son arrivée au pouvoir en 2001 et jamais remise en cause, et même poursuivie par la gauche social-démocrate.

Cette politique se caractérise par la réduction drastique des flux migratoires, un programme d'intégration exigeant, un accès à la nationalité rendu difficile et, désormais, la volonté de recourir à un pays tiers extra-européen pour le traitement des demandes de visas.

Membre de l'UE, de l'espace Schengen et de la CEDH, le Danemark a réussi à mener sa politique singulière après avoir négocié une série de dérogations (options de retraits, aussi appelées, *op-out*) aux traités européens. Ce qui permet aux Danois de traiter juridiquement les ressortissants de pays tiers selon leurs propres règles.

La politique danoise est restrictive à tous les stades du processus d'immigration : de l'arrivée sur le territoire à l'installation en passant par l'accès aux allocations, au travail et au logement. La politique d'intégration y est vigoureuse. La naturalisation est conditionnée au passage d'un test de langue et de connaissance de l'histoire et de la société danoise. Toute peine de prison, même avec sursis, empêche définitivement l'accès à la nationalité danoise. Les biens des demandeurs d'asile peuvent être confisqués pour couvrir les frais de procédure et d'hébergement. Des plans antighetto prévoient notamment des sanctions plus élevées dans certaines zones du territoire caractérisées par un fort taux de délinquance et d'immigration. Cette politique de restriction s'accompagne d'une politique de dissuasion. Des incitations, sous forme de

contraintes (arrêt des prestations sociales, prison) ou d'indemnités poussent au retour volontaire les déboutés du droit d'asile. En 2015, au plus fort de la crise des migrants, le gouvernement a même acheté des emplacements publicitaires publiés dans les journaux libanais où sont détaillées les nouvelles règles s'appliquant aux réfugiés : réduction de 50 % des aides sociales accordées aux nouveaux réfugiés et instauration d'un délai d'un an avant de pouvoir demander le regroupement familial.

Cette politique drastique a eu deux effets notables.

D'abord, l'effondrement des flux. L'immigration a diminué de 28 % entre 2014, année précédant la crise des réfugiés, et 2019, année précédant la crise sanitaire. Le nombre total des demandes d'asile a chuté de 82 %, passant de 14 792 à 2 716, pour un pays de 5,8 millions d'habitants. Si on appliquait ce ratio à la France, nous n'accueillerions que 31 000 demandes d'asile par an, contre 132 000 en 2019.

Ensuite l'effondrement du parti du peuple danois, - l'équivalent du Rassemblement national - qui a enregistré en 2002 son plus mauvais résultat de son histoire (2,6 % des voix). « L'effondrement électoral des populistes est la conséquence de leur victoire idéologique », note la Fondapol.

Le 1^{er} novembre 2022, lors des élections législatives, le parti social-démocrate a été reconduit à la tête du pays, encore mieux élu qu'en 2019. Un mois plus tôt en Suède, pays voisin au modèle so-

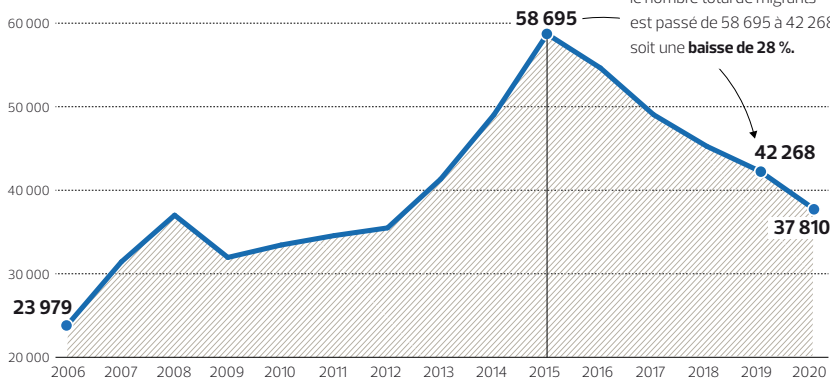
“L'effondrement électoral des populistes est la conséquence de leur victoire idéologique”

cial similaire, c'était la droite et l'extrême droite qui l'emportaient. La différence ? Au Danemark, la gauche s'est rangée à la politique d'immigration répressive depuis 2015 et la crise des réfugiés. La première ministre, Mette Frederiksen, a pourtant commencé à l'aile gauche du parti social-démocrate. Elle a changé brutalement de position, après avoir constaté lors de son passage comme ministre du Travail puis ministre de la Justice, les failles de la politique d'intégration. Un virage idéologique unique en son genre qui pourrait, selon Dominique Reynié, directeur de la Fondapol, être une source d'inspiration pour la gauche européenne (voir interview ci-contre).

D'aucuns avanceront les différences abyssales entre la France et ce petit royaume de 6 millions d'habitants enclavé dans le nord de l'Europe qui n'a eu aucune colonie et affiche un sérieux budgétaire éclatant. Justement le Danemark a au moins un point commun avec la France : l'État-providence. Et c'est au nom de la défense de ce modèle social que la classe politique danoise s'est unie sur la question migratoire. Il s'agit bien selon la formule employée par les auteurs de la note, d'un « nationalisme social assumé au nom de l'État-providence » : « La politique danoise d'immigration pose une question fondamentale aux Européens : peut-on assurer l'avenir de l'État-providence sans une politique migratoire restrictive et intégratrice ? » ■
*Vous pouvez retrouver l'intégralité de la note de la Fondapol « La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle » sur le site <https://www.fondapol.org/>

Entre 2014 et 2019, une chute de l'immigration

IMMIGRATION ANNUELLE AU DANEMARK, Hors demandeurs d'asile (2006-2020)



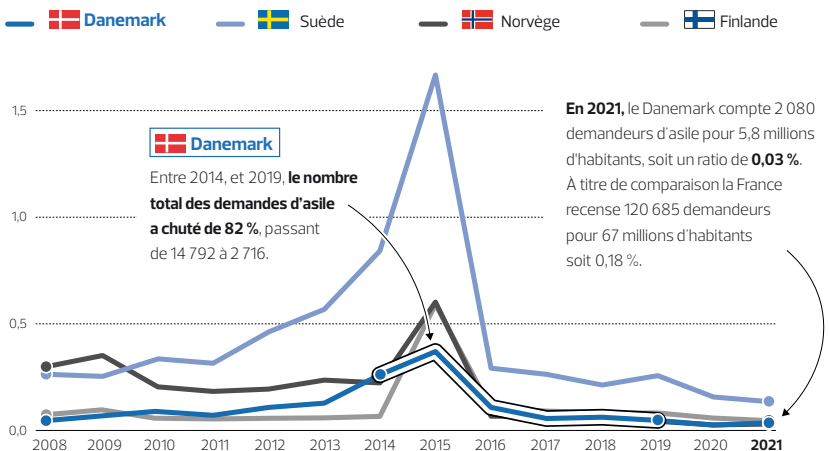
Entre 2015, année de la crise migratoire en Europe, et 2019, année précédant la crise sanitaire, le nombre total de migrants est passé de 58 695 à 42 268 soit une **baisse de 28 %**.

NOTE : Critères d'inscription des étrangers sur le registre central de population : être en possession d'un permis de résidence et souhaiter séjourner dans le pays plus de 3 mois. Les données présentées se réfèrent aux migrants vivant légalement au Danemark, enregistrés dans le registre central de population et résidant dans le pays depuis au moins un an. Sont exclus : les demandeurs d'asile et les autres étrangers ayant un statut de résidence temporaire.

Source : Fondapol / OCDE

Une politique d'asile drastique

NOMBRE TOTAL DE DEMANDEURS D'ASILE RAPPORTÉ À LA POPULATION, en %

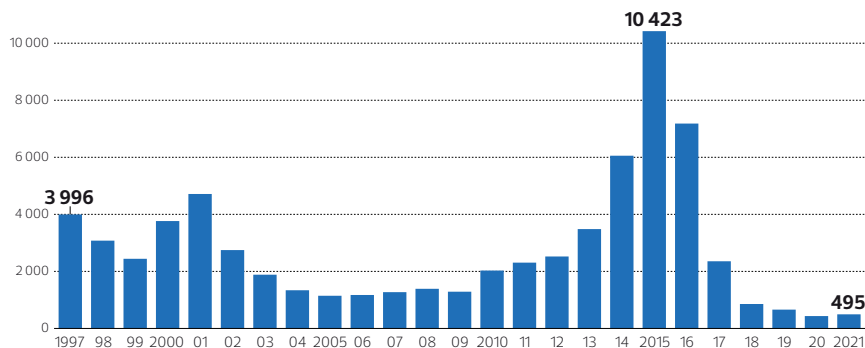


Danemark
Entre 2014, et 2019, le nombre total des demandes d'asile a chuté de 82 %, passant de 14 792 à 2 716.

En 2021, le Danemark compte 2 080 demandeurs d'asile pour 5,8 millions d'habitants, soit un ratio de **0,03 %**. À titre de comparaison la France recense 120 685 demandeurs pour 67 millions d'habitants soit 0,18 %.

Source : Fondapol / Eurostat

NOMBRE DE PERMIS DE RÉSIDENCE ACCORDÉS AU NOM DE L'ASILE



Source : Fondapol / Office des statistiques du Danemark

Quelques mesures emblématiques

- **Aides sociales** conditionnées au suivi de cours de langue et à l'acceptation d'offres d'emploi.
- **Toute peine de prison**, même avec sursis, empêche définitivement l'accès à la nationalité danoise.
- **Des plans antighetto** créant des zones où les sanctions sont plus sévères.
- **« Jewellery Act »** : confiscation des biens des migrants pour financer leurs frais d'accueil.
- Durcissement du **regroupement familial** qui n'est pas automatique.

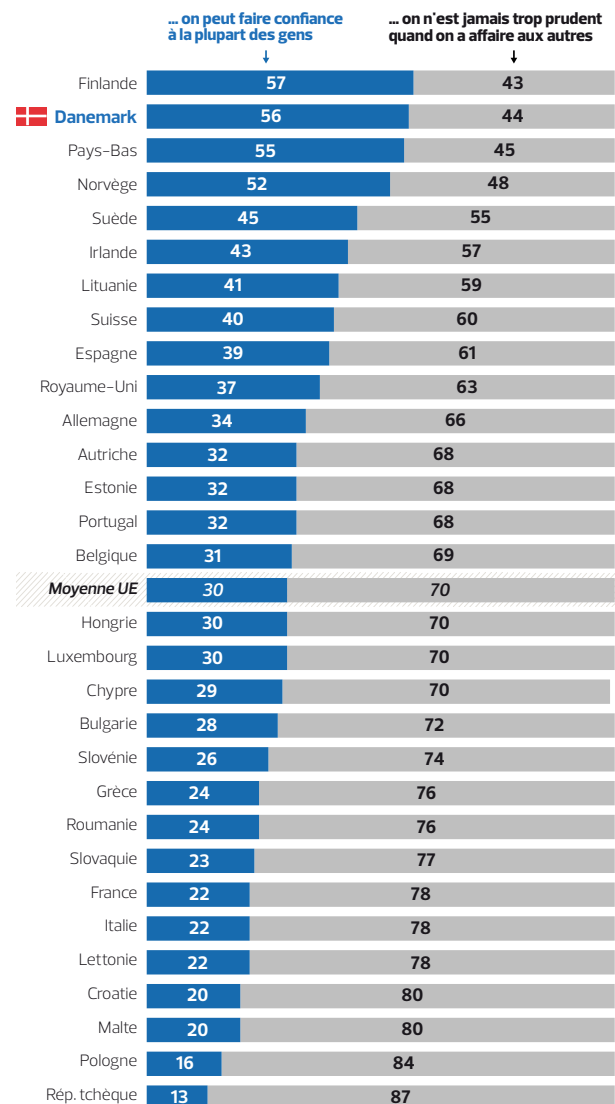


toire fait consensus

Un degré de confiance interpersonnelle très élevé

QUESTION : « D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, VOUS DIRIEZ QUE... »

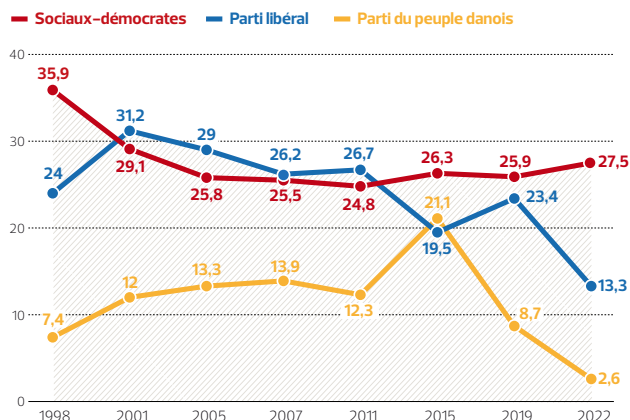
Base : les pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège



Source : Dominique Reynié (dir.), *Libertés : l'épreuve du siècle*, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour l'innovation politique, l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et Republica do Amanhã, janvier 2022, 96 pages (www.fondapol.org/etude/libertes-le-preuve-dusiecle/)

Le virage de la gauche sur l'immigration a fait chuter le Parti du peuple danois, populiste

LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, en % des suffrages exprimés



Fondapol / DR.DK, Meningsmåling (www.dr.dk/nyheder/politik/meningsmaalinger).

Infographie LE FIGARO

Dominique Reynié : « Choisir entre l'État-providence et l'ouverture des frontières »

Dominique Reynié est directeur de la Fondation.

LE FIGARO. - Vous avez intitulé votre note sur la politique migratoire du Danemark « Une fermeture consensuelle ». En quoi consiste ce « consensus » ? Dominique REYNIÉ. - D'abord, la raison de cette politique est on ne peut plus consensuelle. Les Danois ont entrepris de maîtriser l'immigration afin d'assurer la pérennité de leur État-providence, en préservant les ressources économiques et les valeurs sur lesquelles il repose. Ils ont décidé une réduction drastique des flux migratoires, un programme obligatoire et exigeant d'intégration des migrants, un accès à la nationalité devenu impossible sans une réelle motivation et le recours aux services d'un pays tiers extra-européen pour le traitement des demandes de visas.

En effet, le Danemark a mis en place l'externalisation de la gestion de l'asile à un pays tiers, idée reprise au Royaume-Uni à travers le projet Rwanda. Cette solution pourrait-elle être aussi reprise par la France ? C'est une option sérieuse, d'autant plus que les solutions ne sont pas nombreuses. Le débat sur l'externalisation a pris de l'ampleur depuis la crise des réfugiés de 2015. Les sociaux-démocrates danois ont fait adopter une loi d'externalisation le 3 juin 2021. Au Royaume-Uni, cette solution vient d'être validée (19 décembre 2022), par la Haute Cour de justice, à la grande satisfaction du gouvernement de Rishi Sunak, très en pointe sur ce sujet. Je relève que les juges britanniques n'ont pas estimé qu'il y avait violation des engagements du Human Rights Act de 1998, lequel incorporait dans le droit britannique la convention européenne des droits de l'homme. En 2016, l'Europe a passé un accord avec la Turquie qui, s'il n'est pas comparable à la loi danoise, relève bien d'une stratégie d'externalisation. Il en va de même de l'accord bilatéral entre l'Italie et la Libye.



MARINA/LE FIGARO

Les Danois ont entrepris de maîtriser l'immigration afin d'assurer la pérennité de leur État providence

DOMINIQUE REYNIÉ

Quelles sont les grandes différences entre la politique d'intégration danoise et celle menée en France ?

Notre système d'intégration fonctionne mal depuis longtemps et malgré le travail remarquable des associations et des bénévoles. Les formations linguistiques et d'instruction civique restent légères et la vérification des acquis est fondée sur la présence plus que sur la réussite de tests. Les progrès qui ont été faits, notamment à la suite du rapport Karoutchi de 2017, et les mesures décidées par le gouvernement d'Édouard Philippe, ne nous mettent pas au niveau des politiques allemandes ou suédoises. Au Danemark, il existe un parcours de formation très exigeant, donnant lieu au contrôle précis des connaissances requises, pour la maîtrise de la langue, pour l'appropriation des valeurs culturelles et les compétences professionnelles. On exige également la capacité de subvenir à ses besoins, c'est-à-dire de ne pas dépendre des systèmes sociaux. Mais l'efficacité de la politique danoise d'intégration doit beaucoup en amont au choix de régler l'immigration sur les besoins économiques danois, ce qui favorise évidemment l'intégration de ceux qui sont acceptés. En France, cette logique d'immigration économique, qui était la nôtre initialement, a été abandonnée, de fait, au profit d'une immigration de regroupement familial, qui est sévèrement restreinte au Danemark. Il faut aussi ajouter le rôle de la politique pénale danoise dans ce parcours d'intégration, le

système ingénieux de lutte contre la ghettoïsation ou encore la très forte implication des communes dans la formation et le suivi des immigrants, dans le cadre d'un contrat avec l'État, des entreprises...

Le Danemark appartient à l'Union européenne et à l'espace Schengen. Est-ce à dire que l'on peut très bien agir dans le cadre des institutions européennes ?

Comment ne pas répondre oui, puisque les Danois l'ont fait ? Mais cela suppose certaines circonstances. Lors du vote sur le traité de Maastricht, les Danois ont d'abord rejeté le texte, par référendum. C'est alors que leur gouvernement a obtenu un statut dérogatoire. Ils ont ensuite organisé un second référendum, les Danois adoptant finalement le traité de Maastricht. En dehors d'un contexte de ce type, je comprends que l'on soit sceptique ou que l'on dise que l'opération est techniquement difficile. Mais, le défi migratoire est un enjeu majeur, existentiel, et on voit pourtant que l'Union européenne ne montre pas la même motivation que dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'évolution des problèmes migratoires va amener les États membres à reprendre la main, sous la pression des électeurs. Ce qui est réputé difficile techniquement est pourtant absolument nécessaire politiquement. Les États doivent en faire rapidement un grand chantier commun. Pense-t-on qu'ils ne le feront pas ? L'europeen que je suis n'envisage pas la survie de l'Europe sans une réponse au défi migratoire correspondant peu ou prou à l'esprit de la politique danoise.

Le trait le plus frappant de votre étude est la mutation de la gauche danoise. Comment s'est faite son évolution sur la question migratoire ?

Les conditions du redressement électoral du parti social-démocrate danois sont emblématiques de l'unique chemin qui s'offre à la gauche européenne si elle veut ne pas disparaître corps et âme, si elle souhaite non seulement survivre mais encore préserver son opus magnum historique qu'est l'État-providence.

En 1998, lors des élections législatives, le parti social-démocrate danois est en tête, avec 36 % des suffrages, loin devant la droite du Parti libéral (24 %). Puis c'est le déclin. En 2011, les sociaux-démocrates sont à 24,8 %, le Parti libéral est en tête (26,7 %), les populistes du Parti du peuple danois atteignent 12,3 %, contre 7,4 % en 1998. Issue de l'aile gauche du parti social-démocrate, la première ministre actuelle, Mette Frederiksen, a pris la direction du parti en juin 2015, avec une stratégie fondée sur un rapport interne montrant que l'effondrement électoral des sociaux-démocrates était la conséquence de leur hostilité aux politiques d'immigration restrictives. Le document préconisait un virage complet en la matière, ce qu'a fait Mette Frederiksen, remportant le parti, puis les élections de 2019 comme celles de 2022, provoquant l'effondrement du parti populiste.

La diabolisation de la question migratoire n'est-elle pas moins forte au Danemark du fait de l'histoire ? À l'inverse, ne s'explique-t-elle pas en France par notre rapport au passé, à la fois celui de la Seconde Guerre mondiale et de l'empire colonial ?

L'histoire joue toujours un rôle. Mais la raison la plus importante tient à une différence de méthode. Les Danois décrivent la réalité du problème considéré avec une objectivité et une transparence exemplaires. Dans notre étude, nous pu-

blions des exemples de données que chaque Danois peut consulter, en un clic : les faits de violence selon le pays d'origine de leurs auteurs, le taux d'emploi des personnes ou la part des bénéficiaires de l'aide sociale selon l'origine, etc. En France le tabou sur les « statistiques ethniques » empêche toute visibilité réelle sur ce sujet.

Le citoyen français est dans l'impossibilité d'accéder à de telles données, comme si elles n'étaient pas utiles au débat. De plus, et comme sur tant de sujets, le débat français sur l'immigration met en avant le critère de la moralité des intentions, en ne considérant presque jamais la moralité des résultats. Une bonne intention est jugée morale, même si ses résultats sont désastreux. Enfin, l'existence de contraintes financières semble absente de nos considérations en matière d'immigration, alors que leur prise en compte est un pilier de la politique danoise. Nous sommes bien plus idéologiques.

Vous faites dans votre étude un lien entre État-providence et homogénéité culturelle.

En quoi sont-ils liés ?

Il est établi, au moins dans les sociétés démocratiques, qu'il existe un lien entre l'avènement du multiculturalisme et la montée de la défiance interpersonnelle, finissant par remettre en cause l'adhésion à l'État-providence. L'une des raisons avancées pour expliquer l'absence d'un État-providence aux États-Unis réside dans les différences ethnoculturelles entre les groupes composant la société. Accepter que l'État prélève une part de vos revenus pour la redistribuer au profit d'autres personnes suppose de reconnaître les autres personnes comme des membres de la même communauté. C'est le consensus fondamental. À la suite du politologue italien Giovanni Sartori, distinguons entre le consensus comme acceptation ponctuelle et formelle, par exemple un vote, et le consensus comme accord diffus, tenant à des valeurs, des idées que nous avons en partage, qui nous lient intimement les uns aux autres dans une compréhension mutuelle immédiate. En ce sens, le consensus est la condition de toute communauté.

Robert D. Putnam a montré qu'une forte augmentation de l'immigration entraîne un multiculturalisme, provoquant une érosion de la solidarité, plus globalement de ce qu'il nomme le « capital social », dont la confiance est l'élément clé. Il est d'autant plus facile de faire confiance et de coopérer que la distance sociale qui sépare les individus est moindre. Lorsque cette distance est faible, un sentiment d'identité commune est possible, aider l'autre devient aider un membre de ma communauté. À l'inverse, plus la distance est grande, plus les personnes se perçoivent comme appartenant à des mondes différents. Dans ce cas, l'idée d'être contraint de contribuer à un système de solidarité devient problématique.

Les phénomènes migratoires agissent puissamment dans le sens d'une érosion des identités et des solidarités sociales. Putnam a montré que dans les quartiers multiculturels les habitants ont tendance à se replier sur eux-mêmes, ce qui se traduit par une confiance interpersonnelle y est plus faible et même envers les personnes de son propre groupe d'appartenance, que l'altruisme et la coopération y sont plus rares. Finalement, les Danois nous aident à comprendre qu'il n'y a que deux grands choix possibles, l'État-providence, mais alors sa soutenabilité financière appelle une politique migratoire restrictive et fortement intégratrice, ou bien l'ouverture des frontières, mais alors sa soutenabilité implique une politique renonçant à toute solidarité systémique. Choisissons, mais sachons qu'il est impossible de combiner l'ouverture et la générosité.

PROPOS RECUEILLIS PAR E.B.

L'Algérie s'effondre : entraînera-t-elle la France dans sa chute ?

Cela fait maintenant trois ans qu'en Algérie Abdelmadjid Tebboune a été élu président de la République. Trois ans et, à Alger, on pose la question d'un deuxième mandat.

Quel bilan de cette présidence, quelles leçons en tirer pour la France ? Mon amitié pour l'Algérie comme mon respect pour le peuple algérien m'obligent à rappeler quelques évidences sur la réalité politique, les illusions françaises et les conséquences de celles-ci.

S'il fallait résumer brièvement et brutalement la situation, je dirais que l'« Algérie nouvelle », selon la formule en vogue à Alger, est en train de s'effondrer sous nos yeux et qu'elle entraîne la France dans sa chute, sans doute plus fortement et subtilement que le drame algérien n'avait fait chuter, en 1958, la IV^e République.

La réalité algérienne n'est en effet pas celle qu'on nous décrit : le régime corrompu de Bouteflika est tombé en 2019, et, après des soubresauts, comme dans toute révolution, l'Algérie issue du « Hirkak béni » serait, nous dit-on, progrès, stabilité et démocratie.

Or tous les observateurs objectifs constatent que depuis 2020, après peut-être quelques semaines d'espoir, le régime a montré son vrai visage : celui d'un système militaire (formé, on l'oublie, aux méthodes de l'ex-URSS), brutal, tapé dans l'ombre d'un pouvoir civil, sans doute autant affairiste que celui qu'il a chassé, obsédé par le maintien de ses privilèges et de sa rente, indifférent aux difficultés du peuple algérien. La répression qui s'est abattue sur le pays, répression élaborée et mise en œuvre par une armée qui ne cesse de glorifier les combats contre la France, « ennemi éternel », a fini par avoir raison des espoirs mis un temps dans le Hirkak pour une démocratisation du pays. Son aujourd'hui dans les prisons algériennes non seulement les politiques, fonctionnaires et militaires liés à l'ancien régime - et auxquels l'Armée nationale

populaire doit son statut actuel -, mais aussi les journalistes qui ont eu le tort d'écrire des articles hostiles ou réservés sur le régime, et ceux qui, naïvement, ont posté sur les réseaux sociaux un jugement ou une

opinion dissidente. Le Covid, dès mars 2020, avait permis à l'armée de commencer le nettoyage politique ; les circonstances internationales, la guerre en Ukraine lui ont permis de mettre définitivement le pays au pas. On n'a pas idée en France de ce qu'était la presse algérienne, résistante pendant la guerre civile, martyrisée par les islamistes, ironique, critique et sardonique sous Bouteflika, souvent audacieuse dans son jugement. Aujourd'hui, elle est muséifiée, les journalistes arrêtés ou privés de leur passeport, les journaux comme *Liberté* fermés, *El Watan* mis sous tutelle et, fin décembre, alors que les chancelleries occidentales révélaient, c'est le dernier carré, *Radio M*, et le site Maghreb émergent qui sont interdits, tandis que leur directeur, Ihsane el-Kadi, était arrêté dans la nuit. Samedi 7 janvier, c'était au tour du site AlgériePart

45 millions d'Algériens n'ont qu'une obsession, partir et fuir. Partir où, si ce n'est en France où chaque Algérien a de la famille ?

d'être accusé de recevoir des fonds de l'étranger pour diffuser des fake news afin de « déstabiliser le pays ». Des associations comme Caritas, fondée par l'Eglise catholique avant 1962, sont dissoutes, d'autres accusées de recevoir des fonds de l'étranger.

L'étranger, c'est - à dire la France. Le discours antifrancais qui, sous Bouteflika était opportuniste et parfois maladroit, est aujourd'hui la matrice du système. La force de ce régime est de faire croire au monde que l'Algérie n'est peut-être pas une démocratie à l'occidentale, mais qu'elle s'achemine, selon ses moyens propres, vers un système un peu autoritaire, gentiment policier, mais sans jamais être une dictature. Mais le génie de ce système est surtout d'avoir fait avaler cette fable à ceux qui sont censés les mieux connaître, les Français. Nous croyons connaître l'Algérie parce que nous l'avons colonisée, mais l'Algérie nous connaît et nous possède bien davantage. 2023 sera, après les voyages officiels de l'année dernière, le temps de l'euphorie, avec, à la clef, une visite d'Etat du président algérien ; mais soyons sans illusion : à l'aube d'une élection

présidentielle algérienne, 2024 verra inéluctablement une nouvelle crise, tant le discours antifrancais est le levain d'une campagne électorale réussie.

Par confort ou opportunisme, mais surtout par aveuglement, à Paris, nous fermons les yeux sur la réalité algérienne ; nous faisons mine de croire que le pouvoir algérien est légitime à défaut d'être démocratique, que le discours antifrancais est un mal nécessaire mais transitoire, que la démocratie est un apprentissage qui prend du temps.

Notre aveuglement est une erreur historique : croire à Paris qu'en allant à Alger, en cédant aux Algériens sur les dossiers qui leur sont chers, mémoire et visas, nous les gagnerons à notre cause et les amènerons vers plus de coopération est un leurre. Les militaires qui dirigent le pays n'ont pour leur part ni état d'âme ni scrupules quand il s'agit de la France : là où nous voyons

un discours rationnel et des arguments cartésiens, eux voient inconsistance, naïveté, méconnaissance du système, et pour

tout dire angélisme. J'imagine les regards échangés lorsque, après le départ de nos dirigeants, conférence de presse expédiée et communiqué signé, ils reviennent à leurs occupations avec le sentiment d'avoir, une nouvelle fois, emboîné leur partenaire par un discours culpabilisateur.

Je dois ici rendre hommage au président de la République, qui, en octobre 2021, avait tenu des propos percutants alors rapportés par le journal *Le Monde* : « une histoire officielle réécrite par Alger construite sur la haine de la France », « la rente mémorielle », « un système politico-militaire fatigué » : il avait alors fait preuve d'une lucidité qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait affichée. Mais pourquoi diable, quelques semaines plus tard, se précipiter à Alger et tenir aux Algériens les phrases qu'ils attendaient sur mémoire et immigration ? Pourquoi diable envoyer dans la foulée le premier ministre flanqué de quinze ministres qui, pour s'occuper, ont visité le cimetière chrétien déjà parcouru par le président et le Lycée français ? Pourquoi ne pas s'en tenir à une ligne de fermeté, la seule que l'Algérie comprenne, le rapport de force, plutôt que l'angélisme. Tout ceci serait

simplement triste si les conséquences de cette sinuosité politique n'impactaient pas la France : l'Algérie va mal, beaucoup plus mal que les observateurs ou les rares journalistes autorisés le pensent ; 45 millions d'Algériens n'ont qu'une obsession : partir et fuir. Partir où, si ce n'est en France, où chaque Algérien a de la famille ? On ne compte plus aujourd'hui ceux qui demandent un visa dans le seul but de ne faire qu'un aller simple, c'est - à dire de rester d'une façon ou d'une autre en France avec l'espoir d'être un jour régularisé. Les choix désastreux de 1962, la crise économique, la corruption née de la rente pétrolière, le découragement non seulement des élites des grandes villes du Nord, mais aussi du peuple des campagnes et de l'Algérie profonde, découragement stimulé par la générosité de la France, font qu'à ce rythme - la peu de gens resteront en Algérie. Le prix de notre aveuglement ou de nos compromissions s'appellera donc immigration massive, sans rapport avec ce qu'elle est aujourd'hui, islamisme conquérant, ghettoïsation de nos banlieues, repentance mémorielle.

La France fait face à un double paradoxe : d'une part celui de l'alliance, autrefois contre nature, entre une armée antifrancaise et des islamistes qui nous détestent, les deux ayant en commun la haine de la France et la ferme volonté d'éradiquer les survivances linguistiques ou culturelles de la colonisation tout en nous faisant payer, par l'émigration et les excuses, le prix de notre passé colonial ; le second paradoxe est celui, soixante ans après l'indépendance algérienne, de traîner toujours et encore le problème algérien auquel précisément les accords d'Evian devaient mettre fin. L'Algérie, en ces sens, a gagné le combat contre l'ancien colonisateur : elle reste un problème pour la France, elle s'effondre, mais risque d'entraîner Paris dans sa chute. La IV^e République est morte à Alger, la V^e succombera-t-elle à cause d'Alger ?

* Xavier Drienecourt est diplomate. Ancien directeur général de l'administration du Quai d'Orsay, chef de l'Inspection générale des affaires étrangères, il a été ambassadeur de France à Alger à deux reprises, entre 2008 et 2012, puis entre 2017 et 2020. Il a publié un livre retraçant son expérience : « L'Enigme algérienne. Chroniques d'une ambassade à Alger » (Éditions de l'Observatoire, 2022).



XAVIER DRIENECOURT

L'ancien ambassadeur de France à Alger* tire un bilan extrêmement critique des trois années du mandat présidentiel d'Abdelmadjid Tebboune et redoute les répercussions de la situation politique algérienne en France.

La boulangerie incarne la résistance face au commerce de masse

PROPOS RECUEILLIS PAR RONAN PLANCHON @RonanPla

LE FIGARO. - Le coût de l'énergie fragilise les artisans. Certains boulangers redoutent ainsi de devoir fermer leur commerce. Quelle est la fonction symbolique de la boulangerie et son utilité sociale ?

Vincent CHABAULT. - La boulangerie est le premier commerce de proximité des Français, et, dans certains villages, elle est même le dernier magasin encore ouvert. La notion de « proximité » est intéressante, elle renvoie à la distance géographique : 84 % des Français vivent à moins de 2 kilomètres d'une boulangerie artisanale. On en dénombre 33 000 en France. Mais il y a aussi l'idée de proximité relationnelle : 12 millions de clients se rendent chaque jour dans leur boulangerie artisanale. La boulangerie demeure donc le commerce préféré des Français : le lien de sympathie est fort et ancien. Cette profession est aussi le premier symbole de l'artisanat français et est associée au patrimoine national : la baguette a été inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le pain est au centre de la gastronomie française, moteur de l'attractivité internationale du pays. Il y a souvent eu des articles américains sur le boulanger français qui montait une boutique à New York. Enfin, dans l'imaginaire du travail, si l'on parle de

l'artisan lui-même, le boulanger est le symbole du travailleur qui se lève tôt et travaille tous les jours. Mais c'est aussi celui qui, aujourd'hui, face à la hausse du prix des matières premières, pûné de l'électricité, n'a plus de quoi se rémunérer. Il y a donc une dimension de proximité géographique et sociale, une dimension patrimoniale et une dimension professionnelle.

Peut-on voir la boulangerie comme un symbole d'opposition à la grande distribution et aux plateformes en ligne ? Oui, la boulangerie est une sorte de résistance au commerce de masse. Il faut être bien conscient que l'inévitable disparition des petits commerces, dont l'on parle à chaque révolution commerciale,

Dans l'imaginaire du travail, le boulanger est le symbole du travailleur qui se lève tôt et travaille tous les jours

est un mythe. Dans *Au Bonheur des Dames*, d'Émile Zola, Octave Mouret, le patron du grand magasin, prédisait déjà la disparition des petites boutiques. Mais le petit commerce résiste à chaque fois, se réinvente, se redéfinit, et la boulangerie incarne bien cela, de différentes manières. Il y a une industrialisation des boulangeries, une montée en gamme, parfois avec excès, on assiste à une véritable intellectualisation du métier de boulanger. Leur savoir-faire est ancien, mais les représentations du métier évoluent, en particulier dans les métropoles à haut niveau de vie.

Malgré la digitalisation progressive des courses, la remise en cause de la distribution de masse, le magasin demeure un lieu d'approvisionnement central et a encore de l'avenir, écrivez-vous. La crise énergétique met-elle à mal cette idée ?

Non, parce que la crise énergétique sera provisoire, et le magasin a d'autres fonctions qui lui assurent un avenir pérenne. Il a déjà affronté d'autres obstacles. Après, il faut différencier les secteurs. Dans le domaine alimentaire, le petit et le grand commerce se portent plutôt bien. On voit la part de marché des artisans alimentaires et des enseignes spécialisées, comme Grand Frais, progresser au détriment de la grande distribution.

Peut-être que la crise énergétique, en 2023, va rebattre les cartes et favoriser sur les prix la grande distribution, mais jusqu'ici ce secteur se porte bien. D'autres secteurs sont cependant plus en difficulté, notamment le prêt-à-porter, quelle que soit la taille du magasin ; les temps sont durs dans ce domaine.

Il y a aussi la question des librairies, qui ont été les premières à être concurrencées par Amazon depuis 2000. En raison de la loi Lang sur le prix unique du livre et d'autres éléments, les librairies sont devenues les chefs de file de la résistance au commerce de plateforme. Le métier, bien que très peu rémunéré, reste attractif. On a vu beaucoup de librairies ouvrir depuis le Covid dans les villes

moyennes. Elles ont attiré de nombreux cadres en reconversion, à tel point que les libraires et les formateurs ont dû rappeler le côté difficile du métier et les déceptions que la profession peut occasionner. Cette déception peut être tant économique que professionnelle. Le libraire, c'est quelqu'un qui conseille, certes, mais qui porte aussi des cartons à longueur de journée... Il y a souvent un écart entre l'idéal de métier et la réalité.

Que vient chercher le consommateur dans les commerces de proximité qu'il ne trouve pas dans les plateformes numériques ?

La thèse de mon livre, confirmée par la crise sanitaire, est que le lien marchand est aussi un lien social. On a vu que les Français, pendant la crise du Covid, étaient vraiment attachés à la vie des commerces, c'était d'ailleurs un de leurs rares motifs de sortie. Le magasin, comme le café, reste un lieu de support des petits liens sociaux, qui sont très importants pour la cohésion du pays. C'est un espace où se cristallisent des souvenirs, des émotions. Ce sont aussi des espaces de distinction sociale, ce que j'appelle la distribution ostentatoire, c'est - à dire : « Dis-moi où tu fais tes courses et je te dirai qui tu es ou qui tu veux être. » Ces commerces sont aussi des lieux de découverte, d'actualisation à de nouvelles normes esthétiques. Tout cela garantit leur existence, alors même que d'autres moyens d'approvisionnement apparaissent. ■

*Auteur de « Éloge du magasin. Contre l'amazonisation », Gallimard, 2020 (réédité en « Folio »), 256 p., 8,10 €



VINCENT CHABAULT

Alors que l'augmentation du prix de l'électricité provoque la fermeture de nombre de boulangeries, le sociologue* décrypte la fonction symbolique de ce petit commerce.



CHRONIQUE
Nicolas Baverz
@NicolasBaverz

La grande panne de l'Europe spatiale

L'espace, après la période de désengagement qui succéda à la chute du soviétisme, s'affirme comme une infrastructure essentielle. Il est au XXI^e siècle ce que la mer fut au XIX^e : qui contrôle l'espace contrôle la terre.

L'espace est devenu clé pour la souveraineté des nations, la compétitivité des économies et la recherche scientifique. La remarquable résistance de l'Ukraine à l'agression de la Russie s'explique par sa capacité à gérer en temps réel le champ de bataille, permise par le renseignement spatial américain. Simultanément, la militarisation de l'espace se poursuit à marche forcée en

dépît du traité de 1967, notamment avec les programmes de missiles, de laser et d'armes électromagnétiques antisatellites. L'espace est tout aussi vital pour le développement des services numériques, dont le marché devrait représenter 1200 milliards de dollars au cours des deux prochaines décennies : Elon Musk et Jeff Bezos rivalisent ainsi pour le déploiement de leurs constellations de satellites, Starlink (3000 satellites déployés sur un programme de 30 000) et Kuiper. Il est aussi déterminant pour l'observation de la terre, la modélisation et la gestion du changement climatique.

Un demi-siècle après les premiers pas de Neil Armstrong sur la Lune, la conquête spatiale se trouve donc relancée. Le succès

d'Artemis 1, qui a permis de qualifier le lanceur lourd SLS – le plus puissant depuis Saturne 5, qui assura les missions Apollo –, et du vaisseau Orion prépare le retour des États-Unis sur la Lune, avec pour objectifs une station en orbite lunaire ouvrant la possibilité de vols habités vers Mars dans les années 2030. La Chine n'est pas en reste, qui poursuit la construction de sa station spatiale CSS, alors que l'ISS est en fin de vie, développe un projet de base lunaire avec la Russie et poursuit l'exploration robotisée de la Lune et de Mars. L'Inde participe également activement à la course à l'espace, en déployant des lanceurs légers très efficaces et en réussissant à envoyer un orbiteur martien.

Prenant conscience de ce que l'accès à l'espace est stratégique dans un système mondial où la géopolitique a pris le pas sur l'économie, la résilience sur l'intégration et la souveraineté sur l'ouverture, l'Europe s'est réveillée en novembre 2022 en décidant de doter l'Agence spatiale européenne d'un budget de 16,9 milliards d'euros pour la période 2023-2025, en hausse de 17 % par rapport à 2019-2022.

Las, ce sursaut s'est fracassé sur l'échec du premier vol commercial de Vega-C, en décembre dernier. Il a entraîné la perte de deux satellites d'observation civilo-militaires d'Airbus et porté à 3 sur 9 les tirs ratés de cette fusée légère, censée compléter l'offre d'Ariane 6. L'Europe se trouve ainsi privée de toute capacité de lancement à un moment critique. Les deux derniers tirs d'Ariane 5 sont en effet prévus au printemps 2023, dans l'attente d'Ariane 6 à la fin de l'année. Or la mise en service de ce nouveau lanceur reste grosse d'incertitudes du fait de l'accumulation de près de quatre ans de retard et sa montée en cadence ne pourra être que progressive. La Russie a par

ailleurs suspendu tous les vols réservés par les Européens sur Soyouz le 4 mars 2022, en représailles contre les sanctions décidées après l'invasion de l'Ukraine, alors qu'elle avait assuré 9 lancements sur 15 en 2021.

Notre continent dépend désormais entièrement des États-Unis, qui ont effectué, en 2022, 76 tirs, dont 61 par SpaceX, tous réussis, contre 61 pour la Chine et 5 pour l'Europe. La réussite de Falcon 9, actée par 158 récupérations du premier étage et sa réutilisation jusqu'à quinze fois, est certes spectaculaire, permettant de réaliser une centaine de lancements en 2023. Mais la priorité de SpaceX va au déploiement de la constellation Starlink et il reste exclu de lui confier la mise en orbite de satellites militaires pour des raisons de sécurité. L'Europe, faute de lanceurs, va donc accumuler un retard irréversible dans le déploiement des constellations indispensables aux services numériques comme dans le renseignement spatial, au moment où la guerre de haute intensité est de retour sur le continent.

Après l'énergie, l'agriculture, la santé et le numérique, l'espace offre une nouvelle et cruelle illustration du grand écart qui se creuse entre les mots et les choses en matière de souveraineté de l'Europe. Les raisons du naufrage se trouvent comme à l'accoutumée dans un quadruple déficit de volonté, de gouvernance, de stratégie – notamment du fait des désaccords entre la France et l'Allemagne sur la priorité à donner à Ariane 6 ou au développement de micro-lanceurs privés – et de financement. L'Europe doit tirer au plus vite les leçons de l'impasse dans laquelle elle s'est laissée enfermer et redéfinir sa stratégie pour donner la priorité à son accès autonome à l'espace en toutes circonstances.

a 100 000 citations et proverbes sur [evene.fr](https://www.evene.fr)

ENTRE GUILLEMETS



9 janvier 1719 : la France déclare la guerre à l'Espagne. Le conflit est la conséquence de la rivalité personnelle entre le roi Philippe V d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, et le régent de France Philippe d'Orléans (1674-1753).

Philippe d'Orléans, en 1718

On m'a aimé sans me connaître, on me hait sans me connaître encore ; j'espère me faire connaître et aimer dans peu.



ANALYSE
Anne de Guigné
adeigne@lefigaro.fr

Derrière le scandale FTX, une philosophie utilitariste dévoyée

Les affres que subit Sam Bankman-Fried, le jeune Américain créateur de la plateforme d'échange de cryptomonnaies FTX, font depuis deux mois les délices de la presse anglo-saxonne. Au-delà des anecdotes pittoresques sur la vie aux Bahamas de ces étudiants attirés, l'affaire ne se distingue pas tellement des scandales financiers classiques. FTX a volé des millions d'investisseurs en spéculant, avec les fonds de ces derniers, mais pour son propre compte, sur des actifs virtuels que la plateforme avait elle-même créés. Depuis la découverte de cette fraude massive, la bulle des cryptomonnaies se dégonfle peu à peu, avant une prochaine inévitable recomposition du secteur.

Après les débuts retentissants du bitcoin il y a dix ans, les cryptomonnaies ont trouvé leur place dans la vaste sphère financière. Elles sont désormais considérées comme une classe d'actifs parmi d'autres, réservée – en raison de leur forte volatilité – aux épargnants amateurs de sensations fortes. Cette dimension spéculative n'annule toutefois pas le projet libertarien des fondateurs des jetons virtuels : dépolitiser la monnaie afin de rendre les échanges plus efficaces.

La filiation revendiquée par Sam Bankman-Fried avec le philosophe australien star des campus américains Peter Singer prend à ce titre tout son sens. Considéré comme le père de l'utilitarisme efficace, ce professeur à Princeton s'inspire lui-même des grands penseurs utilitaristes des derniers siècles : John Stuart Mill, Benjamin Bentham ou encore Paul Samuelson. Ces économistes ont tous

planché sur la notion de bien-être collectif, qu'ils définissent globalement comme la somme pondérée du bien-être des générations présentes et futures. Singer reprend cette vision précieuse d'un bien-être quantifiable en ajoutant sa pierre à l'édifice. L'auteur de *La Libération animale* estime que toute vie sensible, dotée d'intérêts, se vaut tant qu'elle est considérée capable d'exprimer des préférences. D'où le sort peu enviable qu'il réserve aux personnes profondément handicapées, très âgées, voire aux nouveau-nés.

Considéré comme le père de l'utilitarisme efficace, Peter Singer s'inspire des grands penseurs utilitaristes des derniers siècles.

Au-delà de multiples polémiques – Singer avait notamment expliqué avoir gardé auprès de lui, et non euthanasié comme sa doctrine le recommanderait, sa mère atteinte d'Alzheimer afin de faire plaisir à sa sœur –, la pensée du philosophe se distingue par la volonté de libérer les décisions humaines de toutes références à des valeurs ou à un code moral. C'est une éthique de l'efficacité où une variation un peu extrême de l'homme économique.

Cette vision rejoint, du moins dans ses principes généraux, le projet des fondateurs des cryptomonnaies. Il s'agit dans ce cas de couper le lien qui unit les monnaies à un État ou groupement d'États, afin de préserver au mieux les intérêts des acteurs privés. Le caractère décentralisé de l'infrastructure technologique,

la blockchain, responsable de la génération des cryptoactifs, devant préserver les libertés individuelles, en rendant impossible toute surveillance des flux financiers.

L'objectif est ambitieux : les monnaies sont depuis des millénaires au service de puissances politiques. Les dernières crises géopolitiques l'ont encore démontré. Ainsi, au lendemain de l'invasion de l'Ukraine fin février 2022, les avoirs de la banque centrale russe en dollars américains et canadiens, en euros ou en livre sterling ont été gelés par les États concernés.

Les multiples conséquences sur la scène internationale, notamment dans le domaine du contentieux, du statut privilégié du dollar comme valeur financière refuge illustre encore cette dimension.

Est-il pour autant souhaitable de privatiser l'émission des monnaies ? Particuliers et entreprises en bénéficieraient-ils ? Tout indique plutôt l'inverse. En tant qu'unité de compte, la première qualité d'une monnaie est sa stabilité, une caractéristique bien éloignée de la volatilité que connaissent les marchés des cryptoactifs. La seconde est sa capacité à inspirer confiance. Sur ce point, la faille de FTX apparaît éloquent. Confier l'exercice de battre monnaie à des acteurs privés, en espérant que ces derniers soient capables de maximiser le bien-être de tous, apparaît surtout comme parfaitement chimérique, car cela reviendrait simplement à nier les préférences sociales et idéologiques des communautés politiques.

FIGARO VOX

UKRAINE

Le député Benjamin Haddad plaide pour renforcer l'appui militaire de la France à l'Ukraine

CRYPTOMONNAIES

Il faut faire évoluer le cadre juridique sur les cryptoactifs, estime le premier sous-gouverneur de la Banque de France, Denis Beau

Les rencontres du FIGARO

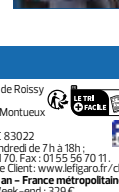
François Sureau : la littérature d'abord ! le vendredi 3 février à 20h, Salle Gaveau. Tarif : 25 €.

Réservations :
0170 37 18 18
ou www.lefigaro.fr/recontres



FABEN CLAIREFOND

le club LE FIGARO International
Ce soir à 20h sur le site du Figaro, présenté par Philippe Gélie



LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
14, boulevard Haussmann
75009 Paris
Président-directeur général
Charles Edelsteinne
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
14, boulevard Haussmann
75009 Paris

Président
Charles Edelsteinne
Directeur général, directeur de la publication
Marc Feuillée

Directeurs des rédactions
Alexis Brézet

Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capelle (Économie),
Yves Thread (Enquêtes),
Vincent (Culture, Télévision),
Opérations spéciales, Sports,
Sciences), Vincent Trémolet
de Villers (Politique, Société,
Débats Opinions)

Jacques-Olivier Martin (directeur
de la rédaction du Figaro.fr),
Etienne de Montety (Figaro
Littéraire), Bertrand de Saint-
Vincent (Culture, Télévision),
Opérations spéciales, Sports,
Sciences), Vincent Trémolet
de Villers (Politique, Société,
Débats Opinions)

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
**Directeur délégué
du pôle news**
Bertrand Gie
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
9, rue Pilet-Will, 75430 Paris Cedex 09
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
Président-directeur général
Aurélien Domont
Direction, administration, rédaction
14, boulevard Haussmann
75438 Paris Cedex 09
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Mid Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Par vous abonner Lundi au vendredi de 7h à 18h :
sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11.
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine
Club : 509 € - Semaine : 385 €. Week-end : 329 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal
est imprimé sur un papier UPM porteur de l'écocert européen sous
le numéro PU 011/001. **Eutrophication** : 0,002 kg/tonne de papier.

PROSPECTUS : NON AU GASPILLAGE OUI AUX PRIX BAS ET AUX PROMOS.

**Dès septembre, pour lutter
contre le gaspillage, E.Leclerc
arrête la distribution des
prospectus en boîte aux lettres.**

Mais une chose est sûre,
on n'arrêtera jamais de lutter
contre la hausse des prix.

Retrouvez désormais toutes
les promos et les prix bas
directement en magasin
et sur votre téléphone dans
l'application Mon E.Leclerc.



Scannez pour
télécharger l'appli

E.Leclerc 

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.



LE FIGARO économie

lefigaro.fr/economie



LIVRES
LE PATRON DES
ÉDITEURS ANALYSE LES
DÉFIS DU SECTEUR **PAGE 32**



TECH
L'AUTO DÉTRÔNE PC
ET TÉLÈS AU SALON
DE LAS VEGAS **PAGE 29**

> FOCUS

ÉNERGIE : UN TARIF GARANTI AUSSI POUR LES COPROPRIÉTÉS

Comme pour les très petites entreprises (TPE), les logements collectifs devraient bénéficier d'un tarif garanti de l'énergie en 2023. « Pour les copropriétés ou les bailleurs qui ont pris des abonnements électriques ou au gaz trop chers, il y a un travail qui est mené avec les énergéticiens, comme il est mené aussi pour les entreprises, pour les boulangers », a indiqué le ministre délégué au Logement, Olivier Klein, au micro de Radio J, dimanche.

Vendredi dernier, face à la colère de nombre d'artisans, le gouvernement a en effet annoncé que les factures d'électricité des TPE seraient plafonnées à 280 euros par mégawatt-heure en moyenne sur l'année afin de limiter une explosion des factures. « C'est le même principe, on va travailler avec les énergéticiens pour que leurs prix ne soient pas insupportables pour les copropriétés et pour les bailleurs », a précisé le ministre délégué.

« Il n'y a plus aucun trou dans la raquette », s'est félicité Olivier Klein, rappelant que, depuis le 31 décembre, des décrets sont aussi passés dans le logement social ou dans la copropriété pour que « les personnes ayant un chauffage au gaz ou électrique disposent d'un bouclier leur permettant d'être protégées et faire en sorte qu'il n'y ait pas une explosion des prix ».

Depuis fin 2021-début 2022, des boucliers tarifaires bloquent la hausse des factures du gaz et de l'électricité pour les ménages et certaines TPE. Ces boucliers ont été reconduits cette année, limitant la hausse des factures à 15%. Mais, initialement, le dispositif ne prévoyait rien pour les logements sociaux ni pour les copropriétés, qui ont alors bénéficié de soutiens spécifiques et temporaires jusqu'à fin 2022. **M.M.**

Jack Ma : la disgrâce d'un milliardaire de légende



Moins de quatre ans après avoir été contraint par Pékin d'abandonner les rênes d'Alibaba, le leader chinois de l'e-commerce qu'il avait fondé vingt ans plus tôt, Jack Ma a été poussé à céder le contrôle du géant de l'assurance Ant Group. Cette disgrâce marque la reprise en main par le pouvoir des groupes privés. **PAGE 28**

Le lent retour des touristes chinois

Pékin autorise ses ressortissants à voyager.
La France se prépare à les accueillir.

Après trois ans d'attente, les acteurs français du tourisme vont enfin pouvoir accueillir des Chinois. Depuis dimanche, Pékin accorde plus facilement des passeports et des visas touristiques à ses ressortissants et ne leur impose plus de quarantaine à leur retour. Pour autant, revenir à la situation d'avant-Covid sera très long.

Les contraintes sanitaires imposées par Paris, le prix des billets d'avion et la prudence des Chinois risquent de ralentir le retour des touristes venus de l'empire du Milieu, qui étaient 2,2 millions en France en 2019. Les professionnels du tourisme se préparent. Mais, en trois ans, ils ont appris à moins dépendre de ces clients. **PAGE 26**

Les maires contraints de réduire leurs investissements

Aménagements dans les écoles, ouvertures de crèches, travaux de voirie, rénovations de bâtiments publics... Certains maires vont devoir, à leur corps défendant, réduire, voire annuler une partie de leurs projets d'investissements cette année pour faire face à l'envolée des factures d'énergie et à

la hausse de l'inflation. Le gouvernement a bien mis en place un dispositif d'aides, mais cela ne suffit pas toujours. Augmenter les taxes ou réduire les investissements : tel est le dilemme des édiles à l'heure où les communes doivent boucler leurs budgets, pour la plupart d'ici mars. **PAGE 27**

L'HISTOIRE

Une cyberattaque paralyse le guichet unique pour les entreprises

À peine lancé, déjà en rade. Deux jours après sa mise en œuvre, le 1^{er} janvier 2023, le guichet unique pour les entreprises a été piraté, a annoncé Bercy. Il s'agit, dans le jargon informatique, d'une attaque par déni de services. Cette technique consiste à saturer un service en envoyant une quantité de demandes impossible à traiter et à le rendre inaccessible. Et c'est ce qui est arrivé. Un comble pour un site destiné à simplifier les démarches administratives des entreprises. « Malgré de nombreux tests de sécurité, nous avons subi une attaque informatique majeure. Le virus crée 100 000 demandes de modifications par seconde », déplore l'entourage de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances. Conséquence : le site formalites.entreprises.gouv.fr, qui est le passage obligé pour la création, la cessation d'activité ou la modification

de statut d'une entreprise, a été paralysé pendant près d'une semaine. Il n'a pas pu prendre en compte les nouvelles demandes ou modifications administratives jusqu'à ce que Bercy ne réussisse à remettre le site en route, samedi 7 janvier. Cet incident tombe mal, car il vient s'ajouter à de nombreux bugs techniques signalés par plusieurs professions, comme des « difficultés de connexion », des « champs non accessibles pour des données obligatoires » ou encore « un trop grand nombre d'informations demandées aux chefs d'entreprise » (18 questions au lieu de 3 auparavant). « On ne passe pas de 30 % à 100 % de dématérialisation sans soubresauts », tente de justifier le ministre de l'Économie. Ces démarches, au nombre de 70 000 par semaine lorsque le site aura trouvé son rythme de croisière, étaient traitées jusque-là par six guichets différents. ■

GUILLAUME ERRARD

le PLUS du FIGARO ÉCO

UNE HEURE
DANS
LE BUREAU DE...
Pierre Marcolini
PAR QUENTIN PERINEL
PAGE 30

LIBRES-ÉCHANGES
La France n'a jamais
connu l'austérité, mais
elle n'est pas immunisée
PAR JEAN-PIERRE ROBIN
PAGE 31

UN AUTRE REGARD
Retraites : la grande
incohérence
des Français
PAR ANNE DE GUIGNÉ
PAGE 31

Inflation, hausse des taux d'intérêt, tensions géopolitiques

**ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR
FAIT LE BON CHOIX POUR
VOTRE ÉPARGNE ?**

BDL REMPART

Éligible Assurance-vie & Épargne salariale
PARLEZ-EN À VOTRE CONSEILLER FINANCIER

BDL
CAPITAL MANAGEMENT

PERFORMANCE CUMULÉE

■ BDL REMPART ■ ESTER

ANNEE	BDL REMPART	ESTER
2022*	+14,9 %	0 %
2021	+16,1 %	-0,5 %
2020	-6,4 %	-0,5 %
2019	+6,9 %	-0,4 %
2018	-9,1 %	-0,4 %
2017	+2,9 %	-0,4 %
2016	+0,8 %	-0,3 %
2015	+7,4 %	-0,1 %
2014	+4,0 %	+0,1 %
2013	+12,7 %	+0,1 %

Les performances passées ne présagent pas des performances futures - Ce fonds présente un risque de perte en capital.
*VL validée au 30/12/22

PERFORMANCE SUR 10 ANS

ANNEE	BDL REMPART	ESTER
2022*	+14,9 %	0 %
2021	+16,1 %	-0,5 %
2020	-6,4 %	-0,5 %
2019	+6,9 %	-0,4 %
2018	-9,1 %	-0,4 %
2017	+2,9 %	-0,4 %
2016	+0,8 %	-0,3 %
2015	+7,4 %	-0,1 %
2014	+4,0 %	+0,1 %
2013	+12,7 %	+0,1 %

NIVEAU DE RISQUE

SRRI 6

1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé.

CECI EST UNE COMMUNICATION PUBLICITAIRE. RISQUES DU FONDS: RISQUE ACTIONS, LIQUIDITÉ, CRÉDIT, CONTREPARTIE, DE CHANGEMENT ET DE PERTE EN CAPITAL. Veuillez-vous référer au prospectus de BDL Rempart et au document d'informations clés pour l'investisseur disponible sur www.bdlcm.com/rempart avant de prendre toute décision finale d'investissement. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds. La décision d'investir dans BDL Rempart doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du fonds promu, tels que décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs conformément à l'article 23 de la directive 2011/61/UE, à l'article 13 du règlement (UE) n°345/2013 et à l'article 14 du règlement (UE) n°346/2013, le cas échéant. BDL Capital Management : 24, rue du Rocher - 75008 Paris - Numéro de Siret : 48109448000029 | N° d'agrément AMF : GP-05000003 www.bdlcm.com

Comment la France se prépare au retour des touristes chinois

Contraints de rester dans leur pays depuis trois ans, les ressortissants de l'empire du Milieu sont autorisés par Pékin à voyager. Mais revenir à l'avant-Covid sera lent.

OLIVIA DÉTOYAT @Olivierd
ET LÆTITIA LIENHARD
@Laetitia_Lienh

TOURISME Libérés, délivrés ! Depuis ce dimanche, et pour la première fois depuis bientôt trois ans, les Chinois ont enfin la possibilité de partir à l'étranger faire du tourisme. Après avoir rompu, il y a quelques semaines, son étouffante politique « zéro Covid », Pékin a levé, à compter du 8 janvier, la quarantaine obligatoire à l'entrée en Chine. Pourvu qu'ils aient pu récupérer leur passeport et obtenir un visa de tourisme, ce qui est désormais possible, les Chinois peuvent donc désormais partir sans inquiétude de se voir confiner à leur retour.

Tous ces changements concomitants sont une délivrance pour nombre de Chinois... et un soulagement pour la plupart des acteurs du tourisme en France, qui comptent beaucoup sur le retour de cette clientèle plus dépensière que la moyenne. Hôtels, restaurants, interprètes, guides, autocaristes, agences de voyages spécialisées... Dans les années 2000, tout un écosystème s'était créé spécialement pour accueillir les touristes chinois. Les marques de luxe avaient embauché des vendeurs maîtrisant à la perfection le mandarin et les Galeries Lafayette Haussmann ont même ouvert, en 2017, une boutique dédiée aux chinois voyageant en groupe, le Shopping & Welcome Center... Autant de professionnels orphelins, depuis trois ans des touristes chinois.

« Évidemment qu'on les attend, assure Franck Delvaux, patron de la fédération de l'hôtellerie et de la restauration (Unih) Paris Île-de-France. La clientèle chinoise et ses retombées économiques restent pré-

J'ai recontacté des prestataires, des hôtels, des offices de tourisme pour proposer de nouvelles offres aux touristes chinois »

PIERRE SHI, DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION CHINOISE DES AGENCES DE VOYAGES

cieuses. » En 2019, le nombre de visiteurs chinois en France avait atteint un record de 2,2 millions, et ces derniers avaient généré 3,5 milliards d'euros de recettes dans l'Hexagone. « Quand ils voyagent, les touristes chinois ont tout de suite de gros paniers, rappelle Joëlle de Montgolfier chez Bain & Company. Leurs dépenses de luxe sont souvent 2 à 3 fois supérieures à celles des touristes américains. »

Les professionnels se mettent en ordre de bataille pour accueillir ces touristes très recherchés. « On se prépare, raconte Pierre Shi, directeur de l'Association chinoise des agences de voyages (Acav), qui regroupe une cinquantaine d'entreprises basées en France. J'ai recontacté des prestataires, des hôtels, des offices de tourisme pour proposer de nouvelles offres aux touristes chinois. »

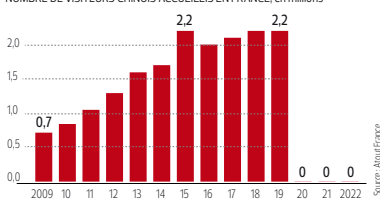
Mais le rebond va prendre du temps. À la sortie du grand confinement, au printemps 2020, les professionnels du tourisme attendaient le retour des touristes chinois pour la fin de cette même année. Avant de repousser, trimestre après trimestre, puis semestre après semestre, leurs prévisions. Sans jamais se départir du même optimisme. « Ils vont revenir en masse, avec la même frénésie d'achats », ont-ils longtemps tous martelé en cœur.

Aujourd'hui, ces professionnels sont tous bien plus prudents au su-

Les professionnels du tourisme attendent les voyageurs chinois (ici, à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, le 4 janvier) avec impatience, tout en restant prudents.

La pandémie de Covid a mis un coup d'arrêt au tourisme chinois en France

NOMBRE DE VISITEURS CHINOIS ACCUEILLIS EN FRANCE, en millions



Source : Abail France

jet de l'intensité du retour des Chinois en France. Celle-ci devrait prendre bien plus de temps que prévu, malgré la réouverture des frontières chinoises. Pour commencer, les contraintes sanitaires restent importantes. Alors que la Chine fait face à un rebond de l'épidémie de coronavirus, la France a mis en place des mesures de prévention. Les voyageurs en provenance de Chine ont ainsi l'obligation de porter un masque chirurgical pendant le vol et à leur arrivée, où ils doivent présenter un test (PCR ou antigénique) négatif effectué moins de quarante-huit heures avant leur départ. Les autorités sanitaires françaises les soumettent par ailleurs à des tests PCR aléatoires à leur arrivée. « Cela peut en empêcher certains de venir en France ou de choisir la France comme destination », reconnaît le ministère en charge du Tourisme.

Indépendamment de ces mesures dissuasives, les Chinois semblent réticents à voyager alors que la pandémie flambe dans leur pays. « Ils ne veulent pas prendre le risque d'être malade loin de chez eux et de devoir s'isoler à l'étranger », affirme Pierre Shi.

Shopping dans les grands magasins ou les boutiques de luxe, recours à des agences spécialisées, notamment dans l'organisation de mariages, visites de musées, dont le Louvre et sa Joconde... Avec un panier largement supérieur aux autres touristes, un visiteur chinois est une manne pour l'économie française.



Pour ne rien arranger, la délivrance par les autorités chinoises des passeports et des visas touristiques est progressive, et les vols internationaux restent rares et chers. Pour le moment, seulement six liaisons relient ainsi la Chine et la France chaque semaine. Air France en assure 3, contre 23 avant la pandémie. « À l'heure actuelle, la hausse de la demande reste modérée depuis la réouverture des marchés. Si la demande était forte, on pourrait revoir le programme des vols à la hausse, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires par les autorités chinoises », met en avant Air France, qui prévoit, pour le moment, d'ajouter seulement quelques liaisons supplémentaires d'ici l'été.

Si leur retour n'est pas imminent, les touristes chinois devraient à nouveau sillonner la France d'ici la fin du semestre. « Les voyageurs chinois vont réellement commencer à revenir à partir du mois d'avril, si les conditions sanitaires s'améliorent chez eux », assure Dan Meng, directrice de Chinapi, spécialisée dans l'aide aux entreprises françaises travaillant avec la Chine.

Selon les experts, le tourisme chinois sera différent d'avant la pandémie. Les premiers à revenir seront les voyageurs individuels. Les cars se déplaçant de ville en ville pour des arrêts de quelques heures devraient être moins nombreux. « Il y aura moins de gros groupes, principalement des jeunes et des populations à fort pouvoir d'achat, indique Atout France, agence de développement touristique de la France. Les marges seront plus confortables en échange d'un service répondant à ses attentes. »

Cette nouvelle donne et ce retard au démarrage devrait laisser

le temps à l'écosystème d'accueil des visiteurs chinois, à l'arrêt depuis trois ans, de se remettre en marche peu à peu. Une gageure, même si les marques de luxe ont conservé dans leurs effectifs la plupart des vendeurs parlant mandarin pour être prêts.

« Au départ, ce sera difficile puisqu'une grande partie des acteurs comme les guides ou interprètes parlant le mandarin ont été obligés de se tourner vers d'autres activités professionnelles. Plus personne ne travaille sur ce marché. On a bien dû se réorganiser pendant leur absence », souligne la directrice de Chinapi, qui a elle-même dû réinventer sa propre activité, passant d'une expertise principalement touristique à un accompagnement plus général des entreprises sur le marché chinois.

« Les voyageurs chinois vont réellement commencer à revenir à partir du mois d'avril, si les conditions sanitaires s'améliorent chez eux »

DAN MENG, DIRECTRICE DE CHINAPI

Las d'attendre le retour de la clientèle chinoise, l'ensemble de l'écosystème qui s'était construit autour de son accueil a dû se transformer. « Nous avons dû licencier économiquement une dizaine de personnes qui parlaient mandarin et qui étaient spécialisées sur la parapharmacie », déplore-t-on à la pharmacie voisine du Shopping & Welcome Center des Galeries Lafayette, qui a, lui, fermé ses portes.

3,5 milliards d'euros
Recettes générées par le tourisme chinois en France en 2019

À force d'attendre aussi longtemps en vain le retour des ressortissants de l'empire du Milieu, les professionnels du tourisme ont appris à moins en dépendre. Ils se sont renouvelés. Au niveau macroéconomique, l'absence des Chinois en France est même presque devenue indolore. « Le secteur touristique français a atteint des records sur la période estivale. Et cela, malgré l'absence de touristes russes, chinois et d'une partie du Moyen-Orient. Le secteur a su faire sans la clientèle chinoise, et cela permet d'en être moins dépendant », souligne-t-on au ministère en charge du Tourisme.

En juillet et en août, la France a ainsi noué avec les niveaux d'activité touristique de 2019, qui était déjà remarquable. À Paris, la fréquentation y a été supérieure de 0,3 % à celle d'avant-crise. Et de 1,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. D'une part, les Français sont partis en vacances dans leur pays ; d'autre part, les étrangers, notamment les Américains, ont retrouvé le chemin de l'Hexagone. « On s'est concentré sur le marché européen de proximité, comme la Belgique et les Pays-Bas. On préfère aujourd'hui continuer à se focaliser sur eux, même si la Chine rouvre », confie Édouard Valère, chef de service promotion marchés étrangers au sein du comité régional de tourisme de Normandie.

Même résilience dans le luxe. Au printemps 2020, l'arrêt du tourisme chinois avait été une catastrophe pour les boutiques de luxe d'Europe de l'Ouest, même si beaucoup de maisons l'ont comblé par l'explosion des achats dans leurs magasins en Chine continentale. « Les deux tiers des dépenses de luxe des consommateurs chinois se faisaient hors de France », rappelle Joëlle de Montgolfier de Bain & Company. Les grandes marques de luxe ont réussi à compenser une partie de la perte de cette manne chinoise dans leurs boutiques européennes par la clientèle locale et surtout par la clientèle américaine, revenue en masse cet été. « La crise du Covid nous a appris une chose, à nous occuper de nos clients locaux », confirme un haut dirigeant d'un géant français du luxe.

Bien moins dépendants de la clientèle chinoise qu'avant la pandémie, les acteurs français du tourisme sont désormais beaucoup moins inquiets qu'il y a quelques mois de la vitesse et de l'ampleur de son retour. ■

En raison de l'explosion des factures énergétiques, des maires prévoient de reporter leurs nouveaux projets.

MANON MALHERBE @ManonMalherbe

FINANCES LOCALES « Si je faisais comme Paris, c'est sûr que je n'aurais plus de problème ! », ironise un élu local au sujet de la décision de la maire de la capitale française, la PS Anne Hidalgo, d'appliquer une hausse de plus de 50 % de la taxe foncière pour sauver le budget de la ville. Une hausse spectaculaire qui ne manque pas de susciter l'ire des propriétaires et qui met, à nouveau, un coup de projecteur sur la gestion financière de la capitale, jugée « catastrophique » par l'opposition.

Indépendamment de la bonne gestion ou non des deniers publics, un certain nombre de maires font face à un véritable casse-tête pour boucler leur budget 2023 face à l'inflation galopante. Nombre d'édiles sont confrontés à une hausse de leurs dépenses de fonctionnement avec l'explosion des prix de l'énergie, la revalorisation de l'indice des fonctionnaires de 3,5 % ou encore la hausse des coûts de l'alimentation. Or il leur faut trouver rapidement une solution, car le vote des budgets interviendra dans une large majorité des cas fin mars.

Si certains élus ont, comme Anne Hidalgo, choisi de faire à nouveau flamber la taxe foncière, dans des proportions toutefois moindres que Paris, d'autres envisagent de réduire leurs investissements en freinant des quatre fers le lancement de nouveaux projets. C'est l'autre variable d'ajustement des communes contraintes de voter un budget de fonctionnement à l'équilibre...

« J'ai décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, mais je vais essayer de compresser au maximum les dépenses de fonctionnement. Et j'ai plusieurs projets d'investissement, mais je ne pense pas pouvoir tout lancer », explique Bertrand Hauchecorne, le maire de Mareau-aux-Près (Loiret). C'est plus spécifiquement le lancement d'un projet d'agrandissement de la cantine scolaire prévu pour faire face à une hausse du nombre d'enfants inscrits qui devrait en faire les frais. Estimés à quelque 38 milliards d'euros en 2021, les investissements



Des ouvriers sur un chantier de réfection de la voirie dans le sud de la France. Pour ne pas augmenter les impôts locaux, des maires préfèrent différer certains travaux.

HANS LUCAS VIA AFP

Face à la crise, ces investissements que les maires vont devoir rogner

du bloc communal sont pourtant clés, représentant près de 60 % de l'investissement des collectivités locales. Ils financent en premier lieu les travaux de voirie et de transports ou encore des réseaux d'assainissement. La rénovation des bâtiments publics est également un gros poste, suivi des équipements culturels et sportifs.

Très peu de visibilité

« C'est la première fois qu'on va réduire aussi fortement l'investissement », évalue de son côté Philippe Laurent, maire UDI de Seceaux. Son dilemme ? Sur un budget de fonctionnement de 30 millions d'euros, la ville s'attend à un manque net de 1 million « à minima » en raison principalement des factures du gaz. Elle devrait décider en conséquence de réduire de 10 % les investissements qui se chiffrent à une dizaine de millions. Résultat : « nous allons décaler le lancement d'un projet de transformation de locaux scolaires en une minicrèche ainsi que des travaux de voiries. Et puis, aujourd'hui, je ne lance aucun projet de rénovation énergétique de bâtiments publics », poursuit l'élu

85%

Hausse des dépenses énergétiques redoutée par le bloc communal cette année par rapport à 2021

et membre de l'Association des maires de France (AMF).

Certes, dans le budget 2023, le gouvernement prévoit des mécanismes de soutien financier non négligeables – comme l'amortisseur – pour amortir le choc de la crise énergétique sur les finances locales, qui ont, rappelle-t-on au sein de l'exécutif, particulièrement bien résisté à la crise Covid. Et ce, contrairement aux caisses de l'État, dans le rouge vif. En outre, avant la crise, les coûts de l'énergie ne représentaient, en moyenne, que 3,5 % des dépenses de fonctionnement. Seulement voilà, selon une récente enquête publiée par l'AMF, les collectivités s'attendent à une hausse de leurs dépenses énergétiques de + 85 % cette année par rapport à 2021. Et ce, dans un contexte très incertain qui n'offre que très peu de visibilité.

« Dans certains cas, je ne vois pas d'alternative à une réduction de l'investissement même si l'amortisseur décidé par le gouvernement va ainsi atténuer la hausse des prix », estime Thomas Rougier, secrétaire général de l'Observatoire des finances et de la gestion publi-

que locales. Le cas de Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté et maire PS de Riec-sur-Bélon, en est une parfaite illustration. « Pour l'agglomération et la commune, la facture d'électricité va passer de 120 000 euros à 400 000 euros cette année. Avec l'amortisseur de l'État, cette facture descend à 300 000 euros », évalue l'élu local, qui ne lancera donc « aucun nouveau projet d'investissement » cette année.

Situation très hétérogène

La situation est toutefois très hétérogène. « Les plus petites communes qui sont au tarif réglementé de l'énergie vont certes connaître une hausse de 15 %, mais c'est prévisible. Pour les autres et, en particulier celles qui renégocient leurs contrats d'énergie avec des factures multiples par deux ou trois par rapport en 2022, ça va être dur », souligne Thomas Augier.

Cependant, sur le front des recettes, certains maires peuvent compter sur d'importantes rentrées supplémentaires au titre de la taxe foncière, dont le rendement va considérablement augmenter sans

même toucher aux taux. Et ce, en raison de la forte revalorisation des bases locatives de 7,1 % cette année – contre 3,4 % en 2022 – pour suivre l'inflation. C'est en effet une source financière non négligeable pour les villes où le foncier est dynamique, contrairement à d'autres qui dépendent davantage des dotations de l'État, souligne un expert.

En réalité, pour des raisons diverses, les villes ne sont pas toutes dans une situation critique. C'est le cas de Reims, dirigée par le maire Arnaud Robinet (Horizons), qui a déjà adopté son budget 2023 avec des recettes supérieures aux dépenses et qui prévoit ainsi une « hausse importante » des investissements. Du côté de Boulogne-Billancourt aussi, on s'inscrit à contre-courant. « Nous ne sommes pas très impactés par les coûts de l'énergie. Nous avions anticipé en amont la sobriété énergétique. Par exemple, la mairie est chauffée avec du biométhane, indique le maire LR Pierre-Christophe Baguet. Nous allons peut-être être obligés de ralentir des investissements, mais en raison des difficultés à les réaliser. Ce n'est pas un problème de financement. » ■

La recette canadienne pour éviter les grèves

Les entreprises et les syndicats, puissants mais peu politisés, privilégient la négociation.

LUDOVIC HIRTZMANN
MONTREAL

SOCIAL. En France, la réforme des retraites rentre cette semaine dans le dur, et les syndicats sont déjà en ordre de bataille. Dans ce contexte, le cas du Canada, où prime la négociation entre patronat et syndicats, interpelle. Dans le pays, les conflits sont souvent réglés en amont, ou avec un médiateur. Objectif : éviter à tout prix des grèves coûteuses, tant pour les entreprises que pour les centrales syndicales.

Le dialogue social au Québec passe essentiellement par ces dernières et l'État n'intervient que dans des cas exceptionnels. Un seul conflit social s'éternise dans la Belle Province : celui des caissiers de la Société québécoise du cannabis, une

entreprise publique, en grève depuis avril dernier. Embauchés à un salaire de 17 dollars canadiens de l'heure, soit 25 % de plus que le salaire minimum, les fonctionnaires de la marijuana réclament au moins 20 dollars de l'heure. Leurs demandes trouvent peu d'écho du côté de l'État québécois et, fait exceptionnel, les négociations sont au point mort. La grève s'enlise, mais ce type de situation reste rare.

Si patronat et syndicats parviennent souvent à un accord, c'est parce que dans la Belle Province, les syndicats sont un État dans l'État. Le Québec atteint des taux records de syndicalisation, principalement chez les femmes et chez les 25-54 ans, avec une moyenne tous âges confondus de près de 40 % de personnes syndiquées en 2021, essentiellement dans les



Pour peser dans les négociations, les principaux syndicats québécois (ici lors d'un rassemblement à Québec le 28 octobre 2022) ont constitué un front commun.

JACQUES BOISSINOT/ZUMA
PRESS/MAXPPP

grands établissements publics et de moindre ampleur dans le privé. À l'échelle nationale, le taux atteint 30,9 %. La pandémie a encore accéléré l'attrait des jeunes pour les syndicats.

Leur puissance tient à un fonctionnement très particulier qui s'apparente à une obligation syndicale. Lorsqu'un vote d'adhésion à un syndicat intervient dans une entreprise et que 50 % plus un employé y sont favorables, tous les salariés doivent payer une cotisation syndicale, prélevée à la source sur la feuille de paie. Les prix, très variables selon les branches, varient entre 0,5 % et 3 % du salaire brut.

Le syndicat accrédité est alors reconnu comme le représentant unique du personnel pour négocier une convention collective avec l'employeur.

Les 10 syndicats québécois sont dominés par deux centrales – la Confédération des syndicats nationaux (CSN, 330 000 adhérents) – et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ, 600 000 adhérents), qui disposent d'un important pouvoir de négociation. Leurs revenus qu'ils ne publient pas sont aussi conséquents, via de multiples prises de participations et des fonds de pension.

Revendications centrées sur les hausses de salaires

Si les Canadiens se souviennent de la grande grève des étudiants de 2012, le « printemps érable », et les plus anciens celles, terribles, dans les mines canadiennes dans les années 1950 et 1960, les conflits deviennent rares. « Du début des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000, le nombre d'heures non travaillées liées à des conflits sociaux a globalement suivi une tendance à la baisse », précise l'institut national Statistique Canada. De 160 heures pour 1 000 employés en 1981, la propor-

tion est tombée en 2021 à 10,5 heures pour le secteur public en 2021 et 9,7 heures pour le privé. Le mi-

nistère du Travail québécois relève que de 350 conflits en 1981, il n'y en avait plus que 36 en 2021 dans la province.

Sur le front politique, Justin Trudeau comme le premier ministre québécois, François Legault, évitent de provoquer des mouvements sociaux. C'est une autre des particularités du Canada, les représentants syndicaux sont peu politisés. Ils se battent exclusivement pour leurs adhérents et concentrent leur revendication sur les hausses de salaires. Ils ne négocient pas au niveau global sur les grandes questions sociales : retraite, protection sociale, temps de travail...

C'est bien cette capacité des syndicats à obtenir des augmentations conséquentes, en raison de leur force de frappe, qui encourage les Québécois à se syndiquer. Ainsi, dans la santé, malgré un système sous-équipé à la dérive, les salaires de tous les personnels ont nettement grimpé. Ceux des médecins généralistes, rémunérés par le contribuable, sont passés de 205 000 dollars canadiens en 2008 à 324 000 dollars en 2021. ■

40%
de syndiqués

au Québec en 2021, essentiellement dans les grands établissements publics, avec des taux records chez les femmes et chez les 25-54 ans. À l'échelle nationale, le taux atteint 30,9 %

Leclerc favorable à une baisse de la TVA sur certains produits

En pleines négociations commerciales avec les fournisseurs, le dirigeant stigmatise les géants de l'alimentaire.



Michel-Édouard Leclerc, président du comité stratégique des centres E.Leclerc, dimanche, lors du « Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI ». NICOLAS KOVARIK/AGENCE 1827/RTL

VALÉRIE COLLET @V_Collet

DISTRIBUTION Il aime jouer le rôle du chevalier blanc au service des consommateurs contre les multinationales voraces. Michel-Édouard Leclerc, président du comité stratégique des centres E.Leclerc, a repris ses thématiques favorites lors du « Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI », s'alarmant de l'inflation et du risque de récession. L'occasion de revenir sur les négociations commerciales menées par les distributeurs avec les fournisseurs qui s'achèveront fin février.

Soupçonné de faire des « coups de com » pour défendre les intérêts de la grande distribution, le patron s'insurge : « OK, je fais de la com, mais c'est concret. J'ai posté sur LinkedIn et sur Twitter les hausses

incroyables de 30 % et 40 % qu'on nous propose. Il est normal qu'on demande à Mars, Nestlé, Mondelez ce qui justifie des hausses pareilles. La com, c'est un combat contre l'inflation et la récession. »

Le dirigeant estime avoir ouvert les yeux des ministres et des députés sur la proposition de loi déposée fin novembre par le député Renaissance du Val-de-Marne Frédéric Descrozaille. Elle concerne le cas d'absence d'accord commercial entre distributeurs et fournisseurs. « On allait se prendre une rasade d'inflation », dénonce Michel-Édouard Leclerc. J'ai fait un post. Bercy a dit : « Je m'en saisis et je modifie le texte. » Jamais les fournisseurs n'assument les hausses de prix. Ce sont les distributeurs qui en portent la responsabilité et les effets d'ingratitude. »

Pour autant, la consommation s'est maintenue durant les fêtes. « Elle a été au rendez-vous partout en France et dans nos magasins. Le chiffre d'affaires est en hausse par rapport à l'an dernier. Mais en volume, nous avons perdu 1 % par rapport à l'an dernier », note-t-il.

Ruée sur les premiers prix

« Les Français se sont fait plaisir. Avec le Mondial et le Black Friday, ils se sont achetés des écrans. Notre enseigne en a vendu 130 000. Mais ils ont dégradé leurs achats avec plus de marques distributeurs et premier prix », poursuit Michel-Édouard Leclerc.

Interrogé sur la proposition de Marine Le Pen de réduire la TVA sur dix produits de première nécessité, le dirigeant juge que « cela peut faire sens ». « Le blocage de

certains prix ou la baisse des taux de TVA peuvent effectivement avoir un intérêt. Mais ce qu'il faut surtout privilégier, c'est la concurrence », a-t-il déclaré.

Pour autant, il se défend de tendre la sébile. « Je demande le moins possible à l'État. Je lui demande d'arrêter de nous taper dessus et de nous opposer à d'autres professions », a-t-il affirmé, estimant que l'État a, il y a deux ou trois ans, « pris une posture industrialiste, réticente à l'égard du commerce », en instaurant une loi pour protéger le secteur industriel. « On était alors en déflation. Aujourd'hui, avec le retour de l'inflation, j'attends de l'État, qui n'a plus d'argent dans les caisses, qu'il considère que la distribution peut jouer un grand rôle pour minorer cette inflation qui est un fléau pour les Français. » ■

Jack Ma : la disgrâce d'un milliardaire chinois

Avec la reprise en main de Pékin sur la tech, le fondateur d'Alibaba cède le contrôle de la filiale financière Ant Group. Il a été aperçu en Thaïlande.

SEBASTIEN FALLETTI @fallettiseb
CORRESPONDANT EN ASIE
ET DANIELE GUINOT @danieleguinot

SERVICE Le « crocodile du Yangtze » muselé par Pékin. Jack Ma, le plus célèbre et emblématique des entrepreneurs chinois, fondateur du géant de l'e-commerce Alibaba, qui a contribué à transformer l'économie de l'empire du Milieu, a perdu tous les pouvoirs dans son groupe. Samedi, il a dû renoncer à l'ultime joyau de son empire tech. Dans le collimateur de Pékin, il va céder le contrôle d'Ant Group, la filiale financière de l'empire tentaculaire Alibaba, a annoncé l'entreprise.

Créé en 2014, ce géant du paiement en ligne, connu pour son système Alipay (plus de 730 millions d'utilisateurs chinois), distribue aussi des crédits à la consommation et des assurances. Le milliardaire autodidacte de 58 ans, qui contrôlait 53 % des actions d'Ant Group, verra son droit de vote se réduire à quelque 6 % à l'avenir, selon la restructuration en cours.

Cela confirme la disgrâce de Jack Ma, qui avait osé critiquer frontalement les régulateurs de Pékin en 2020. L'entreprise ajuste sa structure afin « qu'aucun actionnaire, seul ou conjointement avec d'autres parties, n'ait le contrôle d'Ant Group », décapitant l'édifice. Une remise à plat imposée par le pouvoir central, qui avait bloqué brutalement son entrée en Bourse en novembre 2020, sonnant la grande reprise en main du secteur technologique en Chine, après des décennies de croissance débridée.

À l'occasion d'un forum à Shanghai, le charismatique Jack Ma avait dénoncé les réglementations comme des obstacles à l'innovation, lors d'un discours offensif, à la veille de son entrée en Bourse. Sans le savoir, il signalait là son arrêt de mort en tant que magnat de la tech chinoise. Tout est ensuite allé très vite. Annoncée en fanfare, l'introduction en Bourse devait permettre à Ant group de lever 35 milliards de dollars. Un record au niveau mon-

dial. Las. Le très prolifique et provocateur Jack Ma, qui a souvent flirté avec la ligne rouge, est convoqué par les autorités de Pékin avant de disparaître des radars pendant près de trois mois.

Le dirigeant qui avait pour habitude de se mettre en scène, parfois de façon extravagante, fait profil bas. Il réapparaît en janvier 2021 dans une vidéo vantant les efforts du régime communiste pour éradiquer la grande pauvreté, projet phare du président Xi Jinping. Dans la foulée, Alibaba, longtemps montré en exemple en Chine pour sa réussite, se voit infliger une amende de record de 2,3 milliards d'euros pour abus de position dominante.

« Le milliardaire autodidacte de 58 ans, qui contrôlait 53 % des actions d'Ant Group, verra son droit de vote se réduire à quelque 6 % à l'avenir, selon la restructuration en cours »

Les autorités ont épinglé le groupe, qui capte 80 % des ventes en ligne du pays, pour des pratiques commerciales jugées déloyales. Deux ans plus tard, Jack Ma, qui a créé une véritable multinationale, doit définitivement s'incliner devant le rouleau compresseur de Pékin.

Tout avait commencé il y a un peu plus de vingt ans. En 1999, à l'heure du décollage économique chinois, l'ancien prof d'anglais crée Alibaba, dans un appartement de Hangzhou, une ville au sud de Shanghai. Après un séjour aux États-Unis, le jeune entrepreneur visionnaire, issu d'un milieu modeste, avait déjà lancé sans succès plusieurs start-up liées à internet (Pages jaunes...), encore balbutiant en Chine. Trop tôt. Coriace (il a tenté en vain à dix reprises d'intégrer Harvard), il persévère et développe avec l'appui financier de



La chef étoilée du restaurant Jay Fai, à Bangkok, a publié vendredi une photo d'elle avec Jack Ma sur son compte Instagram. JAYFAIBANGKOK/INSTAGRAM

Jerry Yang, le cofondateur de Yahoo!, la première plateforme de commerce en ligne dans l'empire du Milieu, dont le succès sera rapidement au rendez-vous.

L'entreprise, symbole de l'ouverture de la Chine sur le monde, fera ses premiers pas à la Bourse de New York en 2014 (215 milliards de capitalisation boursière aujourd'hui). Cette année-là, Jack Ma fonde Ant, dont les ambitions dépassent les paiements en ligne avec, entre autres, Yu'e Bao, un fonds d'investissement, MYbank, une banque en ligne pour les PME, ou de la gestion d'actifs. Il finit par créer un écosystème fermé, qui gouverne la vie des citoyens et des commerces qui opèrent sur ses plateformes.

En 2019, prenant de court les marchés et le Parti communiste chinois, le très puissant Jack Ma cède, à seulement 55 ans, les rênes d'Alibaba. « Je veux mourir à la plage, pas dans mon bureau », justifie-t-il lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs à Daniel Zhang,

son fidèle lieutenant, organisée en grande pompe dans un stade de Hangzhou. Mais certains y voient déjà un moyen d'échapper au contrôle étroit du Parti sur l'économie et la société chinoise sous la houlette du président Xi Jinping. Ce retrait aurait d'ailleurs été mal vu par Pékin. Opportunément, des médias d'État font savoir que Jack Ma est membre du Parti communiste.

Aujourd'hui, l'entrepreneur doit renoncer à sa juteuse aventure dans la finance en ligne, suite aux coups d'arrêt du régime communiste, déterminé à mettre au pas les géants de la tech, sous l'injonction du président Xi Jinping. Celui qui fut l'homme le plus riche de Chine est contraint à une retraite anticipée, loin de son Zhejiang natal, profitant de sa fortune personnelle toujours conséquente, vivant pour l'essentiel à l'étranger. Le trébuchement à Bangkok ces derniers jours, goûtant la gastronomie locale en famille, selon un post sur Instagram.

Il a séjourné à Tokyo ces derniers mois, à l'écart de la Chine, où il fait désormais profil bas, se gardant de toute déclaration publique. « Jack Ma n'est plus important aujourd'hui », constate Chen Gang, chercheur à la National University of Singapore.

Cette mise au ban du self-made-man tourne la page de plusieurs décennies de décollage économique au tournant du millénaire, tiré par l'entrepreneuriat privé, au profit d'une recentralisation étatique, sous la houlette de Xi Jinping, engagé dans un bras de fer technologique et stratégique au long cours avec les États-Unis. Après avoir enterré l'ancien président Jiang Zemin en décembre, et éconduit symboliquement son

« Je veux mourir à la plage, pas dans mon bureau »

JACK MA LORS D'UNE CÉRÉMONIE DE PASSATION DE POUVOIRS À DANIEL ZHANG

successeur Hu Jintao, lors du congrès du Parti, en octobre, la mise au pas définitive de Jack Ma scande l'entrée de plain-pied dans la « nouvelle ère » proclamée par le dirigeant le plus autoritaire depuis Mao. Elle signale la reprise en main du régime sur des groupes tentaculaires comme Tencent ou Alibaba, qui s'étaient taillés des empires dans la « nouvelle économie » de la seconde puissance mondiale, défiant le monopole du Parti. Une régulation brutale prenant de vitesse des démocraties occidentales confrontées également à une concentration capitaliste sans précédent de ses propres mastodontes. La fuite en avant de la finance en ligne aggravait également les « risques » systémiques pour la stabilité de la seconde économie mondiale, déjà lourdement endettée.

La chute de « Ma Yun », comme l'appellent les Chinois, marque un changement de cap stratégique, avec en ligne de mire un potentiel conflit avec les États-Unis au nom d'un « souverainisme technologique ». Encerclé par les sanctions de l'Administration de Joe Biden, Pékin enrôle le secteur au service de la sécurité nationale. Plutôt que des applications d'e-commerce, Xi appelle désormais ses start-up à accomplir de grands bonds en avant sur les segments critiques, tels l'intelligence artificielle ou les semi-conducteurs, afin d'assurer l'indépendance du pays et de « gagner des guerres ».

L'épilogue de la saga Ant marque le climat d'une campagne sans merci, veulent espérer des investisseurs échaudés par les décisions abruptes des régulateurs depuis deux ans comme des perspectives moroses du géant asiatique. « Cet ajustement est mis en œuvre pour renforcer la durabilité de notre développement à long terme », a commenté l'entreprise. Elle remet sur les rails une possible entrée en Bourse, mais à un horizon incertain de deux à trois ans, dans un environnement « rectifié ». ■

À Las Vegas, le show de l'électronique grand public s'est transformé en salon de l'auto

Téléviseurs et ordinateurs ne sont plus les stars du CES, supplantés par les voitures, qui deviennent des « smartphones sur roues ». Bousculés par les start-up, des industriels de tous secteurs revoient leur stratégie.



BMW a dévoilé, mercredi, au CES de Las Vegas, son iVision, une berline au look futuriste dont la carrosserie peut changer de couleur. ETHAN MILLER/GETTY IMAGES VIA AFP

ELSA BEMBARON @elsabembaron LAS VEGAS

TECH À Las Vegas, le rideau s'est baissé dimanche sur le Consumer Electronics Show (CES), le plus grand salon de l'électronique grand public au monde. En cinq jours d'intense activité, il a mis en exergue les grandes mutations de la société et de l'économie. Le CES a franchi les frontières de l'électronique grand public. Les téléviseurs et les ordinateurs ne sont plus les vedettes du salon, supplantés par l'automobile, les nouvelles mobilités, la santé connectée et, dans une moindre mesure, la transition écologique. Surtout l'électronique est partout, elle n'est plus l'apanage du grand public. Le CES accueille toujours plus d'entreprises dont les clients sont d'autres entreprises, comme un symbole de l'accélération de la numérisation de nos sociétés.

La voiture et les nouvelles mobilités symbolisent parfaitement cette mutation. Le CES s'est imposé en étape incontournable pour les constructeurs auto et les équipementiers. Tous revendiquent un statut d'entreprise « technologique », comme un label de leur capacité à innover ou, à défaut, à évoluer. Stellantis est venu présenter Inception, son concept car de voiture électrique sans volant, BMW son iVision, dont la carrosserie peut changer de couleur, sans oublier Afeela, le concept car de Sony.

Plus que jamais la voiture tend à être un « smartphone sur roues », selon la formule chère à Cristiano Amon, le PDG de Qualcomm, ouvrant un boulevard aux entreprises de la tech, à commencer par les fabricants de semi-conducteurs. « Aujourd'hui, ce marché est évalué à à peu près 500 milliards, dont 8 % réalisés par l'automobile, explique Mustapha Bourauou, vice-président marketing stratégique de STMicroelectronics. D'ici la fin de la décennie, il va doubler, et la part de l'automobile passera à environ 15 % ».

Les deux vecteurs de croissance pour les composants électroniques sont l'automatisation de la conduite et l'électrification de la motorisation. Cette dernière s'accompagne du développement d'un écosystème dédié aux batteries et à leur recharge. « Le CES a effacé tous les autres salons de l'auto, constate Corinne Vigreux, cofondatrice et directrice marketing de TomTom. C'est ici que les nouveautés sont dévoilées et que les affaires se font. »

Cette prédominance se manifeste dans la répartition des stands : l'immense nouveau hall d'exposition est consacré à l'automobile. Les vedettes historiques du CES, Samsung, LG, TCL, Hisense, Sony et Panasonic, restent cantonnées dans leur ancien espace. Le contraste est d'autant plus fort que ces dernières peinent à faire émerger des nouveautés. « Il n'y a pas de réelles ruptures, décrypte Duncan Stewart, directeur de recherche tech chez Deloitte. Les téléviseurs offrent une encore meilleure résolution, une meilleure luminosité... mais les progrès sont invisibles pour le consommateur lambda. La preuve : le marché des téléviseurs 8K ne décolle pas. Les utilisateurs n'en voient pas l'intérêt. »

La course au toujours plus trouve ses limites, plus encore avec les préoccupations environnementales et sociétales : difficile de concilier l'abondance de nouveautés et respect de la planète. Samsung expose ses engagements et ses programmes, tel celui consistant à récupérer les filets de pêche qui polluent les océans pour les recycler. De son côté, LG joue la carte de l'inclusion, avec son robot CLOi, doté d'un grand écran d'accueil sur lequel apparaît une hôtesse virtuelle qui guide le visiteur en utilisant le langage des signes. La transition écologique avait été présentée comme une tendance majeure du CES par ses promoteurs, mais elle reste discrète.

Plus frappant, le CES a mis en valeur les mouvements stratégiques opérés par les grands groupes. Les

frontières tombent, et les secteurs se rejoignent. Cette tectonique des plaques illustre la porosité croissante entre les différentes industries. Cela répond à une double préoccupation. D'une part, de plus en plus de marques voient leur marché d'origine se réduire et doivent donc chercher des relais de croissance ; d'autre part, elles sont bousculées par les start-up, plus agiles, et de nouveaux entrants qui n'ont pas à

« Le CES a effacé tous les autres salons de l'auto. C'est ici que les nouveautés sont dévoilées et que les affaires se font »

CORINNE VIGREUX, COFONDATRICE ET DIRECTRICE MARKETING DE TOMTOM

gérer un lourd héritage industriel. Le chinois BYD fait déjà de l'ombre à Tesla avec ses voitures électriques, alors que les constructeurs européens et américains doivent gérer la conversion de leur production vers l'électrique.

À ce titre, l'histoire de la téléphonie mobile pourrait préfigurer l'avenir de l'automobile. Les leaders d'hier, comme Sony, Nokia, LG, BlackBerry, ont été balayés par de nouveaux entrants, essentiellement chinois, arrivés directement à l'âge du smartphone sans être passés par les téléphones mobiles classiques. « Nous avons abonné les

smartphones, nous n'avons pas eu d'autre choix que d'ouvrir la boîte à idées », reconnaît Lee Jeong-seok, senior vice president marketing, LG. Le coréen, connu pour ses téléviseurs, a développé LG Channels, un service de streaming donnant accès à des chaînes de télévision gratuites (159 en France). Surtout, il y ajoute des publicités ciblées, devenant un nouvel acteur de ce secteur. « Les ventes de téléviseurs ralentissent, alors nous capitalisons sur un parc installé de 120 millions d'utilisateurs pour développer nos services de publicité et générer de nouveaux revenus », ajoute dans un sourire Lee Jeong-seok.

La recherche de nouveaux marchés est visible aussi partout au CES. Parfois anecdotique, avec les trottinettes électriques de Bugatti, par exemple, plus profonde et révélatrice de mouvements de fond chez d'autres. Samsung poursuit ainsi sa conquête de la maison connectée et ses développements dans le domaine de la santé.

Un chemin que de nombreuses entreprises suivent, tant le secteur est porteur. Dassault Systèmes, connu pour ses logiciels de simulation et de production dédiés à l'industrie, continue de pousser ses pions dans la santé. Le groupe présentait sur son stand le jumeau numérique du cerveau, après avoir développé celui du cœur.

Plus étonnant, l'équipementier automobile Valeo présente... un lampadaire. Truffé de capteurs hérités de l'automobile, tout comme

l'éclairage, il abrite aussi une borne de recharge pour véhicules électriques. Ce prototype regroupe les différents savoir-faire de Valeo, le leader mondial de l'éclairage pour automobile, appliqués à un autre domaine que le sien. « Le marché automobile va osciller entre 80 et 100 millions de véhicules vendus par an, explique Christophe Périllat, directeur général de Valeo. Nous regardons tous les secteurs connexes au nôtre : les deux-roues électriques, les rickshaws en Inde, la motorisation de tondeuses à gazon autopilotées... » Plus surprenant encore, le champion français s'intéresse aussi aux data centers. « Nous savons refroidir un moteur, gérer la chaleur dans l'habitacle ; nous pouvons le faire aussi pour des serveurs », ajoute le patron de Valeo, qui s'est associé à la start-up israélienne ZutaCore pour développer sa solution.

Les plus grandes innovations présentées sur le salon le sont d'ailleurs par des start-up. Comme, dans le transport, les dirigeables du français Flying Whales, destinés au transport de marchandises sur le dernier kilomètre. « Dans un pays comme le nôtre, dominé par le transport automobile et où les routes sont engorgées, avoir une solution pour aller d'un port à l'usine sans encombrer les routes est un réel avantage », note un analyste financier américain.

Comme chaque année depuis 2015, la présence française était très remarquée, avec une très forte représentation au sein de l'Eureka Park, l'espace réservé aux start-up. Les Français s'attaquent sans complexes à tous les sujets de société, du très remarqué robot Acwa, dédié à la détection de fuites d'eau dans des conduites enterrées, aux enceintes connectées d'une start-up cofondée par deux jeunes musiciens, Octavio. « Venir une fois par an au CES permet à ces entreprises de nouer des contacts, ajoute Carole Delga, la présidente de la région Occitanie et de Régions de France. Cela leur donne aussi un label, une légitimité pour discuter avec les grands groupes. »

Et Jean-Noël Barrot, le ministre de la Transition numérique, de conclure : « La French Tech a changé la perception qu'avaient les étrangers de la France. Elle est aujourd'hui vue comme un pays champion dans l'innovation. D'autres ont pris exemple, et les pavillons nationaux se sont multipliés. La Suisse, Taïwan, Israël, les Pays-Bas, le Japon, la Corée et même les États-Unis ont leur espace dédié à l'Eureka Park. »



S. SORIANO/LEFIGARO

La French Tech a changé la perception qu'avaient les étrangers de la France. Elle est aujourd'hui vue comme un pays champion dans l'innovation

JEAN-NOËL BARROT, LE MINISTRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

500 milliards de dollars
Valeur du marché mondial des semi-conducteurs, qui devrait doubler d'ici la fin de la décennie, la part de l'automobile passant de 8 % à 15 %



L'équipementier automobile Valeo a présenté un lampadaire, truffé de capteurs, qui abrite une borne de recharge pour véhicules électriques. ELSA BEMBARON

PROPOS RECUEILLIS PAR
ANNE BODESCOT
abodescot@lefigaro.fr
ET BRUNO JACQUOT
bjacquot@lefigaro.fr

MANAGEMENT Daniel Baal est directeur général du Crédit mutuel Alliance fédérale, troisième banque de détail française. Cette entité, forte de 75 000 salariés, regroupe 14 fédérations de Crédit mutuel (notamment Centre Est Europe et Nord Europe) sur 18 et de nombreuses filiales (CIC, Cofidis...).

LE FIGARO. - Vous venez d'annoncer la création d'un « dividende social » : à partir de 2024, le Crédit mutuel Alliance fédérale entend redistribuer « à la société » 15 % de son résultat annuel consolidé. Pourquoi ?
Daniel BAAL. - Avec le dividende social, nous allons au bout de notre engagement d'entreprise à mission. Chaque année, nous reverserons près de 500 millions d'euros pour la société. La moitié financera un fonds d'investissement dans la révolution énergétique et écologique. Le critère de sélection des projets sera bien l'impact écologique ou social. En quelques années, ce fonds sera doté de 1 milliard d'euros, ce qui est énorme. Une autre partie du dividende social sera dédiée au mécénat pour soutenir des projets solidaires d'associations locales ou de grandes ONG, comme Les Restos du cœur. Notre fondation deviendra la première fondation d'entreprise de France. Enfin, nous accélérerons pour une banque et une assurance plus inclusives, à l'instar de notre offre solidaire à 1 euro par mois, frais d'incidents compris, pour les populations fragiles. C'est unique en France.

Les salariés n'auraient-ils pas préféré un « dividende salarial » ?
Nous sommes déjà une des banques les mieux dotées en termes de rémunération, avec de nettes augmentations ces dernières années. L'intéressement et la participation représentent chez nous 17 % du montant des salaires en 2022. De plus, nos salariés sont traditionnellement très engagés dans le monde associatif, comme nos élus.

Pourquoi avoir décidé de devenir entreprise à mission ?
Notre première règle est d'être utile à nos clients et à la société. Comment le prouver ? En devenant entreprise à mission, nous renforçons le mutualisme de la preuve. Le dividende social est une nouvelle étape de ce chemin.

Daniel Baal « Nous sommes passés du discours à la preuve »

Son directeur général explique pourquoi le Crédit mutuel Alliance fédérale a choisi le statut d'entreprise à mission.



Comment l'avez-vous expliqué aux salariés ?
Nous les avons d'abord consultés sur notre raison d'être, devenue « Ensemble, écouter et agir ». Lorsque nous avons abordé le projet de l'entreprise à mission, nous avons pensé qu'il fallait aussi le faire passer au scan des salariés. Les deux tiers d'entre eux ont contribué. Au final, notre raison d'être et nos cinq missions sont le reflet d'une réflexion collective, associant aussi nos élus mutualistes.

Quelles sont les implications vis-à-vis des salariés, des clients ?
Nous avons fait des choix structuraux : s'interdire tout financement qui pourrait augmenter les capacités de production de pétrole ou de gaz. Ou encore, bien avant le vote d'une loi en ce sens, nous avons supprimé pour nos clients fidèles le questionnaire médical sur l'assurance emprunteur, jusqu'à 62 ans. Devenir entreprise à mission, c'est renoncer à court terme à des revenus significatifs pour construire le futur de l'entreprise. Pour s'assurer que nous faisons ce que nous avons dit, nous rendons des comptes à un comité de mission, présidé par Fleur Pellerin, et à un organisme tiers indépendant, KPMG.

Daniel Baal est directeur général du Crédit mutuel Alliance fédérale. SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Vous avez fait toute votre carrière au sein du Crédit mutuel. Comment garder un œil neuf quand on connaît aussi bien la maison ?
Quand je suis entré au Crédit mutuel à Strasbourg, nous étions 3 500. Nous sommes 75 000 aujourd'hui. J'ai exercé des métiers différents, en Alsace puis en Île-de-France. J'ai développé la banque sur ce territoire où nous étions peu implantés, en ouvrant des caisses, en recrutant les sociétaires administrateurs. C'était une belle expérience de doubler notre présence régionale en dix ans. Aujourd'hui, pour garder le contact avec le terrain, j'échange quotidiennement avec nos sala-

riés, administrateurs et sociétaires. Je peux ainsi entendre ce que les uns et les autres ont envie de dire... et ce qu'ils finissent par dire même s'ils ne le voulaient pas !

Vous travaillez en tandem avec Nicolas Théry. Comment vous organisez-vous ?
Chacun a son rôle. Nicolas, comme président, fixe un cap ambitieux pour le groupe ; comme directeur général, j'ai le souci de mettre en œuvre notre stratégie au plus près des besoins de nos clients et sociétaires de la meilleure manière. Nos parcours se complètent puisqu'il est passé par Bercy, la CFDT, la Commission européenne à Bruxelles ; je suis banquier de terrain depuis toujours. Nicolas a remarqué que, quand il faut prendre une décision, nous arrivons au même résultat, mais par des chemins différents.

Comment expliquez-vous aux équipes le conflit avec Crédit mutuel Arkéa ?
Ce n'est pas un sujet qu'elles évoquent souvent. Mais, parfois, elles jugent dommage que toutes les fédérations de Crédit mutuel n'aient pas le même langage. C'est vrai que nous nous ressemblons et que le plan stratégique d'Arkéa me parle.

Comment les salariés voient-ils les évolutions du monde bancaire (digitalisation, fermeture d'agences...) ?
Nous n'avons pas connu de plans massifs de fermeture d'agences, mais parfois nous avons regroupé certains points de vente situés dans des villages différents. Chez nous, chaque client a un conseiller dédié. Nous sommes une banque de proximité, physique et numérique. Nous veillons à ce que nos clients aient à disposition des outils numériques plus performants que ceux des banques en ligne.

Votre passion pour le cyclisme vous aide-t-elle à emmener le peloton dans l'entreprise ?
Le sport, c'est le fair-play, la recherche de l'excellence, le partage des valeurs, l'esprit d'équipe. Il y a en effet des liens avec le monde de l'entreprise. J'ai connu de grands champions : ils y étaient arrivés par le travail et faisaient preuve d'une grande humilité. ■

LE TALK Retrouvez du lundi au vendredi **LE « TALK DÉCIDEURS »**
Aujourd'hui : François Truong, cofondateur du Tricycle
En vidéo sur lefigaro.fr/decideurs

CONFIDENCES

QUELLES SONT LES QUALITÉS INDISPENSABLES À UN DIRIGEANT ?
L'engagement, l'exemplarité, le respect des autres.

UNE PERSONNE QUE VOUS ADMIREZ ?
Le général de Gaulle, pour son côté rebelle.

VOTRE SPORTIF PRÉFÉRÉ ?
Eddy Merckx.

UNE HEURE DANS LE BUREAU DE...

PAR Quentin Périnel

Pierre Marcolini « Un écrin au milieu d'une zone industrielle »

Chaque lundi, un dirigeant ouvre sa porte au « Figaro ».

C'est un écrin de chaleur au milieu d'une zone industrielle. Mais on ne peut le savoir qu'en pénétrant dans ce lieu particulier où l'on respire en permanence des effluves de... chocolat. Nous sommes à Bruxelles, à une demi-heure en voiture du centre-ville. « Pour moi, ici, c'est central puisque je suis à quinze minutes de mon domicile et à quinze minutes de l'aéroport », précise avec malice le chocolatier-entrepreneur Pierre Marcolini. Ce grand gaillard avec une tête d'acteur américain consomme chaque jour 1 % de la batterie de sa voiture électrique pour rallier son bureau. Il ne la charge pas souvent.

En parcourant les couloirs de son atelier-bureau, son pas est si rapide et décidé qu'il faut presque courir pour le suivre. Son

Mon métier, et ce qui me plaît depuis toujours et à jamais, c'est de créer des émotions. Je veux créer des madeïnes de Proust

PIERRE MARCOLINI



Pierre Marcolini, entrepreneur et chocolatier à Bruxelles.

bureau, qu'il occupe depuis 1998, est tapissé de bois. « Rien n'a changé depuis », précise-t-il. S'il n'y avait pas, dans un coin de la pièce, une imposante table en bois, recouverte de tablettes de chocolat et autres créations (certaines sont des prototypes), on pourrait penser que ce bureau est celui d'un PDG ordinaire : dossiers, tablette, ordinateur portable, livres, bibelots et divers « totems » récompenses de prix.

En revanche, celui qui est assis derrière son bureau porte un tablier blanc de travail, floqué de son nom. Il tripite machinalement une règle, un outil qui rappelle qu'il pratique un travail manuel. À quel moment cesse-t-on d'être un artisan pour n'être qu'un businessman ? La question plaît au chocolatier. « C'est simple : l'artisanat doit toujours primer sur le luxe. J'ai toujours tout fait pour garder l'âme d'un artisan », dit-il sur

un ton solennel. « Mon métier, et ce qui me plaît depuis toujours et à jamais, c'est de créer des émotions. M'immerger dans la mémoire des gens. Je veux créer des madeïnes de Proust. » Cet homme qui, comme Steve Jobs, a commencé à travailler dans son garage, incarne profondément son métier.

Un peu magicien, forcément

Le chef pâtissier fait irruption dans le bureau afin de montrer à son patron une création nouvelle, encore confidentielle. « Pas de photos surtout », dit, sans plaisanter, Pierre Marcolini. Si la superficie de son bureau est une cinquantaine de mètres carrés, les ateliers s'étendent sur plusieurs centaines. Découpe de chocolats, choix de grains et de céréales, fabrique de pochoirs... C'est un spectacle qui se déroule dans ces grandes pièces, dont chacune a une fonction précise. « Tout est fabriqué ici », précise le chocolatier, qui salue ses équipes d'un ton jovial.

Il a recruté cette année une directrice générale, Jeanne Guillet, notamment pour superviser les activités à l'étranger, la Chine notamment, récemment conquise. Son premier marché est également asiatique : les Japonais raffolent des chocolats Pierre Marcolini. « Nous allons devoir nous agrandir, observe le chocolatier, qui lorgne un immense bâtiment situé en face du sien. Je pourrais ouvrir des boutiques en permanence, pour vendre toujours plus, mais je préfère cultiver la rareté. »

Il saisit son smartphone, derrière lequel est collé soit un dessin d'enfant, soit une liste de courses dans une langue étrangère. Il presse à nouveau le pas. Après la visite de ses ateliers chocolatières - on s'y perdrait presque - Pierre Marcolini ouvre plusieurs portes, traverse un couloir, pousse une dernière porte qui donne sur... son bureau. Un chocolatier est forcément un peu magicien. Espiègle, il savoure cet effet de surprise : « Vous ne vous y attendiez pas, n'est-ce pas ? » ■

CHRONIQUES

Un autre regard

Retraites : la grande incohérence des Français



Anne de Guigné
@adeguigne

CONFIANCE Derniers jours avant le chaos ? Mardi, le gouvernement livra enfin la copie de son projet de loi sur les retraites. Le texte ne s'annonce pas révolutionnaire. Il s'agirait de reporter l'âge légal de départ à 64 ans en accélérant la réforme Touraine ou d'opter pour un report à 65 ans contrebalancé par des compensations pour les carrières longues, la pénibilité et l'emploi des seniors. Soit une classique prolongation des dernières réformes, justifiée par des arguments répétés en boucle depuis trente ans : vieillissement de la population, déficit financier du système, nécessité que les Français travaillent davantage pour se rapprocher des standards des autres pays occidentaux.

Autant d'évidences qui se heurtent pourtant à un épaïs mur d'incompréhension. Sur le pied de guerre, les syndicats promettent à l'unisson de belles mobilisations. Les Français semblent prêts à les suivre. Non seulement la majorité de la population s'oppose au projet de texte, mais, selon un sondage Ifop, plus de la moitié «*souhaite*» que le pays connaisse dans les prochains mois «*une explosion sociale*». De là à y participer ?

Mille explications incertaines ont été avancées pour tenter d'éclairer l'opposition systématique du pays aux réformes. La faiblesse de la culture et de l'éducation économiques, le grand pessimisme hexagonal qui incite toujours à craindre l'avenir, le goût de la fronde... Dans le cas des retraites, le conservatisme national revêt un caractère particulièrement curieux. Au sein des pays occidentaux, aucun peuple n'affiche en effet des valeurs aussi individualistes ni une telle défiance envers son État que les Français.

Yann Algan et Pierre Cahuc signaient déjà en 2007 cette malheureuse spécificité dans leur livre choc *La Société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit ?* (Éditions Rue d'Ulm). Les auteurs relatent une expérience menée par le magazine *Reader's Digest* dans plusieurs pays. Des journalistes abandonnaient dans les rues un portefeuille contenant la même somme d'argent liquide, mais aussi l'adresse du propriétaire. Le taux de restitution des Français ressortait parmi les plus faibles : 61% contre 100% dans les pays nordiques.

La spirale de la défiance n'a depuis cessé de prospérer, comme l'illustrent toutes les enquêtes récentes. Malgré la sévérité des mois de confinements et de restrictions durant l'épidémie de Covid, les Français se sont par exemple distingués, en Europe, comme les champions du pessimisme à l'égard des vaccins.

Individualisme impuissant

Bref, en France, on ne se fie qu'à soi-même, ou éventuellement à ses plus proches. Avec un tel état d'esprit, l'Hexagone devrait être logiquement le paradis des fonds de pension, ces fonds d'investissement développés dans les pays anglo-saxons pour la retraite par capitalisation ! Comment, en effet, confier à la puissance publique et aux générations futures le soin d'assurer le financement de ses dernières années quand on est persuadé de l'iniquité de tous ?

Et pourtant... La moindre allusion à une éventuelle intervention du privé dans le dossier des retraites suffit, encore plus sûrement que les questions de report de l'âge de départ, à faire imploser le débat. Les Français n'en finissent pas de détester l'État et d'attendre tout de lui. Cette atmosphère d'individualisme impuissant ne serait-elle pas au fond l'inévitable fruit d'une économie sous assistance publique ? La socialisation de toutes les solidarités autorise chacun à se reposer, en toute bonne foi, sur ses propres intérêts sans la moindre considération pour le sort des autres générations.

La France n'a jamais connu l'austérité, mais elle n'est pas immunisée

La situation économique du pays est le cadet des soucis des Français.

Adversaires et partisans de la réforme des retraites en conviennent : l'exécutif s'est débrouillé comme un manche face à une opinion rétive. Se contentant d'invoquer les cafoilleux rapports du COR, le Conseil d'orientation des retraites, qui dit tout et son contraire, Emmanuel Macron et Elisabeth Borne se sont révélés incapables d'incarner une vision sensible et cohérente du monde du travail.

À la décharge du chef de l'État et de la première ministre, les Français paraissent, quant à eux, hermétiques à toute parole publique. Leur seul horizon n'est-il pas « la priorité du pouvoir d'achat », cette nouvelle devise nationale logée dans les têtes sinon au fronton des mairies ?

L'individualisme forcené - « c'est mon droit », répète-t-on du haut de son téléphone portable - se conjugue avec la disparition du clivage droite-gauche, qui permettait la confrontation de projets alternatifs. Chacun vit midi à sa porte, se retranchant derrière son lobby identitaire ou corporatiste, des groupes minoritaires woke aux familles rurales. Submergé par des collectifs de circonstance - les cheminots, les médecins libéraux, etc. -, le pays se cabre, revêche à toute gouvernance. La notion même de politique économique dotée d'objectifs clairs et d'une stratégie dans le temps est devenue totalement anachronique.

La crise sanitaire de 2020, puis le retour de l'inflation dès 2021, et la guerre en Ukraine en 2022 ont sapé tout effort collectif de projection dans l'avenir au profit d'une perpétuelle préférence pour le présent. L'obsession de la survie, ici et maintenant, avale n'importe quelle revendication à la base et autorise les entorses à la rigueur des comptes au sommet de l'État. De bas en haut, un seul impé-



LIBRES ÉCHANGES
JEAN-PIERRE ROBIN

ratif, regarnir les porte-monnaie. Comme on recharge son passe Navigo ou renouvelle ses cartes d'abonnement - ces prétendues dépenses contraintes - pour que le spectacle continue. Et pourquoi s'arrêterait-il ?

« La France n'a jamais connu ce qu'on appelle une période d'austérité à l'échelle européenne. La Grèce, l'Espagne ont connu des périodes d'austérité, où on baisse le niveau des retraites, où il y a des licenciements massifs dans le secteur public. Nous n'avons jamais connu ça », expliquait Emmanuel Macron en juin 2021, lors d'un déplacement à Tain-l'Hermitage (Drôme). Le chef de l'État répondait à une interlocutrice lui demandant « de promettre aux Français qu'il n'y aurait jamais de période d'austérité ». Il a entièrement raison : la France n'a jamais dû recourir à des réductions du nombre de fonctionnaires de 11% comme l'Espagne en 2011, qui relevait du même coup de 35 à 37,5 heures le temps de travail hebdomadaire. Au même moment, le Portugal abaissait les salaires de 10% et réduisait les effectifs publics de 9%. Ne parlons pas de la Grèce, subissant une austérité encore plus violente.

Rien de tel chez nous : aucune des quatre récessions du demi-siècle (1975, 1992, 2009, 2020, où le PIB a chuté de 8%) n'a entraîné de recul du pouvoir d'achat des ménages, en moyenne (avec cependant des baisses pour un quart de la population environ). Même le fameux « tournant de la rigueur de 1983 » s'est fait sans trop de pleurs. Après la relance

de la consommation populaire de 1981, qui s'était soldée par trois dévaluations du franc, le gouvernement socialiste de François Mitterrand avait dû faire machine arrière. Rigueur certes, mais pas d'austérité pour cette opération réussie de resserrage de boulons : la « désinflation compétitive » date de 1983 et les comptes publics et extérieurs ont été rétablis assez vite.

Le leurre d'un euro « bouclier »

À partir des années 1990, deux faits majeurs sont venus dédramatiser à jamais la politique économique et anesthésier les Français eux-mêmes. La mondialisation a permis l'accès pour tous à une profusion de produits bon marché donnant l'illusion de la prospérité. La création de l'euro, en 1999, a servi de « bouclier », selon le terme de Dominique Strauss-Kahn, ministre des Finances à l'époque. Finies les dévaluations humiliantes du franc qui depuis 1945 obligeaient périodiquement les gouvernements et l'opinion publique à accepter une certaine discipline. Nous bénéficions désormais de la crédibilité des pays du Nord, en tant que deuxième économie de la zone euro, tout en nous autorisant des comptes publics dégradés de pays du Sud. C'est une situation unique en Europe dont nous percevons plus ou moins clairement les avantages. Marine Le Pen l'a bien compris qui s'est définitivement convertie à l'euro.

Hélas, cette protection est aussi un leurre : la perte de compétitivité à bas bruit et la désindustrialisation lancinante en sont la rançon. Tout comme la persistance du chômage de masse, dont on fait mine de croire qu'il commence à se dégonfler : on oublie que les 381 000 emplois nets créés en 2022 (chiffres Banque de France) sont précaires et de faible qualité pour la plupart. Ils ne contribuent nullement à améliorer notre balance des paiements extérieurs, la plus déficitaire, avec la Grèce, de toute la zone euro (une cinquantaine de milliards d'euros en 2022). À cet égard, l'Hexagone vit « au-dessus de ses moyens », selon l'expression un peu ringarde, mais vraie, stricto sensu. Ne nous comparons pas au Japon, dont la dette publique, plus du double de la nôtre, est totalement financée par son épargne nationale.

De telles considérations « macroéconomiques », dit-on avec mépris, ne suscitent qu'indifférence. La députée LFI Clémentine Autain juge que les 12 milliards d'euros par an que rapporterait la réforme des retraites sont « l'épaisseur du trait ». Pardon du peu (0,5% du PIB quand même), et beaucoup de Français pensent ainsi, même s'ils considèrent autrement leurs finances personnelles ! Attention toutefois : pour parodier une formule célèbre, « l'austérité, c'est les autres », celle qu'imposent les créanciers un jour ou l'autre.

La mondialisation et l'euro ont donné une illusion de prospérité et de protection, dédramatisant à jamais la politique économique et anesthésiant les Français



À Paris, samedi, lors de la manifestation des « gilets jaunes ». SAMUEL BOIVIN/NURPHOTO VIA AFP

Révéler son talent, oser prendre sa place et développer son impact

MASTERCLASS N°3 AVOIR UNE LONGUEUR D'AVANCE

- COMMENT ANALYSER LE MONDE QUI NOUS ENTOURE ET CONSTRUIRE SA VISION ?
- COMMENT LA TRANSMETTRE ET L'APPLIQUER ?
- COMMENT ANTICIPER POUR METTRE LES CHANCES DE SON CÔTÉ ?

10 JAN

FORMAT VIRTUEL

ÉLÉONORE BAUDRY

Présidente de Figaro

MARIE-CLAIRE DAVEU

Directrice du Développement durable de Kering

JULIA DE FUNÈS

Conférencière, auteure et philosophe

→ INSCRIVEZ-VOUS À LA 3^{ÈME} MASTERCLASS

Un événement en ligne animé par Morgane Miel, rédactrice en chef adjointe de Madame Figaro



Flashez le QR code pour vous inscrire.

35€

En partenariat avec
CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

Vincent Montagne : « Un livre écrit par une intelligence artificielle ne fera pas un prix Goncourt »

Baisse des ventes, hausse des prix du papier, cession d'Editis... Le président du Syndicat national de l'édition fait le point sur les nombreux défis du secteur pour 2023.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CLAUDIA COHEN @ClaudiaECohen

ÉDITION Le SNE représente 720 maisons d'édition. Son patron, Vincent Montagne, aussi président de Média-Participations (Seuil...), analyse les enjeux du secteur.

LE FIGARO. - En 2022, les ventes de livres ont baissé de 5%. Est-ce inquiétant pour l'édition ? VINCENT MONTAGNE. - Le secteur a fait preuve de résilience, en dépit de l'atmosphère anxiogène liée à la guerre en Ukraine et à l'inflation. Et puis, 2021 avait été une année exceptionnelle... Avec la fermeture des théâtres ou des cinémas, et la requalification des librairies en commerces essentiels, l'édition avait bénéficié du report des achats culturels... Le passe culture avait entraîné une ruée des jeunes vers les livres, en particulier les mangas. Le secteur a réussi à conserver l'an passé une partie des nouveaux lecteurs acquis en 2021, en particulier pour la BD et la littérature. Je retiens surtout qu'en 2022 le niveau des ventes reste supérieur de 10% à celui de 2019 et 2018. Depuis la pandémie, le marché est revenu sur une dynamique de croissance positive. Alors que depuis 2007 il connaissait plutôt une baisse structurelle, le livre est aujourd'hui un

des rares secteurs culturels qui ont su attirer des jeunes.

Êtes-vous optimiste pour 2023 ? Il est difficile de faire des prévisions, car notre métier est un métier d'artisans, où chaque livre est comme une récolte, au succès imprévisible. Nous devons tout faire pour attirer de nouveaux lecteurs. La lecture avait été rendue grande cause nationale pour 2021-2022. Ce

« L'autoédition est un phénomène que je perçois d'un très bon œil. Il renforce la capacité de jeunes écrivains à accéder à l'édition »

qui avait par exemple permis l'extension des horaires des bibliothèques. Pour 2023, l'Alliance pour la lecture déploiera à nouveau des initiatives à l'échelle locale pour remettre la lecture au cœur du quotidien des Français.

Avec la flambée des prix du papier, ceux des livres vont-ils mécaniquement augmenter ? Depuis juillet 2021, les prix du papier, qui représente environ 4% à 5% du prix final d'un livre, ont

augmenté de 85%. Cette flambée, couplée à la hausse des prix de l'énergie, a été difficile à gérer pour l'édition, qui reste une économie de PME. Les éditeurs ont la responsabilité de fixer le prix de vente des livres, ce qui implique des conséquences sur toute la chaîne : cela permet aussi de mieux rémunérer les auteurs et les libraires qui font face à l'inflation. En ce début 2023, les prix vont augmenter de 4% à 10%, et uniquement sur les nouveautés. De quelques dizaines de centimes pour les livres de poche à un ou deux euros pour les grands formats.

13,2% de la production française de livres termine au pilon. Le modèle économique de l'édition doit-il évoluer ? L'obsession de tous les éditeurs est de ne pas pilonner. Une partie de leur travail est d'optimiser le circuit du livre, pour gérer au mieux les coûts. Cette fatalité du pilon nous concerne tous, les éditeurs tentent de trouver des solutions pour déterminer à chaque fois le nombre optimal d'ouvrages à imprimer. Néanmoins, il est compliqué de trouver une parade, puisqu'on ne connaît jamais à l'avance le succès d'un ouvrage. Il n'est pas question non plus de toucher au droit de retour dont jouissent les librairies. En librairie, c'est aussi une



Vincent Montagne : « Alors que depuis 2007 il connaissait plutôt une baisse structurelle, le livre est aujourd'hui un des rares secteurs culturels qui a su attirer des jeunes. »

LUCIEN LUNG/RIVA PRESS

pile abondante de livres qui attire l'œil du client. De plus, en dehors d'ouvrages techniques ou spécialisés, la solution de l'impression à la demande n'est malheureusement pas économiquement viable.

Faut-il alors réduire le nombre d'ouvrages publiés à chaque rentrée littéraire ? 517 romans paraîtront en janvier...

Il y a peu de barrières à l'entrée sur notre marché. 70% des maisons d'édition actives ont moins de 30 ans. Cette vitalité, portée par les nombreux auteurs et les éditeurs, conduit à publier librement un grand nombre de nouveautés. Sans parler des 100 000 titres qui émanent de l'autoédition. Il ne faut pas se focaliser sur les ouvrages sortis lors des rentrées littéraires (spécificité française), mais plutôt regarder leur nombre à l'année. Nous n'imprimons pas plus que nos voisins européens. L'empreinte carbone du livre est faible, car sa durée de vie est considérable et le marché secondaire est florissant. Par ailleurs, 100% des livres pilonnés sont recyclés.

Des auteurs à succès (Joël Dicker, Riad Sattouf) optent pour l'autoédition et se passent des maisons d'édition. Est-ce un danger ?

L'autoédition est un phénomène que je perçois d'un très bon œil. Il renforce la capacité de jeunes écrivains à accéder à l'édition. Car lorsqu'un auteur se retrouve confronté à de nombreux refus de maisons pour publier son manuscrit, le pire pour notre secteur serait qu'il renonce à l'écriture... Et puis, en général, dès lors que ces écrivains autoédités commencent à trouver leurs lecteurs, ils aspirent à trouver un éditeur, pour se délester des tâches administratives et se faire connaître à l'international. Quant aux écrivains installés, je souligne qu'ils ne s'autoéditent qu'après avoir connu le succès en passant par la case maison durant des années. Par ailleurs, ces auteurs conservent souvent leurs contrats de diffusion-distribution et de cession de droits à l'étranger avec des groupes d'édition.

Auteurs et éditeurs sont parvenus à un accord fin décembre. Quelle est sa principale avancée ? L'accord signé s'inscrit dans la continuité du nouveau contrat d'édition à l'ère du numérique signé en 2014. Les éditeurs ont accepté de réaliser à l'avenir une redistribution des comptes tous les six mois

au lieu d'une fois par an et par conséquent de payer les droits d'auteur deux fois par an. Cela permettra à l'auteur de mieux suivre les revenus issus des ventes de son ouvrage par rapport à l'avance qu'il a perçue. Ces prochains mois, nous étudierons une clause de progressivité de la rémunération de l'auteur en cas de best-seller, en conformité avec le droit européen. Enfin, la filière va s'atteler à la création d'un outil technologique de « book tracking », pour avoir une meilleure connaissance des ventes réelles dans les points de ventes et sur internet.

Des logiciels d'intelligence artificielle (IA) ne cessent de fleurir, à l'image de ChatGPT. Comment l'édition appréhende-t-elle ces technologies ?

Je peux me tromper, mais mon intuition est qu'il sera un jour possible de créer des livres grâce à l'IA. Il y a depuis longtemps dans les polars des séries de livres à succès qui rejoignent leurs fidèles lecteurs avec les mêmes « ingrédients ». Finalement, Ian Fleming, avec James Bond, n'avait-il pas déjà orchestré cela ? Mais sans rupture créatrice, source de sensibilité et d'originalité, ces romans écrits à partir d'une IA ne feront probablement pas des prix Goncourt. Par ailleurs, ces révolutions sont déjà là pour ce qui concerne l'illustration. Les Éditions Michel Lafon ont sorti un premier roman illustré par une IA. Pour 2023, nous veillerons à la réglementation autour de ces outils. Il faudra être prêt à appréhender l'aspect juridique le jour où un écrivain publiera, grâce à l'IA, un roman écrit « à la manière » d'un auteur de best-sellers.

Quel regard portez-vous sur la cession d'Editis par Vivendi ? Très logiquement, l'éventualité d'une fusion entre Hachette et Editis a été écartée, ce qui est une bonne chose pour l'équilibre économique de l'édition. Désormais, avec l'ouverture de l'enquête approfondie de la Commission, les régulateurs de Bruxelles veilleront à accompagner de très près la cession d'Editis. Si nous ignorons encore ses modalités, nous comprenons qu'elle signera l'arrivée d'un nouvel acteur dans le paysage français de l'édition. Et l'intérêt manifesté par plusieurs acquéreurs potentiels, notamment étrangers, pour ce beau groupe d'édition est, à mon sens, une bonne nouvelle pour notre secteur qui confirme son attractivité. ■

PROPRIÉTÉS

LE FIGARO

Chalets de rêve, marché immobilier, paroles d'experts, tendances et opportunités

EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Propriétés Le Figaro n°199 - 12€
En vente chez votre marchand de journaux
et sur www.figarostore.fr

Depuis juillet 2021, les prix du papier, qui représente environ 4% à 5% du prix final d'un livre, ont augmenté de 85%. En ce début 2023, les prix vont augmenter de 4% à 10%, et uniquement sur les nouveautés. De quelques dizaines de centimes pour les livres de poche à un ou deux euros pour les grands formats

VINCENT MONTAGNE

LE FIGARO et vous



STYLE

EST-CE UNE FAUTE DE GÔÛT DE MÉLANGER LES BIJOUX EN OR ET EN ARGENT ? **PAGE 37**



HIGH-TECH

COMMENT ASSOCIER MATÉRIEL AUDIO ANCIEN ET LA MEILLEURE TECHNOLOGIE SONORE ACTUELLE **PAGE 36**

THÉÂTRE LA BELLE MOISSON DE LA RENTRÉE

SI LES COMÉDIES SE TAILLENT TOUJOURS LA PART DU LION, LES SALLES COMPTENT SÉDUIRE LE PUBLIC EN ALTERNANT GRANDS CLASSIQUES ET AUTEURS CONTEMPORAINS. DÉCOUVREZ NOTRE SÉLECTION. **PAGES 34 ET 35**

CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE/COLL. COMÉDIE-FRANÇAISE, GOOD OBJECTS, LILIAN DESBARATS/LES DOVENS, STUDIO MARIE/CASTERMAN, MARGAUX MOTIN/CASTERMAN

LE CHARME ET LA LÉGÈRETÉ DES DESSINS DE MARGAUX MOTIN

• **NOS FIGURES DE LA RENTRÉE** • CETTE DESSINATRICE DE BD, INSTALLÉE À BIARRITZ DEPUIS DOUZE ANS, PUBLIE LE SECOND TOME D'UN DIPTYQUE À SUCCÈS.

OLIVIER DELCROIX @Delcroixx

Son style cultive à la fois l'élégance et l'insouciance des créatrices d'aujourd'hui. La dessinatrice Margaux Motin ne s'embarrasse pas de considérations superfétatoires, elle dessine selon ses envies et son instinct, qu'elle a très sûr.

Depuis 2008, cette artiste d'origine normande, ayant grandi dans le Morbihan, passée par Paris, puis installée depuis une douzaine d'années à Biarritz, a su se tailler une jolie notoriété dans l'univers de la bande dessinée, dans le sillage d'artistes telles que Pénélope Bagieu. « Nous sommes apparues sensiblement en même temps dans le paysage, confirme-t-elle. Nous avons été en quelque sorte pionnières de cette nouvelle manière de chroniquer la vie des femmes, dans des blogs, sur internet ou sur Instagram. En tant qu'artistes, nous avons des parcours similaires. Il est très cohérent que, dans l'esprit des lectrices, nous soyons régulièrement associées. »

Si Margaux Motin a percé dans l'illus-

tration, la publicité et la bande dessinée, c'est grâce à une conseillère d'orientation du lycée Henri-IV, à Paris ! « À l'époque, en terminale, je ne savais absolument pas ce vers quoi je voulais aller, confie-t-elle. Cette femme m'a posé des questions très pertinentes. Elle a compris que j'aimais passer mon temps à dessiner. Elle m'a ouvert des perspectives d'avenir auxquelles je ne songeais pas, notamment

en m'indiquant qu'il existait des écoles de dessin. J'ai ainsi pu intégrer Olivier-de-Serres et rencontrer, dans la section communication visuelle, un super professeur comme Jean-Christophe Chauzy, par ailleurs dessinateur de BD. Il m'a appris beaucoup de choses. »

Son BTS en poche, Margaux cherche avant tout son autonomie. Après une série de petits boulots qui lui permettent

de gagner sa vie, elle se remet à dessiner pour la presse (elle travaille toujours chaque semaine pour le magazine *Voici*), pour l'édition (quelques couvertures de polars) et dans la publicité, où on lui doit des dessins pour les rasoirs Wilkinson, Ricoré ou les céréales Kellogg's.

C'est en 2008 qu'elle lance son propre blog, qu'elle conçoit d'abord comme un simple portfolio. « Je me suis rapidement prise au jeu, reconnaît-elle. C'était le début des réseaux. Tout est parti très vite, très fort. » Celle qui voue un culte à l'animateur japonais Hayao Miyazaki et à *Mon voisin Totoro* se retrouve rapidement avec une communauté de 350 000 personnes qui la suivent et apprécient son trait racé, tout en légèreté.

« Même si la vie est pleine d'adversité, analyse-t-elle, c'est un choix délibéré de ma part d'appréhender l'existence par le bon côté de la lunette. J'ai choisi d'insuffler un peu de magie, de joie et de liberté dans mes histoires. » Rapidement, les éditeurs la repèrent. Elle publie successivement chez Marabout en 2009-2010 *J'aurais adoré être ethnologue*, *La Théorie de la contorsion*, puis *La Tec-*

tonique des plaques (Delcourt, 2013). Avec le diptyque *Le Printemps suivant*, récemment paru chez Casterman, elle réussit à séduire un public de plus en plus nombreux (plus de 135 000 exemplaires écoulés jusqu'à présent).

« Mon inspiration guide mon trait, explique-t-elle. Je parle de mon quotidien de jeune femme, en m'appuyant sur des maîtres tels Claire Bretécher, Milo Manara ou François Bourgeon. Je propose une ligne claire au goût du jour. Mais j'avoue que le fait de m'installer près de Biarritz, en rejoignant mon compagnon, Pacco, également auteur de BD, a changé ma perception du dessin. Le Pays basque, véritable pays de cocagne, a fait que, dans mon dernier album, le décor et la nature sont devenus de véritables personnages. » Le charme est toujours là. Et pour longtemps. ■

Le Printemps suivant, t. 2 : Après la pluie, de Margaux Motin, Casterman, 148 p., 22 €.



QUOI DE NEUF SUR



Un mois à la campagne, une sublime comédie qui a tout d'une tragédie.



Les Fourberies de Scapin, réglées comme du papier à musique.

ANTHONY PALOU
apalou@lefigaro.fr
ET NATHALIE SIMON
nsimon@lefigaro.fr

LA MORT DE DANTON

Pièce de Georg Büchner. Mise en scène de Simon Delétang avec Guillaume Gallienne, Christian Gonon, Loïc Corbery, Julie Sicard... Une entrée au répertoire attendue et signifiante pour cette pièce sur la Révolution française écrite par le jeune dramaturge allemand en 1835. Une fresque grandiose sur les convulsions d'une page enflammée et tranchante de notre histoire.
Du 13 janvier au 4 juin, Comédie-Française (salle Richelieu), Paris (1^{er}).
Tél. : 01 44 58 15 15.

UN MOIS À LA CAMPAGNE

Pièce d'Ivan Tourgueniev. Mise en scène de Clément Hervieu-Léger avec Louis Barthélémy et Clémence Boué... Sans doute la pièce la plus célèbre de l'un des pères de la dramaturgie moderne russe. L'arrivée d'un précepteur moscovite dans une petite société de campagne sème le trouble. Une sublime comédie qui a tout d'une fine tragédie. « L'âme d'autrui est une forêt profonde », on ne saurait mieux dire.
Du 10 janvier au 4 février, Théâtre de l'Athénée/Louis-Jouvet, Paris (9^e). Tél. : 01 53 05 19 19.

L'AMOUR MÉDECIN

Pièce de Molière (comédie-ballet). Mise en scène de Jean-Louis Martinelli avec Édouard Montoute. Après l'anniversaire l'année dernière des 400 ans de la naissance de Poquelin, 2023 commémorera les 350 ans de sa disparition. L'Amour-médecin est une farce, une raillerie contre les médecins, tradition française bien huilée. Une pochade géniale menée de main de maître. Et revoilà Sganarelle encore berné pour notre plus grand plaisir. Costumes signés Christian Lacroix en prime.
Du 12 au 21 janvier, Grand Théâtre d'Aix-en-Provence (13).
Tél. : 08 20 13 20 13.

LES FOURBERIES DE SCAPIN

Pièce de Molière. Mise en scène de Muriel Mayette-Holtz avec Bénédicte Allard, Augustin Bouchacourt... Ambiance rond de jambes et bastonnades. On ne se lassera jamais de Scapin, le célèbre valet fourbe et rusé, un meneur de jeu hors catégorie. Une farce réglée comme du papier à musique bourrée de quiproquos, de retournements. Quel acteur n'a jamais rêvé de jouer Scapin ?
Du 6 au 13 janvier, Théâtre national de Nice (TNN), Nice (06).
Tél. : 04 93 13 19 00.

TOURGUENIEV, MOLIÈRE ET BÜCHNER POUR LE RÉPERTOIRE, MAIS AUSSI FOENKINOS, MILO RAU OU PHILIPPE BESSON POUR LE CONTEMPORAIN, LA RENTRÉE THÉÂTRALE BRILLE PAR SON ÉCLECTISME.

RICHARD III

Pièce de William Shakespeare. Mise en scène de Thomas Ostermeier, avec Lars Eidinger, Moritz Gottwald... Effrayant et diabolique, ce Richard III est un monstre fascinant prêt à tout pour atteindre la couronne. Une pièce qui devait être un jour ou l'autre montée par le plus shakespearien des metteurs en scène allemand.
Du 12 au 22 janvier, Théâtre Les Gémeaux, Sceaux (92). Tél. : 01 46 61 36 67.

LA FORCE QUI RAVAGE TOUT

La force dont parle David Lescot, c'est l'amour, « conçu non pas comme sentiment idyllique, mais comme une force qui s'empare de nous et nous contaminant », prévient l'auteur qui livre un spectacle musical où il est question de sorcellerie. L'ensemble est porté par une troupe de comédiens, chanteurs et musiciens.
Du 14 au 27 janvier, Théâtre de la Ville, Espace Cardin, Paris (8^e). Tél. : 01 42 74 22 77.

DOM JUAN OU LE FESTIN DE PIERRE

Fidèle à son habitude, David Bobée revisite un héros classique de Molière. « Dom Juan est tour à tour classiciste, sexiste, glotophobe, dominant... », observe le metteur en scène qui tente de répondre à une question : « Faut-il déboulonner les statues dont les histoires nous encombrant ? »
Du 17 au 29 janvier, Théâtre du Nord, Lille (59). Puis du 30 mars au 2 avril à la Grande Halle de la Villette, Paris (19^e). Tél. : 01 40 03 77 01.

LA DÉLICATESSE

Adapté au cinéma en 2011, le huitième roman de David Foenkinos est transposé sur les planches. Nathalie et François coulent des jours heureux jusqu'au jour où ce dernier décède dans un accident. La jeune femme doit réapprendre à vivre.
Du 13 janvier au 30 avril, Théâtre de l'Œuvre, Paris (9^e).
Tél. : 01 44 53 88 88.

GRIEF AND BEAUTY

Conception et mise en scène Milo Rau, en néerlandais surtitré en français et en anglais. Deuxième volet de la Trilogy of Private Life (« Trilogie de la vie privée »), Milo Rau décline une dramaturgie du quotidien en « décortiquant » les thèmes de la mort et du deuil.
Du 19 au 21 janvier et du 2 au 5 février, La Colline, Paris (20^e).
Tél. : 01 44 62 52 52. (Premier volet, « Famille », à voir les 28 et 29 janvier, du 10 au 12 et du 17 au 19 février.)

ALBERT ET CHARLIE

La pièce d'Olivier Dutaillis mise en scène par Christophe Lidon offre une rencontre au sommet entre Einstein (Daniel Russo) et Chaplin (Jean-Pierre Lorit). Ils se sont rencontrés. On apprendra à quelles occasions.
À partir du 18 janvier, Théâtre Montparnasse, Paris (14^e).
Tél. : 01 43 22 77 74.

COMÉDIES, LES VALEURS SÛRES



Les Pigeons : deux amis pour une même audition...



LE JOUR DU KIW

C'est la première pièce de Laetitia Colombani, mise en scène par un habitué, Ladislav Chollat. Fille de bibliothécaire, l'auteur, également réalisatrice, raconte l'histoire de Barnabé Leroux (Gérard Jugnot), un veuf comptable « maniaque, obsessionnel et procédurier », qui voit peu Benoît (Arthur Jugnot), son fils unique, et passe beaucoup de temps avec sa psychanalyste. Florence Pernel et Elsa

Rozenknop entourent le duo de comédiens qui se donnent la réplique sur scène pour la première fois. Ils attendaient la « bonne » pièce. On verra.
Du 12 janvier au 15 avril, Théâtre Édouard VII, Paris (9^e).
Tél. : 01 47 42 59 92.

LES PIGEONS

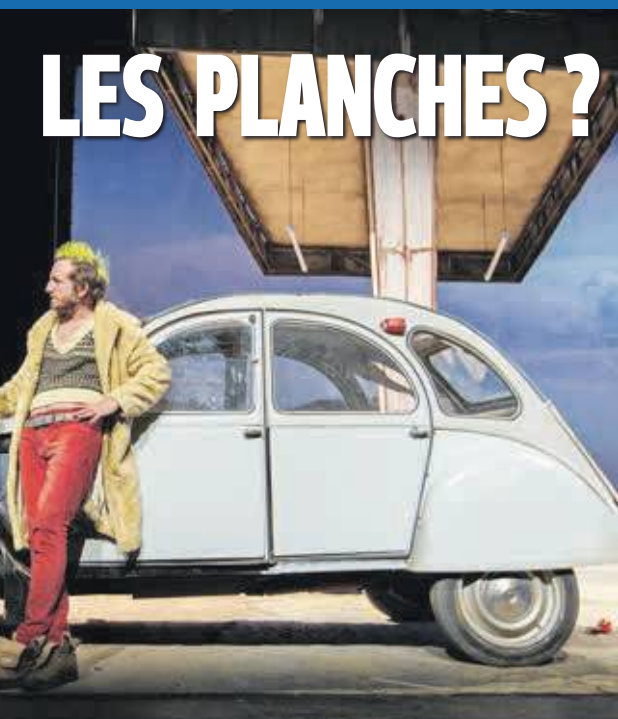
Comédie de Michel Leeb, mise en scène par Jean-Louis Benoît. Les Pigeons, ce sont Serge, alias Francis Huster, et Bernard (Michel Leeb lui-même), des acteurs de second plan qui vivent de leur art comme ils peuvent depuis soixante

ans. Amis de longue date, ils se présentent à la même audition, ce qui n'est peut-être pas une bonne idée... Chloé Lambert et Philippe Vieux assistent à une joute verbale au sommet.
Du 19 janvier au 14 avril, Théâtre des Nouveautés, Paris (9^e).
Tél. : 01 47 70 52 76.

SUR LA TÊTE DES ENFANTS

Après Fallait pas le dire!, Salomé Lelouch s'intéresse encore au couple dans sa nouvelle pièce. Julie (Marie Gillain) et Alban (Pascal Elbé) se sont juré dix ans de fidéli-

LES PLANCHES ?



Avec *Sens dessus dessous*, André Dussollier rend hommage aux belles-lettres.

SEULS-EN-SCÈNE À PARIS

Sens dessus dessous, André Dussollier dit Baudelaire, Dubillard, Victor Hugo... (à partir du 18 janvier, Théâtre des Bouffes Parisiens).

L'Usage du monde, de Nicolas Bouvier, avec Samuel Labarthe (du 5 janvier au 9 avril, Poche Montparnasse).

Emmanuel 2, de Manu Payet, qui revient trois ans après son premier spectacle (à partir du 19 janvier, Théâtre de L'Œuvre).

Femme de vie, de Véronique Gallo (à partir du 12 janvier, Grand Point-Virgule).

Une nuit avec Laura Domenge (jusqu'au 25 avril, La Scala).

Retour aux sources, de Maxime Gasteuil (du 11 au 21 janvier, Théâtre Édouard VII).

Une bonne soirée, de Kyan Khojandi (le 20 janvier à l'Européen, puis en tournée).

JULIETTE PARISOT - SOPHIE BOULEY/TNN - MARIA LETIZIA PANTONI - PASCAL TO BONNEPOTTE

ARRÊTE AVEC TES MENSONGES

Une adaptation du roman de Philippe Besson mise en scène par Angélique Clairand et Éric Massé. L'histoire d'amour cachée de Philippe et Thomas (Raphaël Defour et Étienne Galharague) dans les années 1980.

Du 7 janvier au 5 février, Théâtre de la Tempête à la Cartoucherie, Paris (12*). Tél. : 01 43 28 36 36.

À LA VIE À LA MORT

Écrit et mis en scène par Gilles Gaston-Dreyfus avec Anne Benoit, Gérard Chérqui, Stéphane de Groodt et Gilles Gaston-Dreyfus, autour de quatre amis qui se retrouvent dans un cimetière. Ça rit, ça pleure.

Les 20 et 21 janvier, Théâtre Anthéa, Antibes (06). Tél. : 04 83 76 13 13. Puis du 25 janvier au 12 février, Théâtre du Rond-Point, Paris (8*). Tél. : 01 44 95 98 21.

L'ORAGE

Pièce d'Alexandre Ostrovski (1823-1886) dans une nouvelle adaptation de Laurent Mauvignier, mise en scène par Denis Podalydès. Dans les années 1990, le village de Kalinov. Katerina, une femme mariée devient la maîtresse de Boris. Brutal, implacable et lyrique.

Du 12 au 29 janvier, Théâtre des Bouffes du Nord, Paris (10*). Tél. : 01 46 07 34 50.

LE MANTEAU DE JANIS

Pièce d'Alain Teulié avec Philippe Lelièvre et Alysson Paradis, mise en scène par Philippe Lelièvre et Delphine Piard. Handicapé suite à un accident de voiture, Joseph fait appel aux services d'une jeune femme « singulière et impertinente » à laquelle il confie une mission. Le tandem que tout semble opposer est obligé de trouver un terrain d'entente.

À partir du 19 janvier, Petit Montparnasse, Paris (14*). Tél. : 01 43 22 77 74. ■



Les Jugnot père et fils, réunis pour *Le Jour du kiwi*.

Après quinze ans de mariage, un homme invite sa femme dans un hôtel de luxe. Une première pour le couple. Le mari a une chose à annoncer à son épouse. Tout ne va pas se passer comme prévu.

À partir du 27 janvier, Théâtre de la Madeleine, Paris (8*). Tél. : 01 42 65 07 09.

AVE CÉSAR!

Cette comédie de l'auteur canadienne Michele Riml dont le titre original est *Sexy Laundry* a été adaptée par Éric Laugérias et Raphaël Pottier. Le premier signe également la mise en scène avec des acteurs familiers de la télévision : Frédéric Bouraly (repéré dans la série à succès *Scènes de ménage*) et Christelle Reboul (*Nos chers voisins*) dans la traduction d'Alexia Périmony. Mariés depuis vingt-cinq ans avec Didier, Corinne espère raviver leur amour dans un hôtel à la mode.

À partir du 18 janvier, Théâtre Rive gauche, Paris (14*). Tél. : 01 43 35 32 31.

JOYEUSES PÂQUES

Le célèbre vaudeville de Jean Poirat créé en 1982 au Théâtre du Palais-Royal est repris régulièrement sur les planches. Il est cette fois monté par Nicolas Briancçon. Profitant de l'absence de son épouse, Gwendoline Hamon, un publicitaire, Nicolas Briancçon, donc, invite une séduisante jeune femme, Alice Dufour, à prendre un dernier verre chez lui. Mais celle-ci n'est pas celle qu'il imagine. Le trio est entouré entre autres de Claire Nadeau et Dominique Frot. Une promesse de rires en cascade.

À partir du 9 février, Théâtre Marigny, Paris (8*). Tél. : 01 86 47 72 77. ■

SUITE ROYALE

Comédie écrite par Judith Elmaleh et Hadrien Raccach (*L'Invitation*), mise en scène par Bernard Murat, avec Julie de Bona (*Le Bazar de la Charité*, *Les Combattantes...*) et l'humoriste Elie Semoun.

A. P. ET N. S.

"L'UN DES PLUS BEAUX RÔLES DE PENÉLOPE CRUZ" TÉLÉRAMA

L'immensité

un film de EMANUELE CRIALESE

LUANA GIULIANI VINCENZO AMATO

france-tv LE FIGARO **AU CINÉMA LE 11 JANVIER** ELLE Télérama

PASCAL GRANDMAISON @PascalGMAISON

Des vieilles enceintes oubliées au fond du grenier, le Tepaz de papy qui dormait depuis quarante ans, un ampli à tubes au charme inimitable... Nombre d'objets audio vintage subsistent dans les familles, enfouis au fond d'une cave ou dans une maison de campagne. Chacun s'est un jour imaginé les remettre en état pour retrouver la magie d'antan et accessoirement une part de sa jeunesse. Certains amateurs détiennent également quelques perles historiques, monuments du monde de la haute-fidélité, qui trouveraient avantageusement leur place chez les collectionneurs et les mélomanes avertis. Hélas, il ne suffit pas de dépoussiérer une platine vinyle ou un ampli des années 1970 pour retrouver un son irréprochable. Les composants ont forcément souffert de la patine du temps et les technologies ont inmanquablement pris un coup de vieux. La hi-fi en effet continué d'évoluer pendant toutes ces années, souvent dans l'ombre des projecteurs. Il serait ballot d'hériter d'un rendu sonore indigent par pure nostalgie... Si la richesse harmonique passée peut aujourd'hui trancher avec le monde froid et pauvre du MP3 (une technologie de compression numérique du son qui dégrade fortement la qualité du signal) que les jeunes générations écoulent dans des casques audio souvent de piètre facture, le son d'autrefois demeure à des années-lumière de la perfection obtenue par les équipements hi-fi de dernière génération, technologie numérique comprise.

L'usure du temps

Sauf exception de branchements anciens à partir de fiches DIN (difficiles à trouver), il n'existe pas d'incompatibilité pour connecter toutes les générations d'appareils entre elles. On veillera simplement que les produits soient en bon état, dépoussiérés, bien réglés. « La qualité d'une chaîne audio est limitée à celle de son maillon faible, explique Guy Boselli, directeur du magasin HiFi Présence Audio Conseil à Paris (presenceaudio.com). Il n'est pas possible de compenser le manque d'aigus d'une paire de haut-parleurs par un amplificateur agressif. On ne fait qu'ajouter des défauts. » Il faut savoir que les enceintes subissent particulièrement les assauts du temps. Les suspensions des haut-parleurs, qui maintiennent la membrane sur le châssis, ont la fâcheuse tendance à se désagréger lorsqu'elles sont en mousse, et à sécher lorsqu'elles sont constituées de caoutchouc. Il suffit d'un coup d'œil pour le vérifier. Or, la réparation peut coûter plus cher que l'enceinte. Le changement du haut-parleur par un modèle équivalent ne présume d'ailleurs aucunement du résultat final puisque l'enceinte est régie par un jeu de filtres, calculés précisément pour le modèle d'origine. Concernant les platines vinyles, il faut absolument changer les courroies en caoutchouc, qui durcissent avec le temps. Surtout si l'on ne s'est pas servi de l'appareil pendant trente ans ! De plus, les platines anciennes apparaissent complètement dépassées. Leur usage de plateaux et de châssis suspendus sur des ressorts, qui généraient eux-mêmes des vibrations, était une hérésie. Mieux vaut aujourd'hui se tourner vers une Rega P1 (399 € en noir et blanc) autrement plus qualitative avec ses bras et cellules en carbone et titane. Les am-



COMMENT MIXER MATÉRIEL AUDIO VINTAGE ET HIGH-TECH

SI LES APPAREILS RÉTRO SE DISTINGUENT PAR UN SÉDUISANT PARFUM DE NOSTALGIE, ILS PÊCHENT SOUVENT PAR LEURS PERFORMANCES SONORES. EXPLICATIONS.

plificateurs n'échappent pas non plus aux ravages du temps. Leurs condensateurs peuvent couler, les soudures se casser. Pire, les vénérables amplis à tubes, prisés pour leur son chaleureux, se dérèglent très vite, contrairement à ceux à transistors. Il faut changer les tubes quand ils sont usés, vérifier leur tension et faire régler le bias (le courant de repos) tous les deux ans. Pour toutes ces réparations, il convient de trouver des spécialistes. Citons notamment La Maison du haut-parleur à Paris 11^e et à Toulouse (lamaisonduhautparleur.com), ainsi qu'une antenne à Lyon.

La charge sentimentale

Excepté pour la part d'émotion associée à l'objet, il n'est pas raisonnable sur le plan de la qualité musicale, de ressortir une petite chaîne de gamme moyenne des années 1970 ou 1980. De même, un mélange improbable entre des éléments d'époques éloignées ne générera aucune plus-value. À moins que l'on dispose de pièces de grande valeur, méritant un

dépoussiérage profond. On citera notamment les amplis Marantz, qui restent une référence des années 1970 ou, plus chers, les vieux McIntosh. Si vous dénicher un ampli ou un préampli Marc Levinson dans votre grenier, vous serez assurés d'avoir atteint le Graal des mélomanes comme des collectionneurs. Un tuner DaySequerra d'époque reste aussi une valeur sûre. On pourra aisément les mélanger à des éléments high-tech récents. Certaines marques se sont d'ailleurs positionnées sur ce créneau afin d'apporter de fonctionnalités modernes à des produits anciens. La start-up lilloise Octavio propose Amp (à partir 699 €), un amplificateur miniature de 20 x 20 cm qui pourra alimenter n'importe quelle paire d'enceintes passives grâce à une puissance allant de 2 x 35 W à 2 x 100 W (en fonction de l'impédance des enceintes et du choix de l'alimentation). Grâce à de nombreuses entrées, il peut amplifier le son d'une antique platine comme la musique d'un smartphone connecté en Bluetooth. Dans le même esprit, le lecteur réseau Octavio Stream (199 €) se connecte à tout vieil amplificateur pour diffuser la musique issue des services de streaming (par le biais d'un smartphone). Il est également possible de se tourner vers le Node de Bluesound (600 €), plus orienté hi-fi, pour disposer d'un streamer, d'un DAC (convertisseur numérique vers analogique) ainsi que d'une interface regroupant toutes les plateformes de streaming audio (Spotify, Deezer, Qobuz...). Les propriétaires de système audio premium lui préféreront l'exceptionnel DAC de l'espagnol Wadax qui repousse les limites de la qualité audionumérique vers des sommets jamais atteints. À condition de pouvoir déboursier la bagatelle de 180 000 euros !

Plus raisonnablement, les possesseurs d'ampli vintage haut de gamme seront intéressés par les enceintes Elipson Heritage XLS 11 (1 690 € la paire). Dotées d'un large haut-parleur de graves de 21 cm, assurant des basses profondes, et de deux haut-parleurs à dôme pour des médiums et aigus riches et équilibrés, elles se distinguent par un look seventies ravageur. Refermons ce chapitre avec l'initiative de la start-up bordelaise Les Doyens (lesdoyens.com) de moderniser les vénérables postes radio TSF de 1920 à 1950 en les dotant de connexions Bluetooth et de haut-parleurs modernes. Il est possible d'acheter des modèles prêts à l'emploi ou d'apporter le poste familial pour une remise au son du jour. Comptez 390 euros pour l'installation d'un amplificateur digital de 30 W, le remplacement des HP et l'intégration du Bluetooth 4.2 APTX. Vous pourrez ainsi vous replonger dans les plus grands succès de Mistinguett ou de Tino Rossi mais aussi diffuser les tubes techno du moment. Toujours une histoire de mixage entre vintage et high-tech. ■



1. Enceinte Elipson Heritage XLS 11.
2. Poste radio TSF Les Doyens.
3. Amplificateur miniature Octavio Amp.
4. Platine Rega P1. ASBE/GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO/HERITAGE, LES DOYENS, OCTAVIO ET REGA

LES INCONTOURNABLES UGC

DU 11 AU 17 JANVIER 2023
AVEC LES RÉDACTIONS DU GROUPE FIGARO

4€ LA PLACE POUR TOUS

LA NUIT DU 12 de Dominik Moll

REVOIR PARIS de Alice Winocour

TOP GUN : MAVERICK de Joseph Kosinski

DECISION TO LEAVE de Park Chan-Wook

BELFAST de Kenneth Branagh

EN CORPS de Cédric Klapisch

LES ENFANTS DES AUTRES de Rebecca Zlotowski

NOVEMBRE de Cécile de France

SIMONE - LE VOYAGE DU SIÈCLE de Olivier Dahan

LA CONSPIRATION DU CAIRE de Tarek Saleh

SANS FILTRE de Frédéric Tellier

L'INNOCENT de Louis Garrel

QU'EST-CE QU'ON A TOUS FAIT AU BON DIEU ? de Philippe de Chauveron

ELVIS de Baz Luhrmann

LES MINIONS 2 : IL ÉTAIT UNE FOIS GRU de Kyle Balda

GOLIATH de Frédéric Tellier

CHRONIQUE D'UNE LIASON PASSAGÈRE de Emmanuel Mouret

MAISON DE RETRAITE de Thomas Gilou

AS BESTAS de Rodrigo Sorogoyen

Illustration : Raphaël
Régie de publicité : S&P
20, avenue Charles de Gaulle, 92000 Nanterre
Copyright 2023 UGC

MARIE-GABRIELLE GRAFFIN
mggraffin@lefigaro.fr

« J'ai hérité de ma mère quelques règles stylistiques comme ne pas porter du bleu marine avec du noir, de choisir entre maquiller ses yeux ou sa bouche. Ou encore ne pas mélanger des bijoux en or avec de l'argent parce qu'"ils jurent entre eux". Or, je vois dans la rue que c'est la mode de mixer les métaux pour les boucles d'oreilles ou les bracelets. Faute de goût ou marqueur d'élégance ? » Clémence, 38 ans.

Chère Clémence, n'en déplaise à votre mère, vous avez certainement remarqué que les codes ont changé. En joaillerie, l'asymétrie est d'usage (place Vendôme, les boucles d'oreilles sont vendues à l'unité), les femmes portent des créoles avec des colliers et les hommes enfilent des perles autour du cou ! Et de même, si hier encore, arborer une alliance en or jaune et un bracelet en argent relevait du crime de lèse-joaillier (il fut une époque où ce mariage portait soi-disant malheur !), aujourd'hui, c'est permis et non parce que les mœurs sont débridées mais parce que cette pré-tendue convention n'a pas toujours été vraie dans l'histoire.

Savez-vous que l'argent était considéré jusqu'au début du XX^e siècle aussi précieux que l'or ? Sa relative disgrâce est due à sa malléabilité, exigeant une grande dextérité de la part des joailliers qui l'ont peu à peu délaissé. C'est donc la bijouterie fantaisie qui s'en est emparée et l'a rendu populaire au regard de l'or, plus aristocratique. Dans les années 1970, l'argent devient même le métal des mouvements de contre-culture, adopté par les hippies aux manchettes amérindiennes et les punks à chaînes. Ne restaient que les grandes maisons d'art de la table pour lui garder sa noblesse... et quelques beaux joailliers comme Dinh Van dont les bagues tubes Anthéa étaient serties de diamants et de pierres fines ou Tiffany & Co. et sa fameuse manchette Bone, dessinée par Elsa Peretti.

Mais, ces dernières années, face au prix grimpant de l'or (une once coûte aujourd'hui environ 1700 €, contre 20 € pour l'argent), les joailliers ont revu leur préférence et le métal argenté retrouve son lustre dans les collections et sur les versions XXL de bracelets à forcats, créoles et pendentifs. En 2023, il n'y a plus de genres, voilà tout. « Mélanger l'or et l'argent sur un même bijou, j'adore ça, s'enthousiasmaient récemment dans nos pages le directeur de création de la bijouterie Hermès, Pierre Hardy, qui manie avec autant de passion, le métal couleur de lune que le 18 carats. C'est complètement dans l'air du temps mais c'est cyclique, comme de mélanger des rayures et des carreaux, le cuir et la soie, du marine et du noir (dites-le à votre mère !). Parfois ça se

QUESTION(S) DE STYLE

PEUT-ON PORTER DES BIJOUX EN OR ET EN ARGENT EN MÊME TEMPS ?

CLÉMENCE, 38 ANS, A TOUJOURS ENTENDU QU'IL NE FALLAIT SURTOUT PAS MÉLANGER LES MÉTAUX EN JOAILLERIE. HÉRÉSIE OU PREUVE DE BON GÔÛT ?



©GOOD OBJECTS

fait, parfois c'est mal vu ! » Les rappeurs Jul et Gradur, adeptes de l'exercice via de lourdes chaînes et des chevalières, l'affirmaient dès 2015 : « On est faits d'or et d'platine. »

De Cartier à Charlotte Chesnais

Est-ce le rendu visuel qui vous fait hésiter ? Pourtant, l'argenté et le doré coexistent avec élégance dans l'histoire de la joaillerie, à l'instar de la montre acier-or Panthère de Cartier ou de sa bague aux trois ors Trinity de 1924 - les anneaux au style avant-gardiste pour l'époque ont connu un franc succès auprès d'icônes comme la princesse Diana, Grace Kelly et Romy Schneider. Dans la création contemporaine, le chantre de cette combinaison est la Pa-

risienne Charlotte Chesnais aux pièces bicolores, en vermeil doré et argent.

Concrètement, plus que de mélanger, il s'agit d'assortir. Le « mix and match » fonctionne à l'intérieur d'un même style (bohème, vintage, rock, chic...). Ainsi, un bracelet fin et léger en or n'a pas avec un collier à gros maillons en argent. Une broche Art déco s'accordera moins facilement avec un médaillon gravé de votre signe astrologique. Dosez donc car personne ne veut paraître déguisé. Il convient aussi de choisir une pièce forte, qu'elle soit façonnée dans de l'or ou de l'argent, et composez autour avec des bijoux plus discrets de l'autre métal.

Pensez aussi « impair » : pour un or, comptez deux argents, ou inversement. C'est très joli en bagues, sur un même

doigt (ce qu'on appelle le « stacking »), ou au poignet en associant une montre en acier et deux joncs dorés. Si votre oreille est multipercée, une créole fine à pampille en or ira avec une puce argentée ou un « stud » en diamant... Méfiance néanmoins, l'or blanc et l'argent ne font pas bon ménage. L'argent s'oxydant plus facilement s'il n'est pas régulièrement porté, il ressortira terne face à l'éclat naturel de l'or. Une dernière chose, Clémence, vos parures éclectiques, quelles qu'elles soient, seront mieux mises en valeur sur une tenue vestimentaire sobre et décontractée. ■

CONSEILS, INTERROGATIONS SUR VOTRE LOOK ?

Contactez-nous sur
questionsdestyle@lefigaro.fr

IN

■ David Cronenberg, Pedro Almodovar, Jim Jarmusch, Abel Ferrara. Les nommés pour l'Oscar du meilleur réalisateur de cette année ? Non, le casting d'une très réussie campagne Saint Laurent.

■ Pour le site d'e-commerce Yoox, le sabot Boston de Birkenstock est la chaussure la plus vendue de 2022.

■ Retour aux sources pour Vans : la marque collabore avec le skateur Tony Alva, fondateur des Z-Boys, qui a inspiré son légendaire modèle Era.

■ La créatrice britannique Louise Trotter, qui présidait aux destinées de Lacoste depuis quatre ans, quitte la griffe française.

■ Les consommateurs confondent-ils les bandes des vêtements Thom Browne avec celles d'Adidas ? Une cour de justice de New York va trancher ces jours-ci, après que la marque allemande a attaqué le créateur américain.

■ Selon une étude menée par le cabinet de conseil Wavestone, 80 % des Français prévoient de réduire leurs dépenses d'habillement en 2023.

OUT

LES SOINS DIOR À L'HEURE DE LA DIVERSITÉ

POUR LE LANCEMENT DE SON DERNIER SÉRUM ANTI-ÂGE CAPTURE TOTALE, LA MARQUE DU GROUPE LVMH A DÉVELOPPÉ UNE PLATEFORME DE TESTS INÉDITE QUI Rassemble tous les genres, âges, carnations et types de peaux.



PAULINE CASTELLANI

Ici, on ne parle pas de beauté globalisée mais inclusive. Et pour prouver que son sérum anti-âge nouvelle génération s'adresse bien à tous, Dior a dû revoir sa batterie habituelle de tests instrumentaux, cliniques, de satisfaction, en aveugle... « Depuis 1975, tous les laboratoires cosmétiques se basent sur la classification de Fitzpatrick, du nom de ce dermatologue d'Harvard qui, en travaillant sur les UV et leurs effets sur la peau, a défini six phototypes allant du teint très pâle au plus foncé, explique Virginie Couturaud, directrice de la communication scientifique de Christian Dior Parfums. Mais cette classification universelle, très simple à comprendre et à utiliser, est aujourd'hui obsolète. Elle ne correspond plus à la diversité des carnations de nos clients. Près de cinquante ans ont passé et l'on ne peut plus parler uniquement de peaux caucasiennes, afro-américaines, hispaniques et asiatiques. Avec l'augmentation des mélanges, de nouvelles couleurs de peau sont apparues et dans un même phototype, on peut distinguer plusieurs tonalités de jaune, de rose, de beige... »

Sérum Capture Totale de Dior, 145 €, les 50 ml. DIOR

Le modèle de la Caucasiennne qui influence la cosmétique n'a donc plus lieu d'être et c'est pour s'adresser au plus grand nombre, que la science Dior a choisi de combiner la classification de Fitzpatrick au Pantone SkinTone Guide, un nuancier de 110 carnations édité par l'entreprise américaine Pantone à destination de l'industrie du design mais aussi des secteurs de la photographie, de la vidéo, ou encore de la cosmétique qui l'utilise, en général, pour développer des nuances toujours plus nombreuses et précises de fonds de teint.

Une formule universelle destinée au marché mondial

« C'est la première fois que nous l'employons dans nos centres de test dans le cadre d'un soin, poursuit Virginie Couturaud. Les signes cliniques du vieillissement ne sont pas les mêmes d'une couleur de peau à l'autre : taches et irrégularités pigmentaires sur les visages asiatiques, dermatoses séborrhéiques sur les épidermes plus foncés, rides et perte de fermeté chez les Caucasiennes... L'analyse de ces spécificités nous a permis de travailler avec des dermatologues américains, très en pointe sur le sujet, et de mettre au point une plateforme de tests qui prend désormais en compte toutes les carnations. »

Baptisée Total (acronyme de Tons, omnigène, types, âges et lieux), cette

plateforme intègre aussi les différents types de peau même les plus sensibles, un large éventail d'âges (de 18 à 70 ans) et de zones géographiques - l'état cutané se modifiant selon le climat, le rayonnement UV ou l'humidité. « On a bien démontré qu'au même âge entre une peau colorée et une peau blanche, cette dernière va avoir des rides plus rapidement mais sur deux peaux foncées de la même couleur, l'une vivant en Afrique du Sud et l'autre aux États-Unis, la prévalence de la ride sera plus importante chez la personne qui vit en Afrique du Sud. C'est tout cela que nous voulons démontrer dans nos études sur l'inclusivité : c'est aussi une question de localisation et de couleur de peau. »

L'objectif affiché : prouver que la nouvelle formulation Capture Totale basée sur la science des cellules souches (et suractivée en longozo fermenté issu du jardin Dior de Madagascar et en extrait d'iris de Florence) relance le potentiel de jeunesse et la fermeté avec une performance comparable pour tous. « En agissant à la source, les cellules à l'origine de toutes les peaux, ce sérum universel se destine aussi bien au marché européen et américain qu'asiatique, déclare Virginie Couturaud. Seul le vocabulaire diffère. Outre-Atlantique, on parle de "mother cell" et au Japon de "stem cell" mais la formule reste la même partout. » ■

17/20

«LYCÉE TOULOUSE-LAUTREC»,
TF1, LUNDI 9 JANVIER, 21 H 10

À l'exception de la série courte *Vestiaires*, le handicap est resté l'angle mort de la diversité à la télé. Un déficit de représentation que dynamite cette dramedie sur le quotidien d'élèves du lycée Toulouse-Lautrec de Vauresson. Cet établissement spécialisé des Hauts-de-Seine, entièrement accessible et malheureusement unique en France, accueille élèves valides comme infirmes. La créatrice Fanny Riedberger (*En famille*) y a effectué une partie de sa scolarité et s'en est inspirée pour conter, avec une drôlerie et une franchise abrasive, les tribulations de Marie-Antoinette, Charlie, Corto ou Maelle. Premiers flirts, harcèlement, résilience face à la maladie... Les protagonistes qui vivent cet âge ingrat sont cabots, vachards, dissipés. Et donnent bien des cheveux blancs au proviseur et à son adjointe, joués par Stéphane de Groott et Valérie Karsenti. Traversée par une insolence et une urgence vitale, la série de TF1, repartie du dernier festival de La Rochelle avec la récompense suprême, ne transige sur rien. Les élèves sont joués par des acteurs handicapés, pour beaucoup anciens du lycée. Les intrigues n'édulcorent ni leurs angoisses ni leurs difficultés. Pas de fausse happy end ni de misérabilisme dans ces six épisodes qui évitent les travers habituels des fictions qui transforment le handicap en leçon de vie.



Lycée Toulouse-Lautrec est une dramedie réussie sur le quotidien des élèves de cet établissement spécialisé de Vauresson entièrement accessible aux adolescents valides comme infirmes.

Files, Arctique, dans lequel un parasite préhistorique infectait et rendait fou les scientifiques d'une station polaire. Dans cette série anglaise, la prison à ciel ouvert est une plateforme de forage pétrolier en pleine mer du Nord. Ses occupants perdent tout moyen de communiquer avec l'extérieur quand un mystérieux brouillard se lève. S'ensuit une pluie de cendres volcaniques. Visions et étranges incidents abattent les employés. La paranoïa s'installe. Les dissensions aussi. Faut-il alors rester ou partir ? Alors que l'anarchie et la violence grondent, une course contre la montre s'engage pour trouver la source de ses étranges phénomènes naturels. Au générique de ce thriller à dimension écologique, figure le vétéran de *Game of Thrones* Ian Glen.

CRILLÉ GEORGE JERUSALEM / MAGNANTA FEDERATION / TF1

13/20

«BLANCA», SAISON 1, 6 ÉPISODES,
M6, SAMEDI 14 JANVIER, 21 H 10

Elle aime danser sous la pluie, écouter du jazz, son chien Linneo, le bruit du rессac, les vêtements courts et flashy, la ville de Gènes et bien d'autres choses. Blanca est aveugle, incoïlable en «hophonomie», c'est-à-dire qu'elle entend ce que personne d'autre ne peut entendre. Un don qui lui a d'abord ouvert les portes des archives de la justice, puis celles d'un commissariat en tant que consultante. Elle y fait ses premiers pas sous les ordres d'un commissaire beuglard et acariâtre (l'acteur de théâtre Enzo Paci) et d'un capitaine trop beau pour être honnête (Giuseppe Zeno). Production italienne inspirée de l'œuvre de Patrizia Rinaldi, présentée à la Mostra de Venise en 2021, *Blanca* a très bien marché sur la Rai Uno. Elle se distingue par le talent de son actrice (Maria Chiria Gineatta) et son évocation décomplexée du handicap dans une société qui y est encore très insuffisamment adaptée.

FIGARO TOP FIGARO FLOP

LA VIE DANS UN LYCÉE PAS COMME LES AUTRES, UNE CROISIÈRE HORRIFIQUE, UNE CHASSE AUX NAZIS OU AUX MILLIONNAIRES CORROMPUS... QUELLE SÉRIE FAUT-IL VOIR, OU PAS, CETTE SEMAINE ?

15/20

«HUNTERS», SAISON 2, 8 ÉPISODES,
PRIME VIDEO, DÉS VENDREDI 13 JANVIER

Cette création, une des plus audacieuses de la décennie, revient pour une seconde et ultime saison. Né du cerveau fertile de David Weil (*The Twilight Zone*) et réalisé par Jordan Peele (*Get Out*), incarné par l'immense Al Pacino, pour la première fois à la tête d'une série, *Hunters* prend pour décor le New York des années 1970. Cette fiction emprunte au comic book, au roman d'espionnage, au film de cape et d'épée pour livrer un récit dystopico-fantastique hallucinant. Celui de l'émergence dans l'ombre des hautes tours de Manhattan, d'un IV^e Reich constitué de nazis en cavale que Meyer Offerman (Pacino) et son groupe de chasseurs doivent neutraliser. Après la débâcle, en fin de première saison, le groupe se reforme et part, en 1979, sur les traces d'Adolf Hitler (oui, dans cette fiction, il est encore en vie et se cache avec sa femme, Eva Braun) en Amérique du Sud. Ces nouveaux épisodes, à l'aune de la première saison, sont tout à la fois baroques et maîtrisés.

res. Comme le confirme sa dernière escapade, *Leverage Redemption*, résurrection d'une série à succès du début des années 2010. Il y rejoint une bande d'escrocs qui volent aux millionnaires et aux patrons les plus corrompus. Avocat qui se repend d'avoir été au service des véreux, Harry Wilson est la recrue qui manquait à une troupe composée d'une contorsionniste, d'un pirate informatique, d'un as des explosifs et d'une arnaqueuse au bagout immodéré. À eux, les casses de haute voltige à la *Casa de papel*. Plus légère, tournée davantage vers le futur que la série originale, cette suite assume sans honte son côté divertissement. «C'est ce qui m'a attiré dans le projet. Vu le contexte actuel, j'avais envie de quelque chose de léger, dans lequel le spectateur puisse oublier ses problèmes et ceux de la planète au lieu de se les voir mettre sous le nez constamment», confiait Noah Wyle lors de son passage à Paris. Dans Harry Wilson, le natif de Los Angeles dit même retrouver la même sensibilité que chez Carter : «Deux personnages se sentant comme des poissons hors de l'eau et péchant par excès de confiance.»

dans *Drive* et *Only God Forgives*, la lumière des néons est propice aux songes et aux hallucinations. Elle illumine Miù dans sa quête de vengeance. Quasi mutique, la jeune femme androgyne, qui ne quitte jamais son survêtement bleu, a la réputation d'être un porte-bonheur. Cela en fait le totem et l'exécutrice des basses œuvres des criminels les plus redoutables de Copenhague. Mais pas sûr que ce superpouvoir soit suffisant pour venir à bout de son ennemie jurée, Rakel, jouée par la fille de Nicolas Winding Refn, Lea Corfixen, qui fait devant la caméra de son père ses premiers pas d'actrice. Cette odyssée super-héroïque et féminine se veut à la fin un résumé et un tournant dans la

filmographie sous testostérone du réalisateur qui se montre aussi obtus et abstrait que le David Lynch de *Twin Peaks*. Reste la présence d'Angela Bandalovic, énigmatique Miù. La grâce de cette ancienne danseuse est une lumière dans la nuit.

13/20

«THE RIG : DANS LE BROUILLARD DES ABYSSES»,
PRIME VIDEO

Envie d'une dose de frissons ? Vous pouvez vous laisser tenter par ce huis clos horrifique qui rappellera, selon vos références, *La Chose*, de John Carpenter, ou l'emblématique épisode de X-

7/20

«LE MEILLEUR D'ENTRE NOUS»,
SAISON 1, 4 ÉPISODES, FRANCE 3 ET FRANCE TV,
MARDI 10 JANVIER, 21 H 10

Un, puis deux, puis trois meurtres, dans une station de haute montagne. L'intrigue a pour point de départ la découverte du corps d'Abel Guérin, biathlète de haut niveau, sur le terrain d'entraînement. Qui ? Comment ? Pourquoi ? Y a-t-il un Caïn ? Ava Sissoko (Mariama Gueye, découverte dans *Drôle*), jeune capitaine de gendarmerie, est mandatée pour épauler le lieutenant Salvi (Nicolas Gob). Le binôme met peu à peu en lumière tout ce que le sport de haut niveau masque d'excès, de pression, de rivalités, de souffrance et de dérives. Les comédiens font de leur mieux sans lignes de dialogues dignes de ce nom... Succession spectaculaire de plans de montagne, lumière blanche, roches noires, sapins fantomatiques... L'image est belle mais le téléspectateur s'ennuie devant l'enchaînement de situations vues et revues dans tant de fictions policières. Bref, une série dont le souvenir fondra comme neige au soleil.



Dans *Le meilleur d'entre nous*, Mariama Gueye et Nicolas Gob campent un binôme de gendarmes enquêtant sur des meurtres dans une station de haute montagne.

NICOLAS ROBIN / FTV / QUAD DRAMA / TS PRODUCTIONS / FTV

JULIA BAUDIN ET CONSTANCE JAMET

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

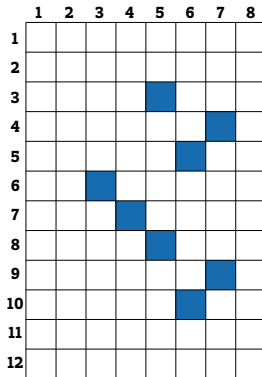
PROBLÈME N° 6183

HORIZONTALEMENT

1. Événement à grand spectacle. - 2. Réservoir d'eau souterraine. - 3. Sauter du train en marche. Nature morte. - 4. Mesures de capacité électrique. - 5. Garantie de marché. Beaucoup d'eau dans la botte. - 6. Prises de judo. Planche de soutien. - 7. Passage dans un tunnel. Adoré à Karnak. - 8. Faite prisonnière. Établissement d'archives. - 9. Mouvements calmes. - 10. Manches d'artiste. Son nombre est harmonieux. - 11. Femme restée dans l'anonymat. - 12. Permettent de survivre un certain temps.

VERTICALEMENT

1. Chercheur qui dérange. - 2. Vit dans les environs de la Grande Ceinture. - 3. Va rendre en liquide. Racontes une fable. - 4. Choix hasardeux. Au top scie. - 5. Fin d'infinif. L'express du soir. Faire jouer son assurance. - 6. Lignes régulières. Victime de négligence. Romains. - 7. L'opinion. Modeste occupant de case. Mot de passe. - 8. Sous la tortue ou parmi les fourmis.



SOLUTION DU PROBLÈME N° 6182

HORIZONTALEMENT

1. Darnocès. - 2. Éleveuse. - 3. Spleen. - 4. Chas. Ami. - 5. Eat. Lion. - 6. Lb. Carla. - 7. Les. Peur. - 8. Été. Ri. - 9. Mine. Dés. - 10. Est. Lest. - 11. Neiger. - 12. Trévises.

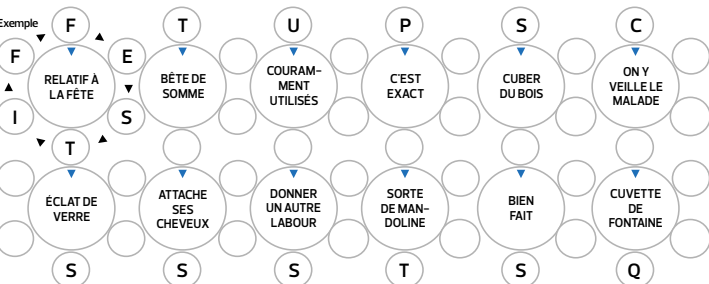
VERTICALEMENT

1. Descellement. - 2. Alphabétiser. - 3. Mèlât. Sentie. - 4. Oves. Té. GV. - 5. CEE. Lapé. Lel. - 6. Lunaire. Ders. - 7. Es. Molures. - 8. Séminaristes.

RONDE DES MOTS®

RCT JEUX

Trouvez les mots correspondant aux définitions centrales et inscrivez-les autour de la case qui leur revient. La première lettre de chaque mot est indiquée par le triangle. Chaque mot se lit dans le sens des aiguilles d'une montre.



SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

SOLUTION DU N° 4234

2	5	1	4	9	6	8	7	3
9	7	8	3	5	2	4	1	6
4	3	6	7	8	1	2	5	9
1	6	5	2	4	7	3	9	8
3	4	9	5	6	8	1	2	7
8	2	7	1	3	9	6	4	5
6	1	4	8	7	5	9	3	2
5	9	3	6	2	4	7	8	1

SOLUTION DU N° 4235

7	1	8	9	5	2	6	4	3
5	2	6	4	3	7	1	9	8
3	4	9	6	8	7	5	2	1
1	8	4	2	9	3	6	7	5
6	3	7	1	4	8	5	2	9
9	5	2	7	6	3	4	8	1
8	7	3	5	2	4	9	1	6
2	9	5	3	1	6	8	7	4
4	6	1	8	7	9	2	3	5

SOLUTION DU N° 4236

4	2	6	5	7	3	1	9	8
5	8	9	1	4	2	7	6	3
3	7	1	5	6	5	4	2	1
7	5	4	2	9	3	6	7	1
8	9	3	2	1	4	6	7	5
1	6	2	7	5	9	3	8	4
6	1	5	4	2	7	8	3	9
2	3	7	1	5	4	1	6	5
9	4	8	6	3	5	2	1	7

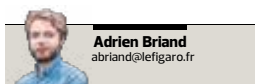
LETTRES EN PLUS
CHATTE - GANSE - ANESSE - BOLERO.

LETTRES EN MOINS
Les mots à trouver sont :
FORER (énoncé, cliqué, allume, chauffe, pêcher).
RAIRE (Fonde, frise, moche, biche, chair).



STÈVE STIEVENART LA MER COMME PATRIE

PORTAIT PREMIER FRANÇAIS À AVOIR TRAVERSÉ LA MANCHE ALLER-RETOUR À LA NAGE, EN 2020, IL NE CESSE DEPUIS DE BÂTIR DES RECORDS EN EAU LIBRE. UNE FORME DE THÉRAPIE.



Adrien Briand
abriand@lefigaro.fr

«**E**h oui ! Le Phoque est de retour. » À peine revenu d'un entraînement aux États-Unis, le voilà déjà sollicité par la presse. S'insérer dans l'emploi du temps de Stève Stievenart relève du haut fait. Heureusement pour nous, l'homme est enthousiaste et le rendez-vous est pris sans délai. Le matin de notre rencontre, le soleil est paresseux et les quidams sont enveloppés dans de chauds manteaux. Il pleut. Près de la sortie de la gare de Calais-Fréthun (Pas-de-Calais), celui que l'on surnomme « Steve le Phoque » trône, lui, en short, t-shirt et tongs. Personne ne semble relever le caractère incongru de la scène. Peu se doutent, en passant près de lui, que ce grand gaillard de 110 kg est devenu en août 2020, à 43 ans, le premier Français à traverser la Manche aller-retour à la nage. « L'Everest de la natation », selon les spécialistes : trente-cinq heures

dans l'eau, les algues, le mazout et les bancs de méduses, sans combinaison. « Je ne nage pas vite, mais je peux rester longtemps dans l'eau », explique-t-il fièrement dans la voiture, en direction de Wimereux, où il habite une petite maison qui donne directement sur la plage. Nous discuterons dans son salon, pas loin du poêle à bois, qu'il n'allume que pour se réchauffer après les entraînements. Sur un meuble à côté, traîne un ouvrage de l'aventurier Mike Horn, un autre de ces aventuriers qui collectionnent les exploits. « La Manche, ça a changé ma vie. Ça n'était pas simple, jusqu'à présent », commence-t-il de sa voix duveteuse. En 2017, explicite-t-il, il divorce, et ses trois enfants prennent de la distance. « Ça a été une période très diffi-

le. J'ai tout perdu. Je suis resté un an dans un hangar pour dormir et me laver avec un jet d'eau. Il fallait que je transforme le négatif en positif. » Jusqu'ici, Stève, issu d'une famille de grands sportifs (son frère est recordman à vélo), a eu mille vies. Il a été, entre autres, journaliste, photographe animalier, artiste plasticien et même champion du monde de Jet Ski. « Petit, mon grand-père m'emmenait voir les départs des traversées de la Manche, pas loin d'ici. Je me suis dit que ça allait être le défi de ma vie. Jusqu'ici, comme tout le monde, j'allais juste à la bouée jaune à la plage. » Pour dépasser cette bouée jaune, il lui faut un entraîneur, mais, en France, la nage en eau libre ne compte pas autant d'adeptes qu'en Angleterre. Il entend parler du Britannique Kevin Murphy,

68 ans à l'époque, 34 traversées à son actif, dont 3 allers-retours. « Il avait un club à Douvres. Là-bas, tout le monde nage, des papys, des mamies, c'est dans la culture. » Après plusieurs entraînements à la « swim zone » de la plage, le « roi de la Manche » accepte de l'entraîner, à une seule condition : suivre son programme pendant trois ans. Une année pour apprendre, une année pour comprendre, une année pour traverser. Le tout avec des finances encore chancelantes. « Pour payer mon billet de bateau, je vendais mes roues de vélo, des chaussures, une montre... Mentalement, ça n'était pas simple. » Sur le plan physique, il lui faut délaissier son corps de marathonien et s'entraîner à résister aux conditions de la traversée, la température de la Manche dépassant difficilement les 15 °C l'été. Par mimétisme, il décide de s'alimenter comme les phoques, lesquels se gavent de poissons gras avant leurs migrations. Il prend 47 kg, dont une majorité de graisse brune, qui lui servira autant d'isolant que de carburant.

Pas une mascotte

« Je n'ai rien inventé », sourit celui qui a ainsi hérité de son surnom de « Steve le Phoque ». Ensuite, la pandémie est venue contrarier nos plans, mais le mot d'ordre, c'était l'adaptation. J'ai installé de quoi m'entraîner dans mon jardin, avec des élastiques. Il trouve un créneau pour entreprendre sa traversée, en août 2020, alors que les nageurs du monde entier sont coincés chez eux. Trente-cinq heures de lutte contre soi-même pour devenir, on l'a dit, le premier Français à compléter cette traversée depuis son invention, en 1875. « C'est 90 % de psychologie. Tout est vibratoire. En mer, ce sen-

timent est décaplé. Tu sens l'énergie qui te pousse. » On pourrait le laisser parler des heures de ce qu'il a vécu ce jour-là, le laisser trouver les meilleurs synonymes pour nous décrire inlassablement les sentiments qu'il habite quand il nage.

Après cet exploit, la presse s'intéresse à son histoire, ce qui lui permet de trouver un sponsor, Heliio, une entreprise spécialisée dans la maîtrise de l'énergie. Il peut désormais se consacrer à ses deux entraînements par jour et accorder le peu de temps libre qu'il lui reste à sa fondation Stop Plastic Pollution, dédiée à la sensibilisation et à la lutte contre la pollution marine. Depuis peu, sa fille a repris contact avec lui. L'année 2017 est presque un lointain souvenir. « Je reçois beaucoup de messages sur Instagram. Tout le monde a un morceau de moi. Je le dis sans grande prétention, mais beaucoup de personnes ont changé leur vie grâce à mon histoire. » Pas question de n'être qu'une mascotte pour autant.

En deux ans, il a aussi traversé le lac Baïkal en relais, le loch Ness, et est devenu en août 2022 le premier Français à réussir le circuit de la Triple Couronne des Lacs des Monstres, aux États-Unis. Que reste-t-il à accomplir ? On lui souffle la triple traversée de la Manche, ou peut-être même un record de présence dans l'eau, mais pour la première fois depuis notre rencontre, il est un peu moins bavard. Pour son départ, en août 2020, il n'avait d'ailleurs prévu personne, histoire de délaissier tout à fait l'écume du quotidien pour n'avoir à affronter que le grand bleu. « Quand tu nages, tu es dans un autre univers. La mer soigne tous les maux, théorise-t-il, avant de conclure : « J'ai la hantise de revenir sur terre. Heureusement que j'ai eu la nage. » ■

LES Rencontres LE FIGARO

FRANÇOIS SUREAU : LA LITTÉRATURE D'ABORD !

Au moment où l'écrivain publie *Un an dans la forêt* (Gallimard) magnifique récit sur Blaise Cendrars, il sera l'invité des Rencontres du Figaro pour une promenade à travers la bibliothèque de sa vie. De Babar roi de son enfance à Apollinaire compagnon d'une vie en passant par Chateaubriand, Tocqueville, Breton ou Kessel, l'avocat évoquera sa passion de la poésie, les maîtres qui ont influencé son œuvre, les admirations qui ont traversé le temps. Cet amoureux de la liberté nous dira aussi pourquoi écrire et lire sont pour lui un refuge.



FRANÇOIS SUREAU

**VENDREDI 3 FÉVRIER 2023
20H00 - SALLE GAVEAU**

45-47 rue La Boétie, 75008 Paris

Réservez vos places
ou achetez la rediffusion sur
www.lefigaro.fr/rencontres
Informations au 01 70 37 18 18

SALLE GAVEAU
Placement libre
TARIF : 25 €
ABONNÉS : 20 €

EN REPLAY
Dès le 7 février 2023
TARIF : 16 €
ABONNÉS : 12 €

LE FIGARO Vox
DESSIN CLAIREFOND



UN DERNIER MOT
edemontety@lefigaro.fr Par Étienne de Montety

Timbre (tin-br') n. m.

Sa fin annonce peut-être l'avènement d'un monde postmoderne.

La Poste a signifié la fin du timbre rouge. Le mot vient du grec byzantin *tumpanon*, qui signifie « tambourin », avant de désigner une cloche que l'on frappe avec un marteau. Justement, cette annonce, et les commentaires qu'elle suscite, nous frappe les tympans : la poste renonce au timbre ordinaire. Et l'opinion publique de crier : au fou ! Timbré celui qui abolit le timbrage, du collage à la collection. Mais c'est ainsi, notre époque s'apprête à quitter cette pratique familière, sans demande de quittance. Cependant, les commentaires de cet événement largement symbolique sont-ils faits avec le bon timbre ? Celui-ci n'est-il pas un peu haut ? Non : les Français veulent pouvoir faire valoir leur droit d'envoyer des lettres. Y aurait-il une autre voie ? Pour poser autrement la question : que faire pour rétablir feu le fameux timbre ? Une pétition ? Mieux : une émission spéciale... ■

FIGARO-CI ... FIGARO-LÀ

La Légion saute sur l'Olympia

Affiche insolite le 18 juin prochain à l'Olympia, la célèbre salle du boulevard des Capucines (Paris) : la musique de la Légion étrangère se produira. Deux représentations sont prévues (14 heures et 18 heures). C'est Max Guazzini, l'ancien dirigeant de NRJ et grand ami de la Légion, qui a facilité la jonction entre l'une des plus populaires des formations musicales militaires et la scène parisienne où se sont produits les plus grands artistes.